

TRANSFORMER LE **FINANCEMENT DE L'ÉDUCATION :** Une boîte à outils pour les militants

JUIN 2023



GLOBAL CAMPAIGN FOR
EDUCATION
www.campaignforeducation.org



act:onaid





Enfants d'une école rurale au Népal.
CRÉDIT: ACTIONAID NEPAL

Remerciements

Cette boîte à outils a été étudiée et rédigée par Jo Walker (consultant indépendant). Maria Ron-Balsera a dirigé le projet.

Des contributions importantes à la réalisation de cet outil ont été apportées par Maria Ron Balsera (TaxEd Alliance) et David Archer (ActionAid International), Luis Eduardo Pérez (Campagne Mondiale pour l'Éducation), Antonia Wulff et Jennifer Ulrick (Education Internationale), Tamara Montalvo (Campaña Latino Americana por el Derecho a la Educación), Mercedes Mayol Lassalle (Organisation Mondiale pour l'Éducation de la Petite Enfance), Sharlene Bianchi, Moumné Rolla et Paula Razquin (UNESCO).

Nous remercions tout particulièrement Liz Nelson et Alison Schultz (Tax Justice Network) pour leur soutien sur les chiffres de l'impôt, ainsi que diverses coalitions nationales de l'éducation qui nous ont fait part de leurs histoires et expériences de travail sur les questions de financement de l'éducation.

Cette boîte à outils s'appuie également sur le vaste processus impliqué dans la publication en 2016 de "Le financement compte : Une boîte à outils sur le financement national de l'éducation" de 2016, qui a fait l'objet d'un vaste processus de consultation, et il convient de remercier tous ceux qui y ont contribué.

Cette boîte à outils est un projet conjoint de Tax-Ed alliance, financé par Education Out Loud. L'alliance comprend ActionAid International, Education Internationale, la Campagne Mondiale pour l'Éducation (CME), le Réseau pour la Justice Fiscale et l'Alliance Mondiale pour la Justice Fiscale.

Design par www.NickPurserDesign.com

Photo de couverture: Enfants d'une école rurale au Guatemala. ©KARIN SCHERMBRUCKER

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	2
INTRODUCTION	4
Un monde post-covide : répondre aux crises actuelles et futures	6
Résister aux politiques d'austérité : les 4s	8
MODULE 1. Part	10
Résumé du Module	10
Une part juste : 20% du budget ou 6% du PIB	11
Quels sont les autres éléments qui se disputent l'espace budgétaire ?	15
Les insuffisances des dépenses publiques	17
MODULE 2. Taille	23
Resume du module	23
L'importance du budget global : pourquoi est-ce important ?	24
Action pour la justice fiscale	25
Action sur la dette	33
Action contre l'austérité	35
Action pour transformer les mentalités	38
MODULE 3. Sensibilité	40
Résumé du module	40
L'équité par le financement de l'éducation	41
Utiliser la formule de financement pour lutter contre les inégalités (géographiques)	44
Budgétisation sensible au genre (BSG)	45
Budgétisation tenant compte du handicap	47
Inégalité et budgets de l'éducation : investir dans les différents niveaux d'éducation	51
MODULE 4. Controle	55
Résumé du module	55
Suivi du budget a l'école	62
Examiner les dépenses publiques à différents niveaux et identifier les lacunes	65
CONCLUSION & APPEL A L'ACTION	67
Annexe 1: "Les bases du budget"	69
Annex 2: Sigles	72

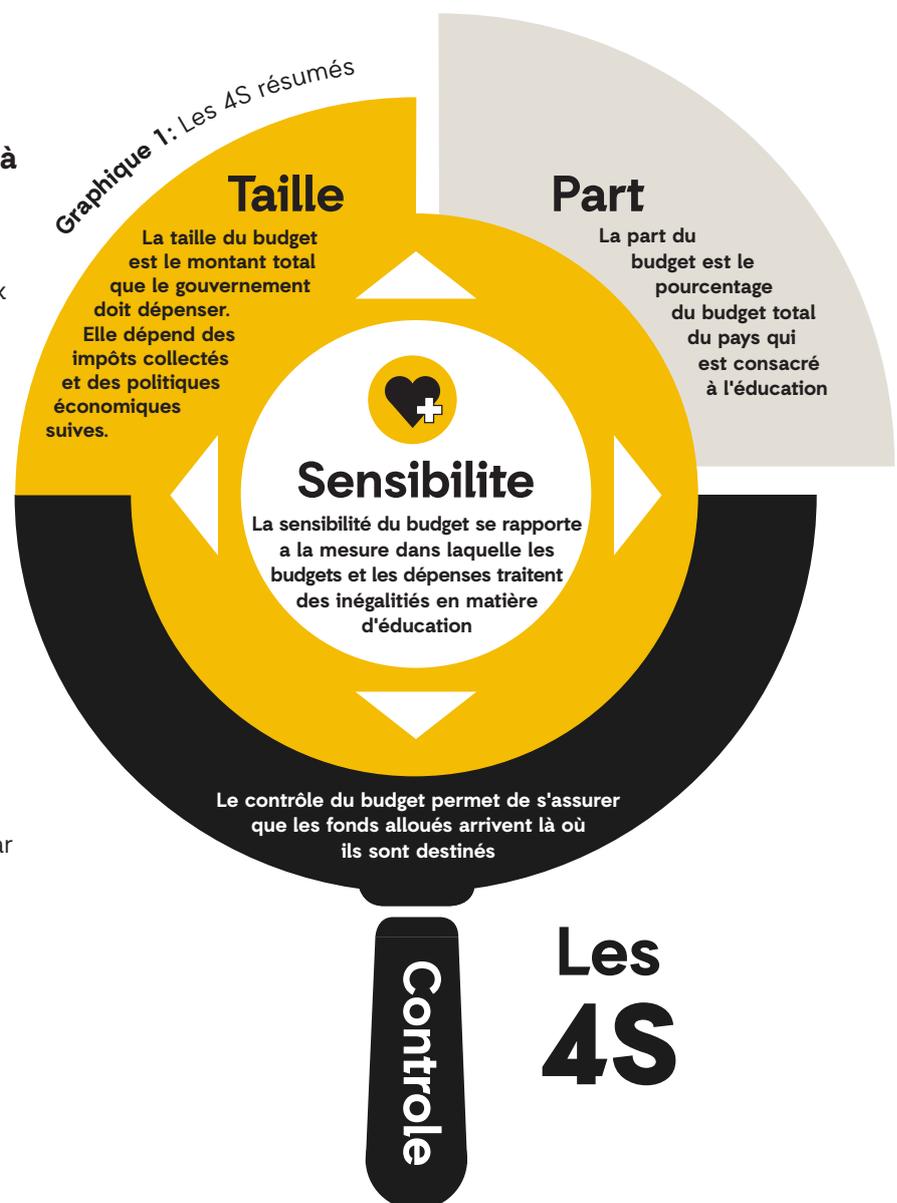
INTRODUCTION

Ceci est une version mise à jour, adaptée et abrégée d'une publication de 2016 produite par la Campagne Mondiale pour l'Éducation (CME), ActionAid International (AAI) et Education International (EI) - "Le financement compte : Une boîte à outils sur le financement national de l'éducation".¹ Elle visait à aider la société civile à plaider et à faire campagne pour un financement suffisant afin de mettre en œuvre le quatrième Objectif de Développement Durable et de garantir le droit à l'éducation.²

Cette version actualisée a été adaptée, à mi-parcours des ODD, dans un monde qui a considérablement changé depuis la première édition. Elle présente également une vision plus audacieuse du financement de l'éducation, influencée par les récents accords du Sommet des Nations Unies sur la Transformation de l'Éducation (Encadré 3), ancrée dans la garantie que le financement peut soutenir la réalisation du droit à l'éducation (Encadré 1), et appliquant une perspective de financement décolonisante plus forte (Encadré 2) à la réactualisation de la boîte à outils.

» Comment utiliser la boîte à outils

La boîte à outils est destinée aux organisations de la société civile et aux syndicats d'enseignants (que nous appelons "militants de l'éducation" dans la boîte à outils). La boîte à outils décrit plus en détail l'approche des 4S (voir figure 1), module par module. Elle est également complétée par des exercices qui sont signalés tout au long du document et accessibles en ligne. Ces exercices sont destinés à être travaillés par les lecteurs de la boîte à outils, avec quelques suggestions sur la manière de les adapter à des ateliers. Ils sont mis en évidence tout au long du document par des liens hypertextes "agir".



1. Education Internationale, ActionAid et Campagne Mondiale pour l'Éducation (2016). Le financement compte: Une boîte à outils sur le financement national de l'éducation Campagne Mondiale pour l'Éducation. Voir : https://docs.campaignforeducation.org/resources/GCE%20Financing_Matters_EN_WEB.pdf
2. Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies. Objectif de Développement Durable 4. <https://sdgs.un.org/goals/goal4>

Encadré 1. L'éducation en tant que droit de l'homme : la responsabilité de financer l'éducation pour faire respecter les droits

La boîte à outils repose sur le principe que l'éducation est un droit humain fondamental. Les tendances en matière de financement et de dépenses publiques doivent être perçues et analysées sous cet angle. En effet, les recettes et les budgets publics sont l'un des principaux moyens par lesquels les gouvernements peuvent s'acquitter de leur obligation de garantir le droit à l'éducation.

Ces droits sont inscrits dans divers traités relatifs aux droits de l'homme. En ce qui concerne le financement, le Pacte International sur les Droits Economiques, Sociaux et Culturels (ICESCR), par exemple, exige que les États parties utilisent toutes les ressources disponibles pour réaliser progressivement divers droits de l'homme, notamment :

- L'article 13 de l'ICESCR stipule que "les États parties au présent Pacte reconnaissent le droit de toute personne à l'éducation. Ils conviennent que l'éducation doit viser au plein épanouissement de la personnalité humaine et du sens de sa dignité et renforcer le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales". Elles s'engagent également à assurer la gratuité de l'enseignement primaire et progressivement celle de l'enseignement secondaire.
- L'article 2 de l'ICESCR définit les obligations des gouvernements pour permettre la réalisation des droits et stipule que "Chacun des États parties au présent Pacte s'engage à agir, tant par son effort propre que par l'assistance et la coopération internationales, notamment sur les plans économique et technique, au maximum de ses ressources disponibles, en vue d'assurer progressivement le plein exercice des droits reconnus dans le présent Pacte par tous les moyens appropriés, y compris en particulier l'adoption de mesures législatives".

Avec la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH), la Convention de l'UNESCO contre la Discrimination dans l'Enseignement (CADE) et la Convention des Nations Unies sur les Droits de l'Enfant (CDE), ces traités collectifs sur les droits de l'homme garantissent le droit à un enseignement primaire gratuit et obligatoire, le droit à une éducation universellement accessible et progressivement gratuite au niveau secondaire, et rendue également disponible et progressivement gratuite au niveau supérieur, le droit à une éducation de qualité et sans discrimination qui réponde aux besoins des personnes les plus marginalisées.

Une façon utile de considérer le droit à l'éducation est de dire qu'il doit être disponible, accessible, acceptable et adaptable. Le concept de ces 4A a été développé par Katarina Tomaševski,³ rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à l'éducation, aujourd'hui décédé, et qui constitue un bon moyen d'évaluer les droits à l'éducation et d'agir en conséquence. Les 4A peuvent être résumés comme suit :

- Disponibilité - que l'éducation soit gratuite et financée par le gouvernement et qu'il y ait des infrastructures adéquates et des enseignants formés capables de soutenir la prestation de l'éducation.
- Accessibilité - le système doit être non discriminatoire et accessible à tous, et des mesures positives doivent être prises pour inclure les personnes les plus marginalisées.
- Acceptabilité - le contenu de l'enseignement doit être pertinent, non discriminatoire, culturellement approprié et de bonne qualité ; l'école elle-même doit être sûre et les enseignants doivent être professionnels.
- Adaptabilité - l'éducation doit pouvoir évoluer en fonction des besoins changeants de la société et contribuer à lutter contre les inégalités, telles que la discrimination fondée sur le sexe, et elle doit pouvoir être adaptée localement à des contextes spécifiques.

Il convient de noter que, si les principes fondamentaux du droit à l'éducation restent inchangés, les parties prenantes doivent constamment interpréter et appliquer les normes relatives aux droits de l'homme afin de refléter les réalités de sociétés diverses et en constante évolution. La pandémie de COVID-19, l'utilisation accrue de la technologie et le changement climatique sont quelques-unes des causes des changements sismiques qui se produisent dans nos systèmes éducatifs. Dans le cadre de la 10e consultation sur la Convention de 1960 sur la Lutte contre la Discrimination dans l'Enseignement, les États membres ont mis en évidence les nouveaux défis ainsi que les obstacles existants au droit à l'éducation. Ces défis émergents ont été présentés dans un rapport lancé par l'Initiative Futures de l'Education de l'UNESCO, qui vise à élargir notre compréhension du droit à l'éducation tout au long de la vie en réimaginant la nature de l'apprentissage et les espaces dans lesquels nous apprenons.⁴

3. Tomaševski, K. (2001) Human rights obligations: making education available, accessible, acceptable and adaptable. <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000173138>

4. UNESCO (2021). Reimagining our Futures Together: A new social contract for education. Voir : <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000379707>

Un monde post-covid : répondre aux crises actuelles et futures



La pandémie de COVID a rendu la réalisation de l'ODD 4 de plus en plus difficile. Les systèmes éducatifs ont été gravement touchés par les perturbations et les fermetures d'écoles. On estime que 147 millions d'enfants ont raté plus de la moitié des cours en présentiel en 2020 et 2021.⁵ Bien qu'il ne soit pas encore possible de prévoir tous les effets de la pandémie de COVID, les premières indications laissent entrevoir une augmentation du nombre d'élèves devant redoubler une année, ce qui pourrait accroître les taux d'abandon scolaire. Elle a déjà entraîné une aggravation de la crise d'inégalité préexistante dans l'éducation en fonction du sexe, de la race, du revenu, de la richesse, du handicap, de l'appartenance ethnique et de la situation géographique.⁶ Le nombre d'enfants qui travaillent a augmenté pour la première fois en vingt ans.⁷ Les filles sont confrontées à des difficultés particulières, avec une augmentation du nombre de grossesses et de mariages précoces enregistrés en raison de grossesses survenues pendant les fermetures d'écoles liées à la pandémie.⁸ En outre, les longues heures d'enseignement et d'apprentissage en ligne ont, dans de nombreux cas, eu des répercussions négatives sur la santé mentale des élèves et des enseignants,⁹ ainsi que d'autres problèmes sociaux, notamment les abus en ligne, principalement à l'encontre des filles et des femmes.¹⁰

La pandémie a bloqué les progrès vers la réalisation de l'ODD 4. Les crises à venir, y compris les situations d'urgence résultant de la crise climatique, risquent également de faire dérailler les progrès, à moins d'une action préventive concertée. Pour se mettre sur la bonne voie, il faudra redoubler d'efforts aux niveaux mondial, national et local. Ces efforts doivent être soutenus par un financement public accru de l'éducation. Or, les budgets de l'éducation sont confrontés à une triple menace : une crise de la dette qui s'aggrave, une nouvelle vague d'austérité soutenue par le FMI dans de nombreux pays à revenu faible ou intermédiaire et de nouvelles pressions économiques dues à la détérioration du climat économique mondial. Cette situation risque de perturber les efforts déployés pour concrétiser le droit à l'éducation. Elle accentue également la pression sur des systèmes d'éducation publique chroniquement sous-financés, entraînant des violations continues du droit à l'éducation et l'incapacité d'atteindre les objectifs mondiaux en matière d'éducation.

La réalisation des droits de l'homme s'accompagne de droits et d'obligations : en effet, il incombe à l'État de respecter, protéger et mettre en œuvre les droits de l'homme. Cela signifie que les gouvernements doivent agir maintenant pour surmonter ces obstacles en allouant des ressources suffisantes. Cela implique également que certains pays tels que ceux en situation d'urgence ou de crise chronique prolongée,¹¹ et ceux à faible revenu où il est difficile d'obtenir des revenus suffisants, devraient être soutenus dans la mise en œuvre de ce droit. Dans le contexte actuel, cela nécessitera des mesures d'annulation de la dette, de justice fiscale et, dans certains cas, une augmentation de l'aide (harmonisée avec les plans et objectifs nationaux).

Pour que le droit à l'éducation soit respecté, il faut, en fin de compte, mettre l'accent sur le financement national. Au cours des 40 dernières années, la plupart des réunions internationales et des documents politiques sur le financement de l'éducation se sont concentrés sur l'aide internationale ou les prêts concessionnels. Mais ceux-ci ne représentent que 3 % du financement de l'éducation au niveau mondial. Plus de 97 % du financement nécessaire à la réalisation de l'ODD 4 doit provenir des budgets nationaux.¹²

5. UN Department of Economic and Social Affairs. Sustainable Development Goal 4. <https://sdgs.un.org/goals/goal4>

6. Les statistiques de cette section sont toutes basées sur le dernier rapport d'avancement de l'ODD 4. Ibid.

7. ILO et UNICEF (2020). Child labour: Global estimates 2020, Trends and the Road Forward. Voir : <https://data.unicef.org/resources/child-labour-2020-global-estimates-trends-and-the-road-forward/>

8. Y. Min. (2021). How COVID-19 has impacted the SDGs in Africa. UN Africa Renewal. <https://www.un.org/africarenewal/magazine/august-2021/how-covid-19-has-impacted-sdgs-africa>

9. Irawan, A. W., Dwisona, D., & Lestari, M. (2020). Psychological impacts of students on online learning during the pandemic COVID-19. Voir <http://ejournal.radenintan.ac.id/index.php/konseli/article/view/6389/0>

10. McKinney, S. J. (2020). Covid-19 and Schools. Open House. Voir : <https://eprints.gla.ac.uk/225952/1/225952.pdf>

11. Il est important de comprendre les crises prolongées comme celle de la Somalie, où plus de 60 % du budget de l'éducation provient de sources extérieures. Des chiffres similaires peuvent être trouvés dans des pays tels que le Yémen et le Niger. GCE (2022). Somalia: Education Financing Observatory Report. <https://campaignforeducation.org/en/resources/members-reports/project-learning-brief-somalia-education-financing-observatory-pilot-results>

12. Education Commission (2016). The Learning Generation: Investing in education for a changing world. Voir https://report.educationcommission.org/wp-content/uploads/2016/09/Learning_Generation_Full_Report.pdf

Encadré 2. Décoloniser le financement de l'éducation

Nous partons souvent du principe que les gouvernements nationaux, où qu'ils soient, contrôlent fondamentalement le financement qu'ils consacrent à l'éducation : si nous parvenons à présenter des arguments convaincants en faveur de l'éducation, nous pourrions persuader les Ministres des Finances et les Chefs d'État de financer l'éducation au niveau requis pour transformer positivement les systèmes d'éducation publique. Mais dans de nombreux pays, ce n'est pas si simple !

L'architecture économique mondiale, forgée après la Seconde Guerre Mondiale, avec des institutions comme le Fonds Monétaire International et la Banque Mondiale, peut influencer massivement le financement que les gouvernements peuvent consacrer à l'éducation. Le FMI évalue tous les six mois la santé économique de chaque pays, en faisant des projections et des recommandations. Les pays à revenu élevé peuvent se permettre de l'ignorer, mais de nombreux autres pays constatent que s'ils ignorent les conseils du FMI, leur capacité à attirer les investissements étrangers diminue. Malgré quelques changements dans la rhétorique mondiale, les conseils du FMI n'ont guère évolué au cours des 40 dernières années. Il est conseillé à tout pays en déficit ou confronté à un niveau de dette extérieure, même modéré, de mener des politiques d'austérité, en réduisant les dépenses publiques.¹³

L'éducation étant l'un des secteurs de dépenses les plus importants de tout budget gouvernemental, elle en pâtit souvent. Mais les conseils du FMI ont tendance à être spécifiques, suggérant des réductions ou des gels de la masse salariale du secteur public. Comme les enseignants constituent le groupe le plus important de la masse salariale, l'éducation souffre à nouveau : il n'y a pas d'argent pour employer plus d'enseignants (même s'il y a des déficits) ni pour les payer davantage (même s'ils sont sous-payés). Dans le même temps, le FMI et la Banque Mondiale prodiguent des conseils plus généraux sur la création d'un environnement propice aux affaires et l'ouverture des pays à l'économie mondiale, en encourageant la privatisation et les partenariats public-privé qui profitent généralement aux multinationales les plus puissantes, tout en soutirant de l'argent au budget public et aux ménages pour le verser aux investisseurs privés.¹⁴

Contrairement à l'ONU, où chaque pays dispose d'une voix, les votes au FMI sont basés sur les contributions financières. Il est difficile de modifier les politiques et les lignes directrices du FMI : pour tout ce qui est fondamental, il faut un vote à la majorité de 85 %. Mais comme le principal actionnaire, les États-Unis, détient plus de 15 % des voix, il dispose d'un véritable droit de veto. Ces règles de vote ont été fixées avant que la plupart des pays africains n'accèdent à l'indépendance. Elles sont l'héritage d'une époque coloniale et, par conséquent, les pays les plus riches conservent le pouvoir de façonner les économies des pays à revenu faible ou moyen.

D'autres institutions mondiales jouent également un rôle. Le club des nations riches de l'OCDE est responsable de la définition des règles fiscales mondiales depuis 60 ans et a donc contribué à l'ordre mondial actuel, qui voit d'énormes sommes d'argent quitter les pays à faibles et moyens revenus pour s'accumuler dans des paradis fiscaux. Les flux financiers illicites en provenance d'Afrique dépassent de loin les recettes provenant de l'aide.

L'aide est un autre instrument que les pays riches utilisent pour façonner les économies et les sociétés des pays à faibles revenus, en particulier dans le domaine de l'éducation. La plupart des gouvernements nationaux, suivant les conseils du FMI, ont des budgets limités pour l'éducation - et le budget dont ils disposent tend à être affecté principalement au paiement des salaires des enseignants (qui représentent généralement entre 75 et 95 % des dépenses d'éducation).¹⁵ L'argent manque pour d'autres domaines de l'éducation - et c'est là que les donateurs peuvent exercer une influence significative. L'une des conséquences inattendues de l'agenda de Paris sur « l'efficacité de l'aide » a été que les donateurs travaillent ensemble dans des consortiums ou des groupes de coordination, assis autour d'une table avec les Ministres de l'Éducation. Dans la pratique, il y a souvent une distorsion des rapports de force, les plus grands donateurs ayant le pouvoir de façonner les priorités en matière d'éducation en fonction de ce qu'ils sont prêts à financer, sans avoir à rendre compte des résultats. La réforme de l'éducation, qui faisait autrefois l'objet de discussions publiques au sein des parlements et dépendait de l'adoption d'une nouvelle législation,

13. ActionAid, Education Internationale et Services Publics Internationaux (2022) The Public Versus Austerity <https://actionaid.org/publications/2021/public-versus-austerity-why-public-sector-wage-bill-constraints-must-end>
14. ActionAid (2017). Tax, privatisation and the right to education. Voir : https://actionaid.org/sites/default/files/international_-_tax_privatisation_and_rte_report_-_summary_-_29.01.18.pdf
15. DFI (2015), Background Paper for EFA Monitoring Report. Trends in government expenditure for public education. Voir : <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000232476>

devient trop souvent tributaire d'un projet de 3 ou 4 ans financé par des donateurs, dépend des intérêts d'une poignée de donateurs puissants, à huis clos sans transparence ni obligation de rendre des comptes.

La décolonisation du financement de l'éducation consiste à remettre en question toutes ces dynamiques de pouvoir faussées. Il s'agit de reconnaître que les politiques mondiales en matière de fiscalité et d'éducation doivent être définies de manière plus inclusive, participative, transparente et démocratique par les Nations Unies. Cela signifie qu'il faut s'opposer au pouvoir des institutions financières internationales qui déterminent le financement disponible pour l'éducation. Cela signifie qu'il faut remettre en question les dynamiques de pouvoir dans le développement des réformes nationales de l'éducation pour s'assurer que les gouvernements nationaux, en consultation avec leurs propres citoyens, déterminent la direction à prendre - en s'opposant aux conseils des bailleurs de fonds des agences extérieures, qui sont convaincues qu'elles savent mieux que quiconque.

Résister aux politiques d'austérité : les 4s

Cette nouvelle version de la boîte à outils remplace la lutte pour le financement de l'éducation dans le contexte susmentionné. Elle est également lancée dans un contexte de mesures d'austérité croissantes dans les pays du monde entier : l'Observatoire de l'Austérité a estimé qu'en 2023, 85% de la population mondiale, soit plus de 6,3 milliards de personnes, vivront dans des conditions d'austérité.¹⁶ Dans ce contexte, les militants de l'éducation ne peuvent plus se contenter de se concentrer sur les parts de budget - nous devons nous battre, ensemble, pour protéger les services publics.

Elle est également lancée alors que l'attention se porte de plus en plus sur les ressources nationales pour la réalisation des droits à l'éducation - nous espérons susciter un intérêt pour mobiliser des 97 % de ressources nationales (en s'opposant au pouvoir des donateurs qui ne représentent que 3 % des ressources de l'éducation mais détiennent souvent la majorité du pouvoir). L'agenda financier adopté lors du Sommet sur la Transformation de l'Éducation jette les bases de cet objectif (voir encadré 3). En développant cet appel, nous pensons qu'il offre une opportunité de décoloniser l'agenda du financement de l'éducation, ce qui nécessite de résister au pouvoir des institutions financières internationales, qui renforcent souvent les dynamiques de pouvoir néocoloniales, et d'aller au-delà du transfert de ressources Nord-Sud pour envisager des solutions universelles, durables et systémiques (voir l'encadré 2).¹⁷ Cela nécessite également une action nationale et mondiale sur la fiscalité, la dette et pour résister aux politiques d'austérité (y compris les réductions de la masse salariale du secteur public promues par le FMI). La décolonisation du financement de l'éducation consiste à examiner la dynamique du pouvoir à tous les niveaux de la prise de décision, afin de garantir un processus démocratique et inclusif.

Nous espérons que cet agenda inspirera les mouvements, tant nationaux qu'internationaux, à se rallier aux 4S afin d'assurer le droit à l'éducation (voir figures 1 et 3). Le cadre des 4S offre une voie à suivre qui recentre le financement national au cœur de cette démarche et peut servir à catalyser un plus grand investissement dans l'éducation en résistant aux impositions politiques de l'austérité. Cet agenda des 4S a été affirmé dans la Déclaration de Nairobi en 2018¹⁸ et, au niveau mondial, par le Sommet des Nations Unies sur la Transformation de l'Éducation en 2022.¹⁹

En outre, il est essentiel d'augmenter la taille, la part, la sensibilité et le contrôle du budget pour garantir que les écoles publiques disposent de ressources suffisantes pour assurer le droit à l'éducation. Pour atteindre l'ODD 4, les pays doivent remplir leurs obligations de fournir une éducation publique gratuite et de qualité. Pourtant, les pays du monde entier ne parviennent pas à allouer le maximum de ressources disponibles. En fait, au cours des dernières années, jusqu'à 40 % des pays à revenus faibles ou intermédiaires ont pris des mesures régressives, en réduisant le budget de l'éducation (contre les principes 16 et 43 des Principes d'Abidjan).²⁰ Au cœur de cette démarche, il y a aussi une vision de l'éducation publique comme étant le seul moyen d'atteindre l'ODD 4. Cela va à l'encontre de nombreuses voix qui prônent des partenariats plus solides avec les acteurs privés pour réaliser l'ODD 4 ; cependant, les faits montrent que, dans de nombreux cas, la privatisation sape les progrès vers une éducation inclusive, équitable et de qualité.

16. Ortiz et Cummins (2022). End Austerity: A Global Report on Budget Cuts and Harmful Social Reforms in 2022-25 Voir: <https://publicservices.international/resources/publications/end-austerity-a-global-report-on-budget-cuts-and-harmful-social-reforms-in-2022-25?id=13501&lang=en>

17. Le terme « néocolonial » est utilisé parce que les puissances occidentales contrôlent de manière écrasante la prise de décision au sein du conseil d'administration du FMI, alors que leurs recommandations ont un impact plus profond sur la Sud Global.

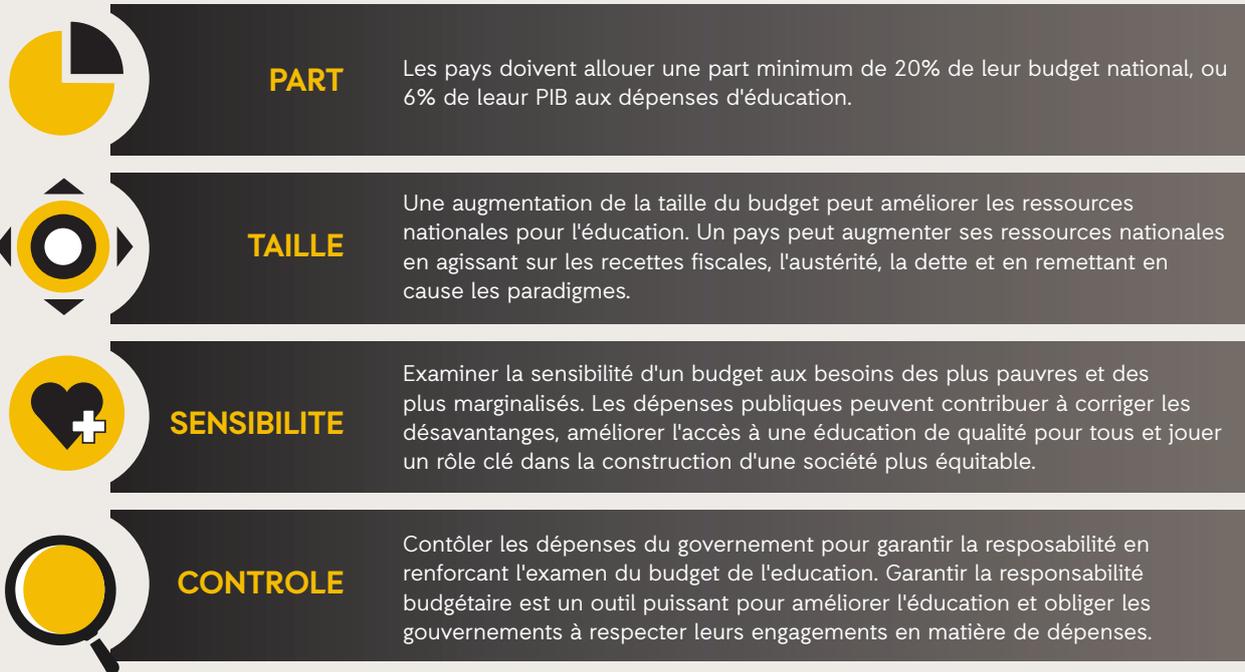
18. Déclaration de Nairobi et Appel à l'Action en faveur de l'Éducation. Voir : <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000263829>

19. Voir: <https://transformingeducationsummit.sdg4education2030.org/CTAFinance>

20. Banque Mondiale/UNESCO (2022) Observatoire du Financement de l'Éducation 2022. Voir: <https://www.unesco.org/gem-report/en/2022-efw>

Le reste de cette boîte à outils s'articule autour de l'examen, module par module, de cet agenda. En voici un bref résumé.

Graphique 3 : Les 4S: Que signifient-ils?



Encadré 3. Sommet sur la transformation de l'éducation : affirmer les engagements mondiaux en faveur des 4 S

En septembre 2022, les dirigeants du monde entier se sont réunis lors du Sommet des Nations Unies sur la Transformation de l'Éducation (TES) afin d'identifier les actions à mener pour remettre l'éducation sur les rails après le COVID. Le sommet a été l'occasion d'élever l'éducation au rang de priorité politique mondiale et de mobiliser des actions pour trouver une solution aux pertes d'apprentissage liées à la pandémie et relancer les engagements en faveur de l'ODD 4. Dans ce contexte, le Volet Financier du sommet s'est conclu par un Appel à l'Action du TES pour que les Finances investissent davantage, plus équitablement et plus efficacement dans l'éducation.²¹

Le sommet confirme l'approche des 4 S en matière de financement national et appelle à la mise en place d'un système d'alerte précoce :

- **ACTION SUR LA FISCALITÉ** : Augmenter les ratios impôt/PIB par des réformes fiscales progressives et changer la manière dont les règles mondiales sont établies !
- **ACTION SUR L'AUSTERITÉ** : Les politiques d'austérité du FMI et la limitation de la masse salariale du secteur public sont le principal obstacle aux salaires et au recrutement des enseignants ! Modifier les conseils habituels !
- **ACTION SUR LA DETTE** : les pays qui dépensent plus pour le service de la dette que pour l'éducation devraient être en première ligne pour l'annulation / la renégociation de la dette. De nouveaux mécanismes sont nécessaires pour s'attaquer à ce problème.
- **ACTION SUR LES PARADIGMES** : les Ministères des Finances doivent considérer l'éducation comme un investissement et non comme un coût de consommation.
- **ACTION SUR LES DROITS DE TIRAGE SPÉCIAUX** : Une nouvelle émission de la monnaie du FMI comme cela a été fait lors de la COVID et de la redistribution.

21. Voir : <https://transformingeducationsummit.sdg4education2030.org/CTAFinance>

MODULE N°1.

PART

Résumé du Module

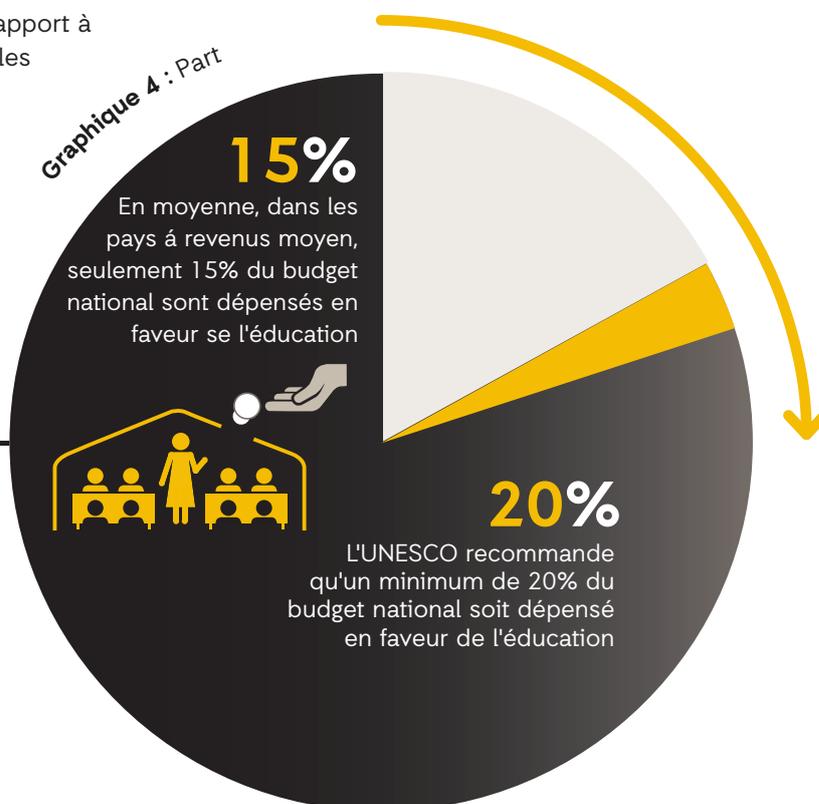
Les pays devraient consacrer au moins 20 % de leur budget national, ou 6 % de leur PIB, à l'éducation. Ce module se concentre sur la part du budget public allouée à l'éducation et vise à aider les militants de l'éducation à plaider pour que leur gouvernement atteigne ces objectifs recommandés au niveau international.

>> Le module aidera les militants de l'éducation à :

- Explorer les tendances en matière de financement des gouvernements et examiner comment la diminution des financements menace la capacité des gouvernements à augmenter leurs budgets.
- Construire des connaissances politiques²² sur les questions liées aux allocations budgétaires, en identifiant pourquoi la part du budget est importante, ce qui pourrait empêcher les gouvernements d'allouer une part équitable à l'éducation, comme le service de la dette. Il examine également les implications d'un manque de financement public sur l'inégalité en termes de dépenses des ménages et d'incitation à la privatisation dans l'éducation.
- Analyser les allocations budgétaires pour l'éducation de leur gouvernement, et effectuer des calculs de base, en décomposant le budget total pour identifier le montant consacré à l'éducation par rapport à d'autres domaines, et pour examiner les "dépenses réelles" au fil du temps.

Part

Le part du budget est le pourcentage du budget total du pays qui est dépense pour l'éducation.



22. Voir Observatoire du Financement de l'Éducation du GCE. Voir: <https://campaignforeducation.org/en/resources/members-reports/education-financing-observatory-efasom>

UNE PART JUSTE : 20% DU BUDGET OU 6% DU PIB

Il est essentiel que les gouvernements consacrent une part suffisante du budget national global pour garantir une éducation de bonne qualité. Il existe un large consensus au sein de la communauté internationale sur le fait que les gouvernements doivent allouer un montant minimum à l'éducation, en remontant au Cadre de Dakar de l'EFA (qui s'engageait initialement à ce que les gouvernements allouent 6 % du PIB à l'éducation et 20 % du budget). Cela a été réaffirmé dans le Cadre d'Action Éducation 2030²³ qui a engagé les gouvernements à consacrer 15 à 20 % du budget à l'éducation ou, selon une autre mesure, 4 à 6 % de leur PIB (bien qu'avec une vision réduite qui a élargi le champ d'application, apportant un seuil minimum plus bas).

Les militants de la société civile et les syndicats d'enseignants demandent que l'extrémité supérieure de ces objectifs soit atteinte, c'est-à-dire 20 % de la part du budget et 6 % du PIB.

En 2021, les dépenses d'éducation moyennes ne représentaient que 14 % de la part du budget et 4,7 % du PIB. Dans les pays à faibles revenus (PFR et PRFM), cette moyenne n'est que d'environ 15 %.²⁴ Bien que cette moyenne varie considérablement d'un pays à l'autre, comme le montre le tableau ci-dessous. Par exemple, la Sierra Leone dépensait 33 % en 2020. Le Nigeria, par exemple, est le troisième pays au monde à consacrer le moins d'argent à l'éducation en proportion de son budget (bien moins de 10 %).²⁵ De nombreux autres pays sont loin d'atteindre les objectifs internationaux, même si c'est de manière moins spectaculaire.

FAITS MARQUANTS

- À l'échelle mondiale, environ un pays sur trois consacre moins de 4 % du PIB et moins de 15 % des dépenses publiques totales à l'éducation.
- Seul un pays sur dix environ dépense 6 % (ou plus) du PIB.
- La moitié d'entre eux dépense moins que le seuil minimal de 4 % du PIB.
- 10% des pays atteignent ou dépassent la part de budget de 20%.
- Seul un quart des pays a dépensé entre 15 et 20 % - les autres pays (plus de la moitié) dépendent moins de 15 %.

Source. Calculs des auteurs basés sur les données de l'Institut de Statistique de l'UNESCO (UIS) (dernières années, 2021-22)

Graphique 5 : Evolutions des parts 2015-2021-22 par région



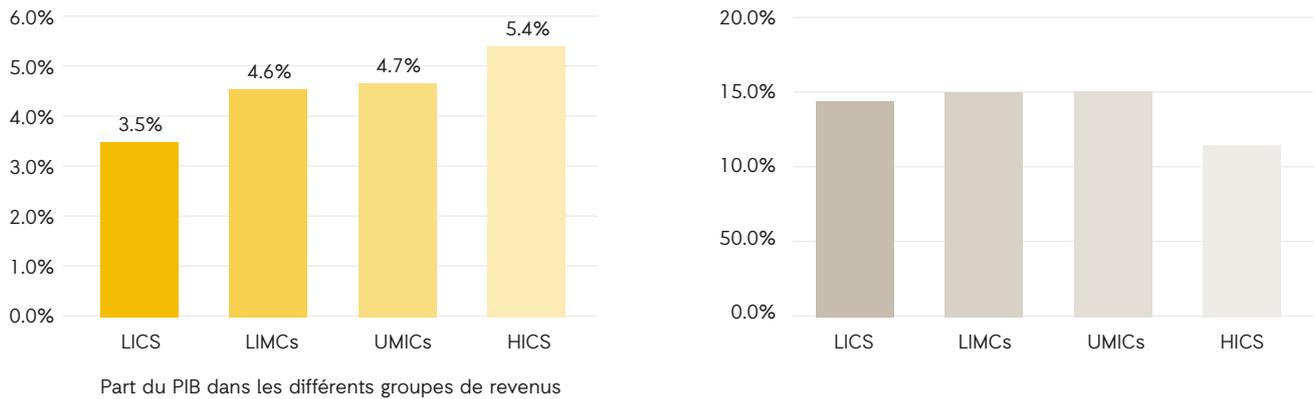
Source: Author's own calculations. Share of budget taken from UNESCO Institute of Statistics, and debt data from World Bank/IMF Low Income Countries - Debt Sustainability Analysis database

23. Voir les recommandations du Cadre d'Action Éducation 2030 : https://uis.unesco.org/sites/default/files/documents/education-2030-incheon-framework-for-action-implementation-of-sdg4-2016-en_2.pdf

24. Données de l'Institut de Statistique de l'UNESCO (UIS) (dernières années, 2021-22 sur la base de la date pour 180 pays. Voir : <https://uis.unesco.org/>

25. Oxfam (2020). Fighting Inequality in the time of COVID-19: The Commitment to Reducing Inequality Index 2020. /<https://oxfamilibrary.openrepository.com/bitstream/handle/10546/621061/rr-fighting-inequality-covid-19-cri-index-081020-en.pdf>

Graphique 6 : Part du budget dans les différents groupes de revenus (dernières années 2021-22*)



Source: Calculs des auteurs : données de l'Institut de Statistique de l'UNESCO (UIS) (dernières années, 2021-22)

» La part des dépenses d'éducation a encore diminué depuis le COVID

Les effets du COVID sur le financement de l'éducation ont été significatifs. La pandémie de COVID a conduit les gouvernements à allouer des ressources publiques à la relance budgétaire, mais les systèmes éducatifs ont eu du mal à obtenir un soutien financier supplémentaire et à s'adapter à la crise.

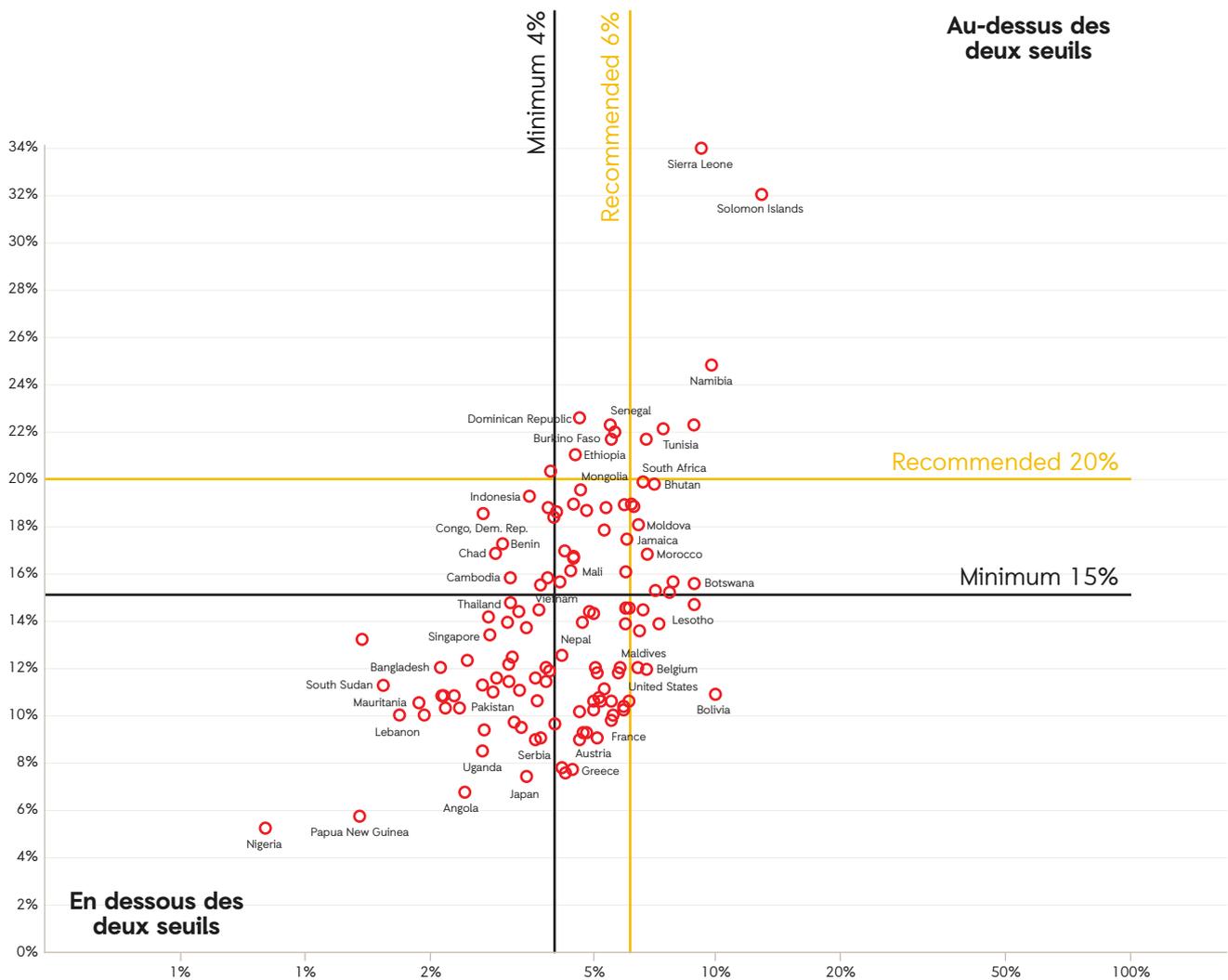
En conséquence, la part des dépenses d'éducation dans les dépenses publiques totales a diminué.²⁶ La baisse de la part du budget consacrée à l'éducation a été plus marquée dans les pays à revenu faible et moyen inférieur, y compris ceux qui ont le plus de difficultés à améliorer la qualité de l'éducation. De plus, dans toutes les régions depuis l'ODD 4, la part a diminué ou est restée stagnante, ce qui va à l'encontre de ce qui est nécessaire pour réaliser les ambitions contenues dans l'objectif.



Enfants scolarisés au Sénégal.
CRÉDIT: ACTIONAID SENEGAL

26. Banque mondiale/UNESCO. Observatoire du Financement de l'Éducation 2022. Op Cit.

Graphique 7 : Quels pays se situent en dessous des seuils minimums de dépenses pour l'éducation en pourcentage du PIB (4%) et en part du budget (15%) ?



Source: Calculs des auteurs : données de l'Institut de Statistique de l'UNESCO (UIS) (dernières années, 2021-22)

PLAN D'ACTION : identifier la part du budget [ici](#)

>>> PIB versus action : Qu'est-ce qui compte ?

Le graphique 4 montre un nombre de pays à revenus faibles et intermédiaires qui allouent actuellement à l'éducation une part de leur PIB et une part de leur budget, à titre d'exemple de l'éventail des pays. Seul un petit groupe de pays atteint les deux objectifs. Certains atteignent l'un mais pas l'autre et beaucoup n'atteignent ni l'un ni l'autre. Les pays qui n'atteignent ni l'un ni l'autre devraient combiner l'expansion des dépenses publiques dans l'économie en augmentant les recettes (ce point est développé dans le module 2) et en augmentant la part de l'éducation dans les dépenses publiques totales. Par exemple, pour que l'Ouganda atteigne 4 % du PIB, il faudrait soit que les dépenses publiques en tant que part du PIB augmentent de manière significative (de 19,6 % en 2021 à environ 35 %), soit que le pays double presque la part en pourcentage des dépenses d'éducation (de 11,4 % en 2021 à environ 22 % des dépenses publiques totales).²⁷

27. Basé sur les derniers chiffres de l'UIS pour l'éducation. Op Cit. Ratios Impôt-PIB extraits de l'Indice d'Engagement en faveur de l'Inégalité (voir note de bas de page 64 pour une explication détaillée de ces chiffres).

>> Explication du Produit Intérieur Brut (PIB)

Le produit intérieur brut (PIB) comprend la valeur marchande de tous les biens et services finaux produits à l'intérieur des frontières d'un pays au cours d'une période donnée, généralement une année. Il comprend :

- Les dépenses de consommation personnelle : Il s'agit des dépenses effectuées par les ménages pour l'achat de biens et de services, tels que l'alimentation et le logement.
- L'investissement intérieur privé brut : Cela comprend les dépenses en nouveaux biens d'équipement, tels que les usines.
- Les dépenses de consommation des administrations publiques et les investissements bruts : Cela comprend les dépenses de tous les niveaux du gouvernement en biens et services, tels que la défense, l'éducation et les infrastructures.
- Les exportations nettes : Il s'agit de la différence entre les exportations (biens et services produits dans le pays et vendus à l'étranger) et les importations (biens et services produits à l'étranger et vendus dans le pays).

Il est important de noter que le PIB est la norme la plus répandue pour mesurer la valeur des économies et que les dépenses d'éducation exprimées en pourcentage du PIB peuvent fournir aux activistes de l'éducation des informations utiles. Le PIB n'est pas exempt de critiques. Par exemple, le travail de soins non rémunéré, comme les soins aux membres de la famille ou les tâches ménagères, n'est pas pris en compte dans les calculs du PIB parce qu'il ne s'agit pas d'une transaction marchande et qu'il n'a pas de "valeur marchande". ActionAid, qui s'aligne sur l'analyse économique féministe, affirme que cette exclusion est problématique parce qu'elle ne tient pas compte des contributions importantes que les femmes apportent par leur travail de soins non rémunéré et qu'elle perpétue les inégalités entre les sexes en renforçant l'idée patriarcale selon laquelle le travail de soins n'a pas de valeur.

PLAN D'ACTION : Calculer la part du budget/PIB - [ici](#)

>> Quel critère de référence doivent utiliser les militants de l'éducation?

Il est important d'évaluer les avantages relatifs de l'utilisation de la mesure des dépenses gouvernementales (c'est-à-dire la part du budget de 20 %) ou du pourcentage du PIB (c'est-à-dire les 6 %) dans chaque pays à des fins de plaidoyer. Chaque mesure peut révéler des problèmes différents de financement de l'éducation dans un pays.

- **Mesurer la part du budget total allouée à l'éducation.** Le pourcentage du budget national alloué à l'éducation est souvent la meilleure mesure de l'engagement d'un gouvernement en faveur des dépenses d'éducation - c'est l'aspect sur lequel il peut le plus facilement avoir un impact direct. Il peut également faciliter la comparaison des dépenses dans le temps, puisqu'il n'est pas nécessaire de les ajuster pour tenir compte de l'inflation ou de la déflation. Si le budget total augmente ou diminue mais que la part allouée à l'éducation reste la même, on peut supposer que le gouvernement a un engagement stable. Si la part allouée à l'éducation augmente ou diminue, on peut supposer que cela est dû à un changement dans les priorités du gouvernement. Toutefois, il convient de noter que la part allouée à l'éducation est souvent plus élevée dans certains pays à faibles revenus ou dans des États fragiles, parce que le budget du gouvernement ne couvre que quelques secteurs de base (santé, éducation, défense, etc.) et que les recettes publiques sont plus faibles en pourcentage total du PIB.
- **Mesurer la part du PIB allouée à l'éducation.** L'analyse des chiffres du budget par rapport au PIB est un moyen utile d'examiner les tendances dans le temps et élimine la nécessité de tenir compte de l'inflation. L'examen des dépenses d'éducation en tant que ratio du PIB peut également permettre de déterminer si les fluctuations des dépenses peuvent être expliquées par les celles de l'économie. Il peut s'agir d'une mesure utile pour déterminer si le gouvernement fait suffisamment d'efforts pour collecter des recettes suffisantes pour financer ses contributions budgétaires - en particulier si l'on combine cette mesure avec une analyse des méthodes de collecte des recettes. Un gouvernement ne peut s'engager à hauteur de 6 % du PIB que si son ratio global de recettes au PIB est sain. Par conséquent, une faible allocation à l'éducation en pourcentage du PIB peut être le résultat d'une faible collecte globale d'impôts par le gouvernement, ce qui aurait un impact sur tous les secteurs. Cette question sera examinée plus en détail dans le module suivant. Il convient également de noter que lorsque les pays ont une base de production étroite, les dépenses publiques représentent une part importante du PIB.

The above exercise can help you to do a practice go at analysing both the budget share and percentage of GDP.

>> Mesurer les dépenses réelles d'éducation dans le temps

Le plaidoyer budgétaire qui ne s'intéresse qu'au budget d'une seule année ou d'un nombre limité d'années risque de ne pas identifier les tendances des dépenses d'éducation. Il est donc important d'être conscient des tendances dans le temps, également dans le cadre de la défense du budget de l'éducation, car les dépenses d'éducation ne sont pas un investissement ponctuel à court terme, mais plutôt un investissement à long terme qui nécessite des engagements financiers progressifs et prévisibles.

Pourtant, les budgets ont tendance à être présentés en montants nominaux, qui sont les chiffres réels alloués ou dépensés pour l'éducation au cours d'une année donnée. Pour obtenir une bonne mesure de l'évolution des dépenses dans le temps et pour comparer une année à l'autre, il est important d'examiner ce qui se passe en termes réels - c'est-à-dire que les dépenses nationales en matière d'éducation ont-elles augmenté ou diminué en termes réels (au-dessus/au-dessous du taux d'inflation) au fil du temps (par rapport aux années précédentes) ? L'exercice ci-dessous vous aidera à effectuer une analyse pratique de cette question.

PLAN D'ACTION : Calculer le montant réel dans le temps [ici](#)

>> Quelle est la part réelle ?

Il est important de pouvoir faire sa propre analyse de la part du budget consacrée à l'éducation. Certains pays ne rendent compte de leur part qu'une fois que le service de la dette a été retiré, par exemple au GPE et à l'Institut de Statistique de l'UNESCO (ou dans le budget des citoyens). Cela gonfle artificiellement la part du budget consacrée à l'éducation (et à d'autres services). Pour vous assurer que vous calculez la part "réelle" et que vous comprenez les pressions exercées sur le budget, procédez toujours à votre propre analyse - le budget pratique de l'exercice ci-dessus peut vous aider à démarrer si vous n'avez jamais fait cela auparavant.

Quels sont les autres éléments qui se disputent l'espace budgétaire ?

En examinant le budget complet du gouvernement, il peut être possible d'identifier comment le fait de dépenser moins dans un autre secteur peut augmenter la part du budget consacrée à l'éducation, ou peut révéler où la dette peut ronger les dépenses publiques, par exemple. Il est donc important de comprendre le budget dans son ensemble. L'un des facteurs les plus importants qui déterminent les niveaux et les tendances des dépenses pour chaque gouvernement est la marge de manœuvre budgétaire disponible, c'est-à-dire la marge de manœuvre dans le budget existant pour déplacer les dépenses. La décision d'un gouvernement quant au montant à consacrer à l'éducation repose généralement sur une combinaison de facteurs, notamment le montant des recettes qu'il perçoit, la marge de manœuvre dont il dispose dans son budget pour modifier l'affectation des dépenses aux différents secteurs, et son degré d'engagement en faveur de l'éducation.

>> Les dépenses récurrentes et en capital permettent-elles d'assurer l'équité et la qualité ?

Certains militants de l'éducation s'inquiètent du manque de budgets d'investissement dans l'éducation. Bien qu'il soit important pour la plupart des pays à faibles revenus de disposer de plus de fonds pour l'investissement, cela ne doit pas se faire au détriment des budgets récurrents qui sont nécessaires pour garantir les salaires et d'autres biens essentiels à la qualité. Pour atteindre l'ODD 4, les budgets doivent être augmentés afin de financer des projets d'investissement ponctuels, tels que la construction d'écoles, et d'accroître les coûts récurrents (ou de fonctionnement), qui comprennent les paiements liés aux enseignants et constituent donc la composante budgétaire la plus importante.

Une ventilation des coûts de l'ODD 4 de l'ONU²⁸ a noté que pour atteindre la qualité et l'équité, 84 % devraient être consacrés aux coûts récurrents/de fonctionnement - dont 75 % aux salaires - et 14 % aux projets d'investissement/

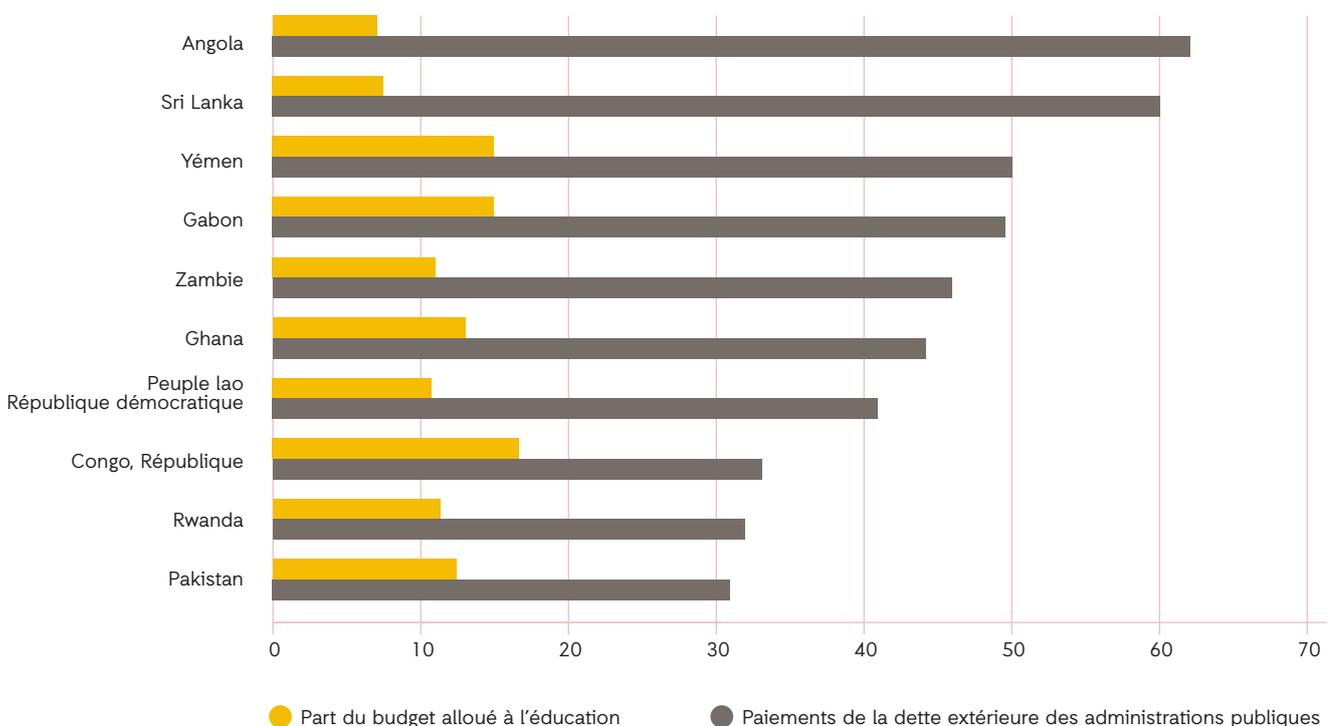
28. Document de référence pour le modèle de calcul des coûts de l'ODD 4, Rapport Mondial de Suivi sur l'Éducation (2015). Atteindre les objectifs en matière d'éducation dans les pays à revenus faibles et intermédiaires de la tranche inférieure : Reaching education targets in low and lower middle-income countries: Costs and finance gaps to 2030. Voir : <https://en.unesco.org/gem-report/node/819>

de développement. Cela signifie que les dépenses récurrentes, en particulier les salaires des enseignants, doivent impérativement être maintenues à des niveaux élevés, tout en laissant de la place dans le budget pour les dépenses d'investissement. Cependant, comme de nombreux gouvernements ont déjà du mal à payer les salaires et à recruter des enseignants formés et qualifiés supplémentaires en raison des contraintes budgétaires récurrentes, il faudra redoubler d'efforts pour stimuler les investissements vitaux dans les développements nécessaires et pour payer davantage d'enseignants. La réponse est de garantir des budgets plus importants dans l'ensemble, et des allocations plus importantes à la fois pour les dépenses récurrentes et pour les dépenses d'investissement !

Il est important d'être conscient des autres secteurs sociaux, tels que la santé ou la protection sociale, et de ne pas leur faire concurrence en matière de dépenses. Mais il est parfois possible d'identifier des opportunités gagnant-gagnant pour transformer de mauvaises affectations des dépenses publiques en bonnes affectations afin d'augmenter la part du budget consacrée aux biens sociaux. Dans un certain nombre de pays, des montants très élevés du budget sont consacrés au service de la dette et aux dépenses de défense, ce qui laisse peu de place aux dépenses dans les secteurs sociaux (y compris l'éducation).

En effet, de nombreux pays à revenus faibles ou intermédiaires sont actuellement confrontés à une grave crise de la dette, qui entraîne des réductions des dépenses dans les services publics. Nous reviendrons sur l'impact de cette situation sur le montant des recettes publiques disponibles pour les services publics dans le prochain module, mais il est important de comprendre l'impact que le service de la dette peut avoir sur la capacité d'un pays à allouer une part équitable à l'éducation. Nous avons pris une petite poignée de pays qui traversent actuellement une crise de la dette et avons comparé les recettes allouées au service de la dette pour la dernière année disponible (2021) aux dépenses consacrées à l'éducation (voir le graphique 5 ci-dessous). Les résultats sont choquants.

Graphique 8 : Service de la dette en % du budget vs part de l'Éducation dans le budget : quelle est la situation dans certains des pays les plus endettés ?



Source: Calculs de l'auteur. Part du budget tirée de l'Institut de Statistique de l'UNESCO, et données sur la dette tirées de la base de données de la Banque Mondiale/FMI sur les Pays à faibles revenus - Analyse de la viabilité de la dette.

AGIR : Comparer les dépenses dans les différents secteurs et calculer la Part de l'éducation avant déduction du service de la dette [ici](#)

➤ Part en pourcentage de l'APD consacrée à l'éducation

Les subventions de l'Aide Publique au Développement (APD) accordées par les gouvernements des pays de l'OCDE restent un élément essentiel du financement pour de nombreux pays à faibles revenus ou en proie à des crises prolongées ou à des situations d'urgence.

Pourtant, l'APD représente moins de 3 % des dépenses globales d'éducation (environ 2 % des dépenses d'éducation dans les pays à revenus intermédiaires de la tranche inférieure et 18 % dans les pays à faibles revenus). Fait inquiétant, la part de l'APD allouée à l'éducation a chuté de 8,8 % en 2019 à 5,5 % en 2020, et la part de l'aide humanitaire accordée à l'éducation a été réduite de 2,9 % en 2019 à 2,5 % en 2021.²⁹ La baisse de l'aide bilatérale à l'éducation en 2020 a, depuis, été suivie de réductions de l'aide affectée à l'éducation par les principaux donateurs et de changements dans les priorités de certains gouvernements donateurs.

Le récent Appel à l'Action sur le Financement du Sommet sur la Transformation de l'Éducation a demandé aux donateurs à s'engager à respecter le critère établi de 0,7 % du Revenu National Brut (RNB) des donateurs pour l'Aide Publique au Développement (APD) et à augmenter la proportion de cette aide destinée à l'éducation pour atteindre 15 à 20 % des portefeuilles et l'allouer aux pays où les besoins sont les plus importants. Cependant, l'analyse des engagements de l'UNESCO a montré que seuls deux pays donateurs ont exprimé une promesse future d'augmenter l'aide pour soutenir l'éducation dans les situations d'urgence ou l'éducation des filles.³⁰

En outre, l'APD a un rôle tout à fait unique à jouer, c'est-à-dire dans les cas où les pays à faibles revenus et/ou les pays en situation d'urgence ont du mal à allouer des ressources suffisantes et ont besoin d'un soutien pour leurs plans sectoriels en matière d'éducation. Elle devrait être harmonisée avec ces plans (c'est-à-dire le soutien budgétaire et sectoriel) et ne pas être allouée au financement de projets parallèles. Si l'aide peut encore jouer un rôle, elle ne doit pas déterminer l'ordre du jour et doit être correctement harmonisée et alignée - pour éviter de tomber dans des schémas et des héritages néocoloniaux, où l'aide détermine l'ordre du jour.

Les insuffisances des dépenses publiques

Au fil du temps, l'insuffisance des dépenses publiques a affaibli de nombreux systèmes éducatifs. Par exemple, les Nations Unies ont estimé qu'il y a un déficit de financement de 100 milliards de dollars pour atteindre l'ODD 4 au niveau mondial - mais dans de nombreux pays subsahariens, ce déficit représente jusqu'à la moitié de ce qui est nécessaire (entre les niveaux de financement actuels et ce qui est nécessaire d'ici à 2030).³¹

Lorsque les dépenses sont insuffisantes, la qualité en souffre, ou les coûts doivent être récupérés ailleurs, ou certaines parties de l'éducation ne sont pas financées (et souvent les trois sont affectées négativement). Un bon exemple de cette situation est l'évolution des dépenses par élève au fur et à mesure que l'offre éducative s'est élargie pour inclure à la fois davantage d'élèves et des niveaux d'enseignement plus élevés. Cette expansion ne s'est pas accompagnée d'une augmentation significative de la part du budget et, par conséquent, dans de nombreux pays, les dépenses par élève sont scandaleusement faibles - avec une moyenne de seulement 53 dollars par an en 2020, soit moins d'un dollar par semaine. Ce chiffre est de 300 dollars par an dans les pays à revenus moyens inférieurs et d'environ 1 000 dollars dans les pays à revenus moyens supérieurs. Au niveau régional, en Afrique subsaharienne (254 dollars) et en Asie du Sud (358 dollars). En revanche, les pays à revenus élevés dépensent en moyenne environ 7 787 dollars par an et par personne en âge d'être scolarisée.³² Il en résulte des inégalités mondiales choquantes en matière d'éducation.

Dans les cas où les dépenses sont trop faibles, les fonds sont trop dispersés pour fournir les garanties de qualité les plus élémentaires.

29. Banque Mondiale/UNESCO. Observatoire du Financement de l'Éducation 2022. Op Cit.

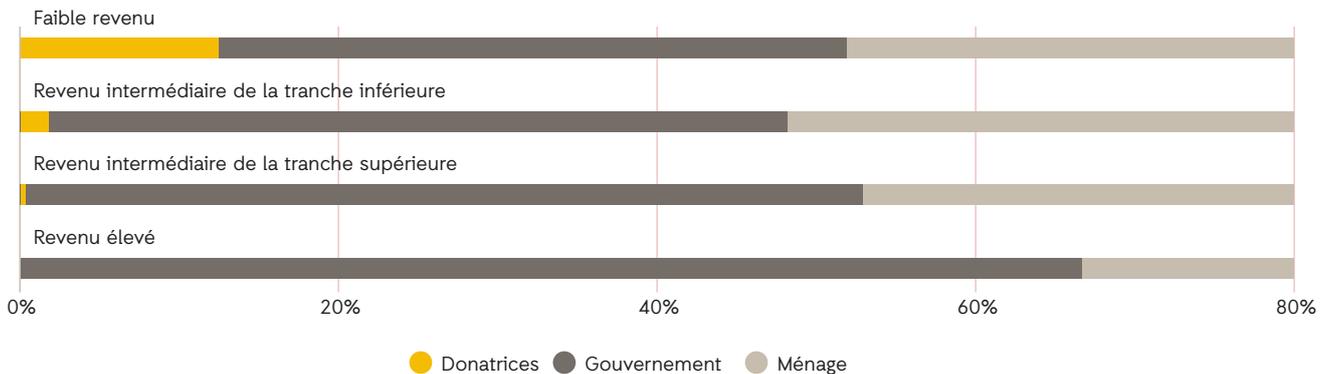
30. UN (2022) Rapport sur le Sommet 2022 sur la Transformation de l'Éducation organisé par le Secrétaire Général des Nations Unies. Voir https://www.un.org/sites/un2.un.org/files/report_on_the_2022_transforming_education_summit.pdf

31. UNESCO (2023). Les pays ont-ils les moyens d'atteindre leurs objectifs nationaux pour l'ODD 4 ? Voir : <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000385004/PDF/385004eng.pdf.multi>

>> Lorsque la part est trop faible, qui paie ?

L'examen des budgets publics soulève souvent des questions quant à savoir qui d'autre paie ou pourrait contribuer à l'éducation, ce qui n'est pas pris en compte dans le budget et quelle est la relation avec les dépenses publiques. La diminution des ressources publiques est susceptible d'accroître les inégalités en matière d'éducation, puisque les dépenses d'éducation publique ont tendance à bénéficier aux apprenants relativement plus défavorisés, et que les familles aux revenus les plus faibles ne peuvent pas se permettre de financer une éducation de même qualité que les familles plus aisées. Pourtant, en 2020, seule la moitié des dépenses d'éducation dans les pays à faibles revenus provenait des dépenses publiques. Une part importante provient des ménages.

Graphique 9 : Dépenses d'éducation des donateurs, du gouvernement et des ménages



Source: Adapté du site web du GEM SCOPE (dernières données disponibles, téléchargées en Mars 2023) : <https://www.education-progress.org/en/articles/finance>

FAITS MARQUANTS

- Dans de nombreux pays à revenus faibles ou intermédiaires, les ménages contribuent à hauteur d'un cinquième à la moitié de l'ensemble des dépenses d'éducation.
- Dans un pays médian, les ménages couvrent 30 % du coût de l'éducation.
- Bien que les donateurs contribuent à 13 % des dépenses dans les pays à faibles revenus, ils contribuent à moins de 1 % à l'échelle mondiale - et sont à peine visibles en montants absolus.
- La part des ménages dans les dépenses totales d'éducation atteint 70 % dans certains pays, dont Haïti, le Bangladesh et le Nigéria.
- Le Nigeria affichait l'un des plus faibles niveaux de dépenses publiques en pourcentage du PIB. Pourtant, une fois les contributions des ménages prises en compte, les dépenses totales d'éducation du Nigéria en pourcentage du PIB sont identiques à celles de la France.
- Le gouvernement pakistanais a dépensé moins de 2,5 % du PIB, soit moins que l'Allemagne, mais le Pakistan a globalement dépensé plus que l'Allemagne car les ménages ont consacré plus de 3 % du PIB à l'éducation.

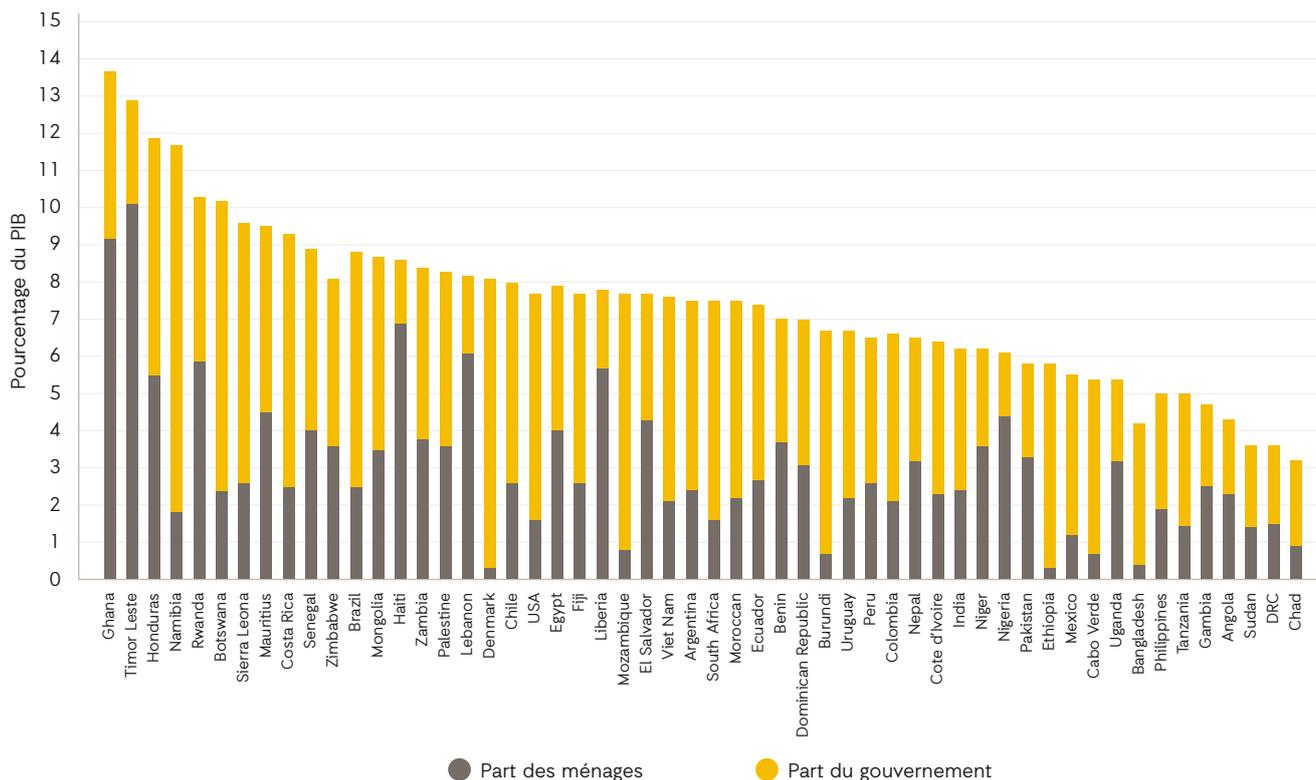
Source. Adapté du site web du GEM SCOPE (dernières données disponibles, téléchargées en Mars 2023) : <https://www.education-progress.org/en/articles/finance>

Le déficit des dépenses publiques est souvent partiellement compensé par les dépenses des ménages en matière d'éducation. Les paiements directs des ménages (paiements au point d'utilisation de l'éducation, tels que les frais d'utilisation facturés par les établissements d'enseignement public) représentent encore une part importante des dépenses totales d'éducation. Les ménages représentent une part importante des dépenses totales dans les pays à revenus faibles et moyens inférieurs. Globalement, les ménages ont contribué à un peu moins d'un quart des dépenses mondiales d'éducation en 2020, mais dans les pays à faibles revenus, cette part était de 35 %. En comparaison, les ménages des pays à revenus élevés ont contribué à hauteur de 16 % aux dépenses totales d'éducation.³³

32. Banque Mondiale/UNESCO. Observatoire du Financement de l'Éducation 2022. Op Cit.

33. Banque Mondiale/UNESCO. Observatoire du Financement de l'Éducation 2022. Op Cit.

Graphique 10 : Montant consacré à l'éducation par les ménages et les administrations publiques en pourcentage du PIB



Source: Adapté du site web du GEM SCOPE (dernières données disponibles, téléchargées en Mars 2023) : <https://www.education-progress.org/en/articles/finance>

Il existe également d'importantes variations entre les pays, même au sein d'une même catégorie de revenus. Par exemple :

- Dans les pays à faibles revenus, les ménages représentent 5 % des dépenses totales d'éducation en Éthiopie et 10 % au Mozambique, mais 59 % en Ouganda et 73 % au Liberia. Au Népal, les dépenses des ménages en matière d'éducation représentent 3,2 % du PIB, et les ménages financent la moitié de toutes les dépenses d'éducation - les ménages compensant le manque de dépenses du gouvernement et la baisse des financements extérieurs.³⁴ Ce pourcentage atteint 71 % dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire.
- Parmi les pays à revenus intermédiaires de la tranche inférieure, les parts sont de 5 % au Lesotho et à Sao Tomé-et-Principe, mais de 71 % au Bangladesh et de 72 % au Nigeria.³⁵ En Zambie, les dépenses des ménages en matière d'éducation représentent 3,8 % du PIB, la majeure partie étant consacrée aux frais de scolarité dans les écoles non publiques, les 10 % les plus riches dépensant plus que le reste de la population réunie.³⁶

Il s'agit d'une manière régressive de financer le système éducatif. Il s'agit également d'une violation du droit à l'éducation, car les barrières financières représentent un obstacle majeur pour de nombreux individus et sociétés lorsqu'il s'agit d'accéder à ces droits - un nombre bien trop important de familles aux revenus les plus faibles dans le monde se voient refuser leur droit à l'éducation.

Lorsque le financement provient de la poche des personnes aux revenus les plus faibles, il grignote davantage sur le maigre budget du ménage, et si la charge sur les finances familiales est trop élevée, des problèmes d'accès à l'éducation et d'équité se posent. Les frais d'utilisation, qui représentent souvent la plus grosse charge pour les ménages, peuvent à la fois décourager les pauvres de commencer ou d'achever leurs études et exacerber la pauvreté, en obligeant les parents à assumer une partie de la charge du financement de l'éducation. Le niveau élevé des dépenses d'éducation signifie que les ménages doivent épargner et emprunter pour la financer. Dans les pays à revenus faibles et intermédiaires, environ une famille sur six épargne pour payer les frais de scolarité. En Haïti, au Kenya, aux Philippines et en Ouganda, 30 % ou plus des ménages empruntent pour payer les frais de scolarité.³⁷

34. Alliance TaxED (2021), Fiche d'information sur le Népal. <https://actionaid.org/publications/2021/financing-future-delivering-sustainable-development-goal-4>

35. Banque mondiale/UNESCO. Observatoire du Financement de l'Éducation 2022. Op Cit.

36. TaxED alliance (2021), Fiche d'information sur la Zambie (voir lien à la note de bas de page 30).

37. Extrait de UNESCO (2021). <https://www.education-progress.org/en/articles/finance>

Encadré 4. Jusqu'à quel point peut-on parler de liberté ?

Le droit international relatif aux droits de l'homme précise que l'enseignement primaire doit être obligatoire et gratuit, tandis que l'enseignement secondaire et supérieur doit devenir progressivement gratuit (voir les articles 13 et 14 du Comité des Droits Economiques, Sociaux et Culturels, 1976 ; ou l'article 28 de la Convention Relative aux Droits de l'Enfant, 1989). Malgré ces obligations internationales, de nombreux pays continuent d'imposer des frais directs et indirects, même au niveau primaire, ce qui entrave l'accès à l'éducation de nombreux enfants dans le monde. Pratiquement tous les pays ont signé la CDE et sont donc tenus d'assurer la gratuité de l'enseignement obligatoire, au moins au niveau primaire. Même si un État a des difficultés financières, c'est à lui qu'il incombe de prouver qu'il prend des mesures appropriées pour la réalisation progressive de ce droit.

Le Comité des Droits Economiques, Sociaux et Culturels (CESCR) précise également que les frais indirects ne peuvent constituer un obstacle à l'accès à l'éducation : *“Les frais imposés par le gouvernement, les autorités locales ou l'école, ainsi que d'autres coûts directs, constituent des obstacles à l'exercice du droit et peuvent en compromettre la réalisation. En outre, ils ont souvent un effet très régressif. Leur élimination est une question qui doit être abordée dans le plan d'action requis. Les coûts indirects, tels que les prélèvements obligatoires sur les parents (parfois présentés comme volontaires, alors qu'ils ne le sont pas), ou l'obligation de porter un uniforme scolaire relativement coûteux, peuvent également entrer dans la même catégorie”* (CESCR, Observation générale 11 §7).

Cela signifie que les États doivent supprimer les frais de scolarité, même si certains coûts indirects peuvent être autorisés. En fait, *“les États devraient adopter des mesures spéciales pour atténuer les effets négatifs des coûts indirects sur les enfants des ménages les plus pauvres. Ces mesures comprennent la fourniture gratuite de manuels et de transports scolaires, ainsi que des bourses et autres subventions financières pour les enfants financièrement défavorisés. Dans la mesure où les uniformes scolaires sont obligatoires, ils doivent être fournis gratuitement aux enfants des ménages les plus pauvres. La gratuité des repas de midi est une bonne pratique pour inciter les parents à envoyer leurs enfants à l'école”*.³⁸

L'élimination des frais de scolarité, du moins sur le papier, a entraîné une forte augmentation de la scolarisation, en particulier dans les zones rurales, et de nombreux progrès vers la parité entre les sexes, *“l'UPE a considérablement réduit le biais de richesse qui caractérisait l'accès à l'enseignement primaire en 1992, a contribué à établir l'égalité entre les sexes en augmentant l'accès des filles à l'enseignement primaire et a réduit l'incidence des abandons scolaires liés au coût de l'enseignement primaire”*.³⁹

Dans le cadre d'enquêtes menées dans différents pays, ActionAid a constaté que les parents faisaient état des frais suivants : frais d'examen, taxe de développement, bulletins scolaires, frais de l'association parents-enseignants et frais d'uniforme. Il existe également d'autres frais tels que les repas, les frais d'excursion ou de sport, les frais de motivation des enseignants, les manuels et les fournitures scolaires. La plupart de ces frais étaient obligatoires et les enfants dont les familles ne payaient pas à temps étaient renvoyés chez eux, même dans les écoles gouvernementales ou publiques, ce qui semble constituer une violation de leur droit à l'éducation.⁴⁰

➤ Lorsque la part est trop faible, elle exacerbe la privatisation

Une autre conséquence du sous-financement de l'éducation est qu'il ouvre la porte à la privatisation. En 2014, le rapporteur spécial des Nations Unies a clairement décrit le problème du sous-financement du secteur public : *“Le sous-financement persistant de l'enseignement public coïncide avec l'augmentation rapide de l'ampleur et de la portée des acteurs privés dans le domaine de l'éducation”*.⁴¹ Le sous-financement chronique des services

38. UNESCO (2008). The Right to primary education free of charge for all: ensuring compliance with international obligations. Voir : <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000159168>

39. Deininger (2003). Does cost of schooling affect enrolment by the poor? Universal primary education in Uganda. Economics of Education Review, 2003, vol. 22, issue 3, 291-305. www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S0272775702000535?via%3Dihub

40. ActionAid (2017). Tax, privatisation and the right to education. Op Cit

41. Déclaration du Rapporteur Spécial sur le droit à l'éducation à la 69e session de l'Assemblée Générale de l'OHCHR (2014). Consultable sur : <https://www.ohchr.org/en/statements/2014/10/statement-special-rapporteur-right-education-69th-session-general-assembly>

publics contribue largement à cette situation, en compromettant la qualité des services publics, en suscitant des désillusions et en ouvrant la voie à la privatisation des services.⁴²

En effet, ces dernières années, on a assisté à un changement qualitatif et quantitatif du rôle des acteurs non étatiques dans l'offre d'éducation, avec un engagement plus important du secteur privé à but lucratif dans l'éducation. De nombreuses voix s'élèvent pour réclamer des partenariats plus solides avec les acteurs privés. Cependant, les effets négatifs de la privatisation croissante de l'éducation sur l'équité et d'autres domaines deviennent une préoccupation centrale pour les spécialistes et les praticiens de l'éducation, du développement et des droits de l'homme. Certes, la privatisation est une stratégie commerciale axée sur le profit, le choix et l'efficacité, ce qui peut aller à l'encontre de la garantie d'une éducation de qualité et équitable pour tous.

En réalité, les preuves des conséquences de la privatisation en termes d'exclusion, de segmentation, de ségrégation, d'inégalité des chances, de stigmatisation de l'enseignement public, de détournement de fonds essentiels, d'abaissement des normes d'enseignement, de rétrécissement du programme scolaire, etc. sont de plus en plus nombreuses.⁴³

L'idéologie néolibérale intrinsèque à cette démarche est ancrée dans une approche de l'éducation fondée sur le capital humain, qui soutient que les prestataires privés élargissent le choix, sont plus efficaces et plus rentables. Les coûts récurrents, à savoir les salaires des enseignants, représentent la plus grande part des budgets de l'éducation, souvent de 80 à 90 %. C'est pourquoi, lorsque l'objectif est de réduire les coûts, différentes stratégies, telles que la limitation du recrutement des enseignants, l'augmentation du nombre d'élèves par enseignant, le gel ou la réduction des salaires, ou l'emploi d'enseignants moins qualifiés, voire non qualifiés (sur la base de contrats à court terme), sont monnaie courante. Les chaînes d'écoles privées à bas prix (ou Low-Fee Private School - LFPS) ont toujours employé des enseignants non qualifiés en leur versant des salaires beaucoup plus bas afin de réduire les coûts.

Les principes d'Abidjan,⁴⁴ fondés sur les obligations des États en matière de droits de l'homme de fournir un enseignement public et de réglementer l'implication du secteur privé dans l'éducation, consacrent des lignes directrices rigoureuses pour évaluer le rôle des prestataires privés et consolident la législation internationale dans un document unique, soulignant les responsabilités des gouvernements en matière de respect, de protection et de mise en œuvre du droit à l'éducation. Le Principe 25 fait référence à l'obligation de l'État de prévenir ou de corriger la discrimination directe ou indirecte dans ou par l'éducation, par exemple, y compris les disparités systémiques dans les opportunités d'éducation ou les résultats, en soulignant les désavantages socio-économiques. Le Principe 48 affirme que les acteurs privés peuvent compléter, mais non supplanter ou remplacer l'offre d'éducation de l'État, et qu'ils ne peuvent avoir d'impact négatif systématique, tel que la création ou l'enracinement de disparités en matière d'éducation.

L'étude d'ActionAid au Ghana, au Kenya et en Ouganda et la recherche collaborative au Malawi, au Mozambique, au Nigeria et en Tanzanie ont utilisé ces principes pour comprendre l'impact de la privatisation sur le droit à l'éducation. Elles ont conclu que ces États ne respectent pas leurs obligations de fournir une éducation gratuite et de qualité et de réglementer de manière adéquate les prestataires privés en matière d'éducation. Cela s'explique en partie par le fait qu'ils ne financent pas suffisamment le secteur et que le secteur privé se développe en conséquence. Cette croissance du secteur privé provoque et enracine les inégalités sociales, entraînant une stratification et d'énormes disparités dans les opportunités d'éducation. Par exemple, il y a presque deux fois plus d'écoles privées que d'écoles publiques à Accra (Ghana) et plus de la moitié des élèves du primaire sont inscrits dans des écoles privées à Lagos (Nigeria), ce qui indique qu'au lieu de les compléter, elles remplacent l'offre de l'État. Les enfants qui fréquentent les écoles publiques peuvent difficilement rivaliser avec leurs homologues des écoles privées pour les quelques places disponibles dans les écoles secondaires et les universités publiques. Ainsi, l'existence des écoles privées crée et perpétue progressivement un système de classes stratifiées qui limite les chances de mobilité sociale.⁴⁵

42. Ibid

43. Voir : <https://www.un.org/en/our-work/documents>.

44. Voir : <https://www.abidjanprinciples.org/>.

45. ActionAid (2017). Tax, privatisation and the right to education. Op Cit.

Cela a conduit à un certain nombre d'initiatives visant à résister à ces tendances à la privatisation, avec l'appui des syndicats d'enseignants et des organisations de la société civile qui soutiennent ou mènent la charge de différentes manières. Par exemple, Education Internationale a développé la Campagne de Réponse Globale contre la privatisation et la commercialisation de l'éducation,⁴⁶ avec une évolution plus récente d'EI cherchant à affirmer l'importance de l'éducation publique à travers la campagne « Go Public : Fund Education ».⁴⁷ Les membres de la Campagne Mondiale pour l'Education se sont engagés à plusieurs niveaux au sein du mouvement, la plupart d'entre eux luttant contre la privatisation de l'éducation dans l'optique des droits à l'éducation.⁴⁸

Encadré 5. Partenariats Public-Privé dans l'Education

Les PPP sont un terme vague qui couvre un large éventail d'accords dans différents secteurs et qui se prête à diverses interprétations. Selon l'aperçu de la Banque Mondiale,⁴⁹ les PPP sont « *un contrat à long terme entre une partie privée et une entité gouvernementale, pour la fourniture d'un bien ou d'un service public, dans lequel la partie privée assume une part importante des risques et des responsabilités de gestion, et où la rémunération est liée à la performance* ».

Dans le domaine de l'éducation, les PPP sont apparus dans les années 1990, suite au sentiment que les systèmes éducatifs publics étaient inefficaces pour répondre aux besoins de l'ensemble de la population, car ils offraient des prestations de qualité médiocre et ne laissaient pas de place au choix des parents. L'impulsion donnée aux PPP s'est produite au moment où les systèmes d'éducation publique ont été privés de fonds dans le cadre des ajustements structurels dans les années 1980 et 1990. Les PPP peuvent prendre différentes formes, telles que les bons d'études, les écoles à charte ou d'autres accords de gouvernance qui ont permis la création d'écoles en dehors du système d'éducation de masse, et le soutien d'initiatives axées sur l'offre. Depuis les années 2000, ils sont associés à un récit qui met en évidence l'inefficacité des écoles publiques, dans le cadre de la "crise de l'apprentissage". La solution était la Nouvelle Gestion Publique, qui consistait à passer de systèmes éducatifs gérés par l'État et reposant sur des dispositions associées à l'État, à des formes de partenariats avec des organismes non étatiques, régies par des dispositions de gouvernance.⁵⁰

Les défenseurs des PPP affirment que les prestataires privés associés aux bons d'études, aux écoles privées à bas prix ou à la privatisation de certains secteurs d'un système éducatif augmentent le choix, la concurrence et l'efficacité, ce qui se traduit par des niveaux de qualité plus élevés.⁵¹ Ceux qui critiquent les PPP notent qu'ils favorisent une acceptation plus large de la privatisation de l'éducation, amplifient les inégalités sociales et les risques, et n'améliorent que partiellement la qualité pour certains groupes.⁵²

46. Education International. Fighting the commercialisation of education. Consulté en Mars 2023. <https://www.ei-ie.org/en/workarea/1312:fighting-the-commercialisation-of-education>
47. Education International. Go Public Campaign. Consulté en Mars 2023. <https://www.ei-ie.org/en/item/27237:go-public-fund-education-education-international-launches-new-global-campaign>
48. Document de Référence de l'UNESCO préparé pour le Rapport de Suivi pour l'Education Mondiale (2021). Analysis of international civil society organizations' engagements around non-state actors in education. Voir : <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000380089>
49. Voir : <https://ppp.worldbank.org/public-private-partnership/overview/what-are-public-private-partnerships>. Consulté en Avril 2023
50. Steiner-Khamsi, G., & Draxler, A. (Eds.). (2018). The state, business and education: Public private partnerships revisited.
51. Patrinos, H et Barrera, F (2009). The role and impact of public-private partnerships in education /
52. Robertson, S., Mundy, K. et Verger, A. (Eds.). (2012). Public Private Partnerships in Education: New Actors and Modes of Governance in a Globalizing World. Gideon, J et Untherhalter, E. (2020) Critical Reflections on Public Private Partnerships: an introduction. Dans : Gideon, Jasmine et Untherhalter, E. (eds.) Critical Reflections on Public Private Partnerships.

MODULE N° 2.

TAILLE

Resume du module

La taille du budget est le montant total disponible que le gouvernement peut dépenser. Ce chiffre est directement lié aux recettes collectées. Dans de trop nombreux pays à revenus faibles ou intermédiaires, la taille du budget de l'État est bien inférieure à ce qu'elle pourrait être, car les gouvernements ne collectent souvent pas suffisamment de recettes fiscales.

Une augmentation, même minime, du montant des recettes peut entraîner une augmentation des budgets publics et améliorer les fonds disponibles pour les services publics. Dans le domaine de l'éducation, qui nécessite un budget récurrent important, cela est essentiel pour financer les salaires des enseignants.

Dans les pays à faibles revenus, les salaires du secteur public sont actuellement menacés par une vague de pressions d'austérité soutenues par le FMI et par une crise de la dette mondiale de plus en plus grave. Il est donc nécessaire de continuer à plaider en faveur d'une augmentation des budgets, même lorsque les vents contraires de l'orthodoxie économique s'y opposent.

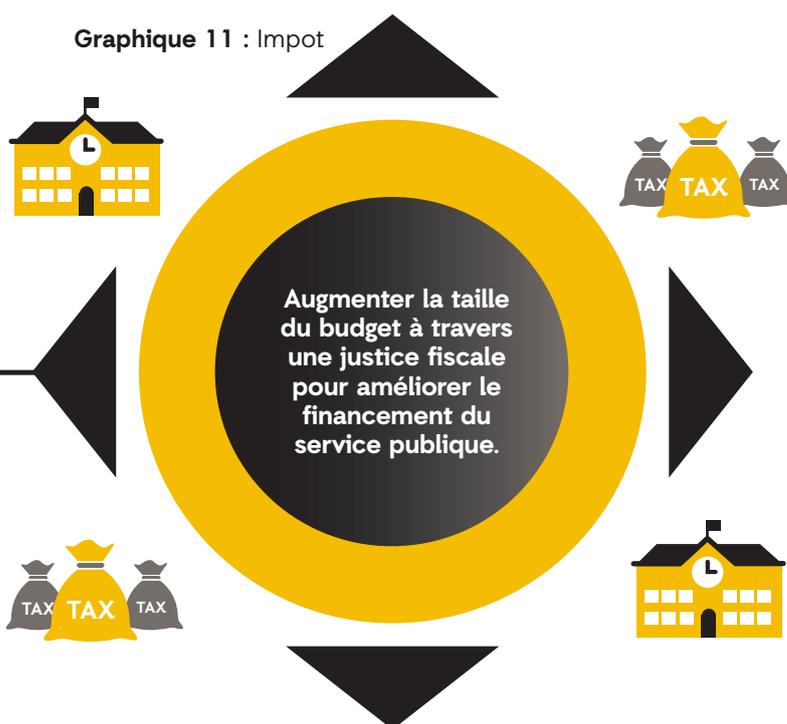
Le module aidera les militants de l'éducation à :

- Comprendre comment l'augmentation des recettes nationales, notamment par le biais d'une fiscalité progressive, peut soutenir une augmentation des dépenses d'éducation, et explorer les moyens de plaider en faveur d'une augmentation des recettes fiscales.
- Comprendre la crise de la dette et comment planifier une action sur la dette.
- Comprendre comment les politiques d'austérité ont un impact sur l'expansion et l'investissement dans une éducation de qualité.
- Explorer comment un dialogue substantiel et soutenu entre la communauté éducative et les acteurs clés travaillant sur la fiscalité, la dette, la politique macroéconomique peut aider à changer les termes du débat.

Taille

La taille du budget est le montant total que le gouvernement doit dépenser. Elle dépend des impôts collectés et des politiques économiques mises en place.

Graphique 11 : Impot



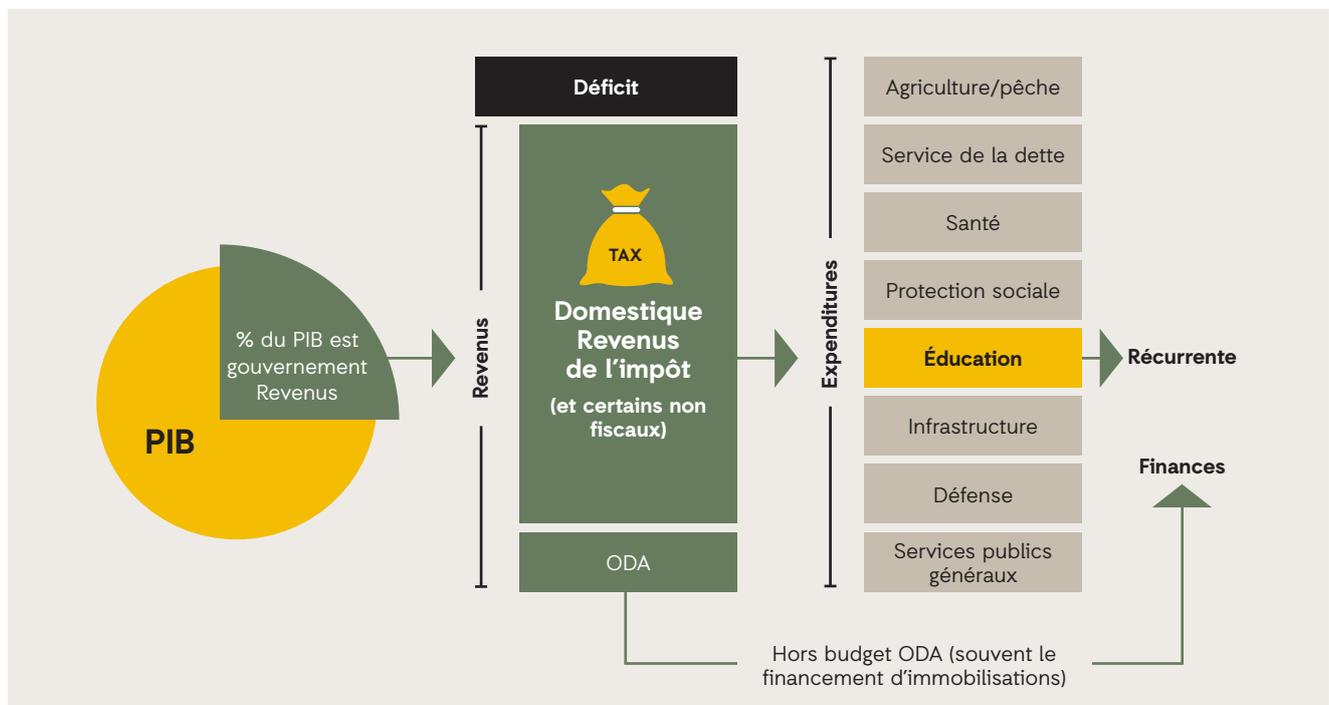
L'importance du budget global : pourquoi est-ce important ?

Dans de nombreux pays, le budget total de l'État est bien inférieur à ce qu'il pourrait ou devrait être. Cela signifie que le budget disponible pour l'éducation publique (et les autres services publics et la protection sociale) est trop faible. Cette situation est principalement due à l'insuffisance des recettes fiscales qui « alimentent » le budget, étant donné que la majorité des recettes nationales proviennent des recettes fiscales. Dans certains pays, les recettes non fiscales, notamment celles provenant des industries extractives ou du pétrole, représentent également une part importante des recettes intérieures des gouvernements. Dans certains pays à faibles revenus et dans ceux qui se trouvent dans des situations d'urgence ou de crise chronique, l'Aide Publique au Développement (APD) contribue également à l'ensemble des recettes. Un certain nombre d'autres facteurs influencent également ce processus, depuis les recettes jusqu'aux allocations budgétaires finales (voir figure 6).

C'est pourquoi, l'augmentation de la taille des budgets gouvernementaux dans leur ensemble nécessite une action sur plusieurs fronts - dont beaucoup ont été soulignés dans les engagements du Sommet sur la Transformation de l'Éducation (TES) :

- Premièrement, les gouvernements doivent revoir la taille des budgets nationaux dans leur ensemble et, en particulier, revoir les mesures relatives à l'impôt (progressif).
- Deuxièmement, il faudra agir sur la crise de la dette mondiale - le service de la dette absorbe les ressources vitales des gouvernements au détriment des services publics, ce qui réduit le montant des budgets publics disponibles pour les dépenses liées à la mise en œuvre des droits.
- Troisièmement, nous devons nous éloigner de la politique d'austérité, en particulier des pressions exercées pour réduire la masse salariale du secteur public.
- Quatrièmement, un changement crucial est nécessaire dans la transformation des mentalités de ceux qui contrôlent les leviers fiscaux des budgets nationaux (les Ministres des Finances) et de ceux qui fixent les termes du débat et influencent la macroéconomie nationale, y compris le FMI et la Banque Mondiale.

Graphique 12 : Recettes et dépenses publiques : il est nécessaire d'exercer une influence sur l'ensemble du spectre pour augmenter les budgets de l'éducation.



Pour les militants de l'éducation, cet agenda exige d'aller au-delà de l'influence sur les budgets de l'éducation et de travailler avec d'autres sur le financement d'un agenda progressiste par le biais d'une action sur la fiscalité et sur la nouvelle crise de la dette mondiale.⁵³ Les militants de l'éducation devront également s'associer à d'autres pour résister à la politique d'austérité, même en période de restrictions budgétaires.

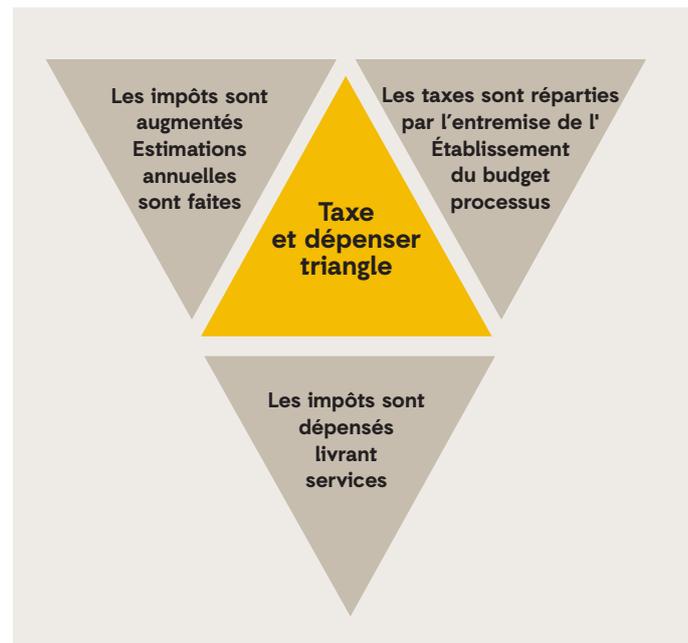
Le reste du module examine chacun de ces domaines, dans l'espoir d'équiper les militants de l'éducation pour qu'ils s'engagent dans cet agenda, y compris avec divers exercices qui les aideront à planifier des actions sur les impôts, la dette et la résistance aux politiques d'austérité/le plaidoyer en faveur d'alternatives économiques.

Action pour la justice fiscale

Les militants de l'éducation doivent exiger des mesures fiscales. Jusqu'à récemment, la plupart des militants de l'éducation ont concentré leurs efforts de plaidoyer sur l'augmentation des dépenses et des allocations, mais n'ont pas formulé de recommandations sur la manière d'augmenter les recettes. Le Triangle Impôts et Dépenses est un moyen simple de visualiser cette situation.

Si les militants se contentent de faire campagne pour une augmentation des fonds alloués à l'éducation dans le cadre du budget existant, ils passeront à côté d'un moyen important d'augmenter le montant global des fonds publics disponibles pour financer l'éducation publique. Il est désormais de plus en plus admis qu'il est important de se concentrer sur la fiscalité et l'augmentation des recettes pour atteindre l'ODD 4.

Graphique 13 : Le Triangle Impôts/Dépenses



>>> Augmenter les niveaux d'imposition par rapport au PIB

De nombreux pays à revenus faibles ou intermédiaires ne perçoivent que trop peu de recettes fiscales nationales et, par conséquent, consacrent une part trop faible de leur budget à l'éducation. En plaidant pour des impôts nationaux délibérément progressifs, il est possible de collecter les fonds nécessaires pour garantir une éducation inclusive et de qualité pour tous.

La principale source de revenus du gouvernement est l'impôt, même dans les pays à faibles revenus qui reçoivent une part importante de leurs revenus sous forme de subventions (c'est-à-dire d'aide). Comme nous l'avons vu dans le premier module, de nombreux pays atteignent ou dépassent le pourcentage de la part du budget, mais ne parviennent toujours pas à respecter leurs engagements en matière de droit à l'éducation. La raison en est simple : une part de 20 % d'un petit gâteau est une part trop petite.

Le défi consiste à augmenter la taille du gâteau, qui est principalement déterminée par l'ensemble des recettes fiscales collectées. Un minimum absolu requis pour fournir les services les plus élémentaires et constituer un "point de basculement" pour un développement plus large est de 15 % du PIB - récemment, la Banque Mondiale, l'OCDE et le FMI ont relancé cette idée comme seuil minimum pour atteindre les ODD. Mais comme l'a noté le Comité d'Experts Fiscaux de l'ONU en 2019, « ce seuil est largement insuffisant pour répondre aux besoins de financement des Objectifs de Développement Durable ».⁵⁴

53. GCE et ActionAid (2022). Can Debt Alleviation Mechanisms Increase National Education Financing? <https://campaignforeducation.org/en/press-centre/can-debt-alleviation-mechanisms-increase-national-education-financing>

54. Comité d'Experts des Nations Unies (2019) sur la Coopération Internationale sur les Questions Fiscales, 18e session. Note de suivi sur le rôle des impôts dans la réalisation des ODD. Voir : <https://documents-ddny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N19/036/47/PDF/N1903647.pdf?OpenElement%5d>

En effet, l'examen des estimations de ce qui est nécessaire pour atteindre l'ODD 4 seulement dans de nombreux PFR est révélateur de l'ampleur des besoins supplémentaires pour l'ensemble des services publics. Dans certains pays à faibles revenus, où le financement de l'éducation répond au critère de part internationale du budget (c'est-à-dire 20 % ou plus), cela n'est toujours pas suffisant. En effet, l'augmentation du nombre de jeunes dans de nombreux pays à faibles revenus, conjuguée à la faiblesse des systèmes éducatifs préexistants, signifie qu'ils doivent concentrer leurs investissements sur le court terme.

Le dilemme financier auquel sont confrontés de nombreux pays à revenus faibles ou intermédiaires est illustré par l'écart entre ce que les différents pays collectent en pourcentage d'impôt sur le PIB et/ou de recettes intérieures sur le PIB. La modélisation financière montre que plus de 6 % du PIB pourraient être nécessaires pour atteindre l'objectif relatif à l'éducation de l'ODD 4 dans de nombreux⁵⁵ pays à faibles revenus (c'est-à-dire qui ont beaucoup de chemin à parcourir rapidement ou qui ont une population jeune importante).⁵⁶ Les derniers chiffres de l'UNESCO publiés en 2023 montrent qu'il y a actuellement un écart de 21 % dans le financement nécessaire pour atteindre ces objectifs, ce qui se traduit par un déficit de financement de 97 milliards de dollars US entre 2023 et 2030. L'Afrique subsaharienne représente la plus grande part de ce déficit de financement : 70 milliards de dollars par an en moyenne. En outre, en pourcentage du PIB, en Afrique subsaharienne, le coût total devrait passer d'une moyenne de 5,7 % en 2023 à 7,4 % en 2027 et 9,7 % en 2030 - et 11,9 % si les besoins de financement de l'enseignement post-secondaire sont également pris en compte. L'évaluation des coûts de l'ODD 4 par l'UNESCO pour 2023 conclut que : « *Malgré des projections budgétaires optimistes, de nombreux pays ne parviendront pas à augmenter suffisamment leur budget en raison de la faiblesse de leurs recettes fiscales.* »⁵⁷

En effet, comme l'a fait remarquer le Professeur Lewin, c'est une "arithmétique de base" que les pays à faibles revenus devront dépasser les 6%.⁵⁸ En effet, avec environ 14 % du budget public (où se situe actuellement la moyenne des PFR) couplé à des recettes nationales d'environ 16 % (là encore, où se situe la moyenne des recettes des pays à faibles revenus), cela se traduit par moins de 3 % du PIB - ce qui est tout simplement insuffisant pour atteindre l'ODD 4. Pour atteindre ces objectifs, les pays à faibles revenus doivent s'efforcer d'augmenter sensiblement leurs recettes intérieures pour qu'elles atteignent entre 20 et 30 % du PIB.⁵⁹

Pourtant, dans l'ensemble, la part des recettes moyennes dans le PIB en 2021-22 était :

- 11 % dans les pays à faibles revenus
- 21 % dans les pays à revenus intermédiaires de la tranche inférieure
- 25 % dans les pays à revenus intermédiaires de la tranche supérieure
- 43 % dans les pays de l'OCDE
- Il existe également de grandes variations entre les régions, c'est-à-dire qu'en Asie du Sud, cette proportion n'est que de 12 % contre 37 % dans les pays de l'UE.

Graphique 14 : Recettes intérieures, budget de l'éducation et éducation en % du PIB pour atteindre 6 % du PIB consacré à l'éducation⁶⁰

	% PIB recettes intérieures (1)	Alloué à l'éducation (2)	% du PIB pour l'éducation (1x2=3)
OCDE	35	14	4.9
LIC	20	30	6.0
LIMC	25	24	6.0
UMIC	30	20	6.0

55. Voir page 50 pour une explication complète et des analyses des calculs de : Lewin, K. The educational challenges of transition: Key issues for 2030". Document de travail du GPE, 2017. 32. La prevision était de 6.56%. On estime que cela est dû à l'augmentation du nombre de jeunes et à la nécessité d'offrir une éducation de qualité (c'est-à-dire de réduire le nombre d'élèves par enseignant, de construire de nouvelles salles de classe, etc.).

56. Voir UNESCO EFA GMR. (2015, July). Document de Politique 18. Pricing the right to education: The cost of reaching new targets by 2030. Op Cit.

57. UNESCO (2023). Can countries afford their national SDG 4 benchmarks? Voir : <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000385004/PDF/385004eng.pdf.multi>

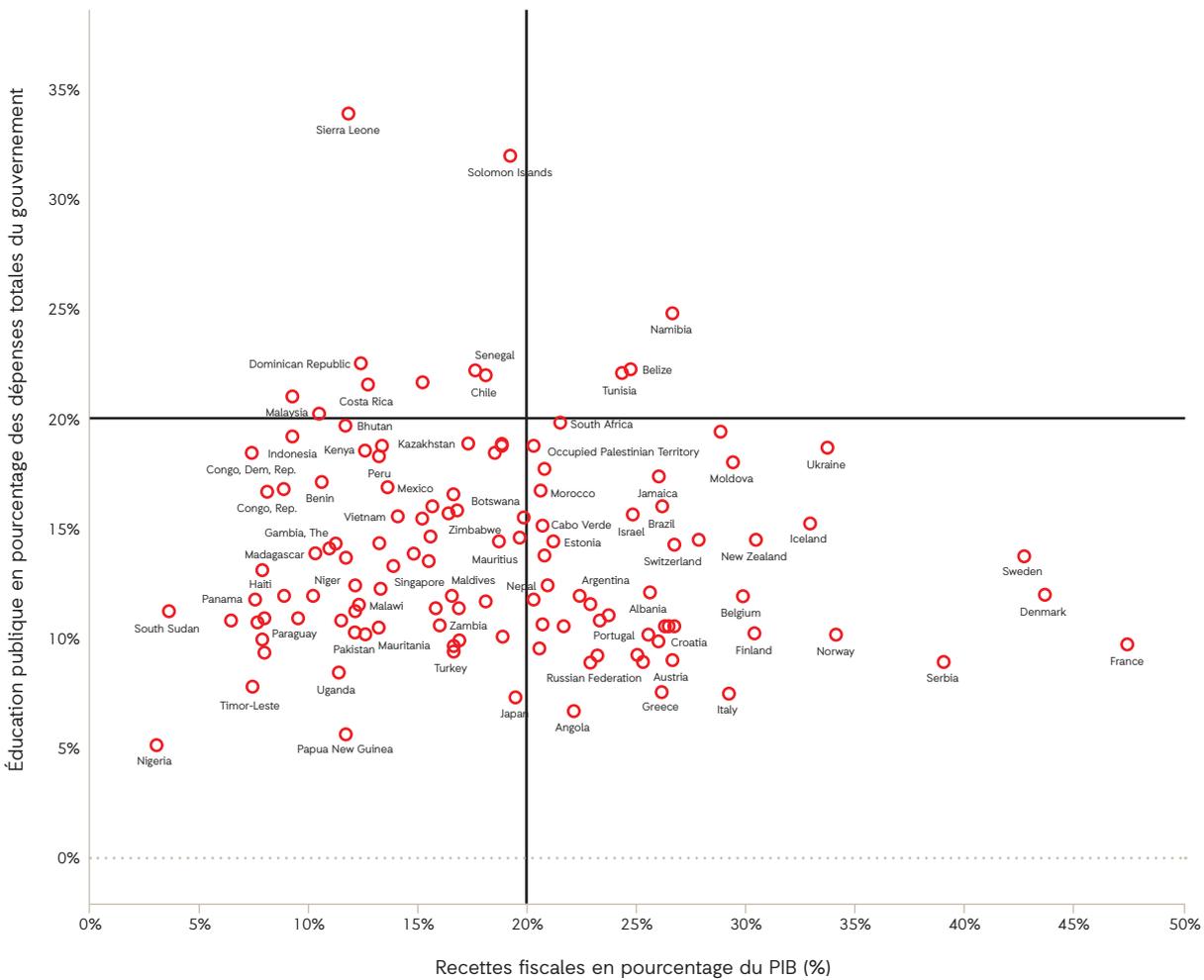
58. Voir, Lewin (2020) "Taxing Matters: Fiscal Reform, Public Goods and Aid", Dans NORRAG Special Issue 05 (NSI 05), "Domestic Financing: Tax and Education". Voir. <https://resources.norrag.org/resource/download/630/364>

59. Lewin, K.M. (2023), "It is time to fix the low financing trap: public spending on education revisited", *Journal of International Cooperation in Education*, Vol. 25 No. 1, pp. 21-41. <https://doi.org/10.1108/JICE-06-2022-0011>

60. Tableau extrait de : Lewin (2020). Op Cit.

Il est donc essentiel de travailler à l'augmentation du budget public total d'un pays, en particulier dans les pays où une bonne partie du budget est déjà allouée à l'éducation - pour certains pays, des montants importants peuvent être alloués, mais le gâteau global est trop petit. Par exemple, l'Éthiopie, qui dépense environ 20 % de son budget mais ne perçoit que 10 % de ses recettes par rapport au PIB, et la Sierra Leone allouent actuellement 35 % de son budget à l'éducation mais ne perçoit que 14 % d'impôt sur le PIB. Par ailleurs, ceux qui ne parviennent pas à collecter des recettes suffisantes et qui choisissent de ne pas accorder la priorité à l'éducation sont souvent ceux qui présentent les écarts ou inégalités les plus importants en matière d'éducation lorsque les ménages compensent l'absence de budget public. Le graphique ci-dessous illustre ces points dans un certain nombre de pays.

Graphique 15 : Quels pays donnent la priorité aux recettes fiscales et aux dépenses d'éducation ?



Source: Calculs de l'auteur basés sur les données relatives aux dépenses publiques d'éducation extraites de l'Institut de Statistiques de l'UNESCO (données de 2020-2022, basées sur la dernière année disponible) et sur les données relatives à l'impôt sur le PIB extraites de la base de données fiscales de l'Indice d'Engagement pour la Réduction des Inégalités 2022 (données de 2020-2022, basées sur la dernière année disponible) 2022 (voir la note de bas de page 64 pour une ventilation détaillée des sources relatives à l'impôt sur le PIB).

>>> L'impôt, l'État et le droit à l'éducation

L'impôt permet de collecter des ressources pour les services publics et sous-tend les relations entre l'État et les citoyens. L'impôt agit comme un ciment qui lie la responsabilité des gouvernements à leurs citoyens : lorsque les recettes fiscales servent à financer l'éducation, les gouvernements sont plus enclins à se sentir responsables de la bonne utilisation de l'argent. Si les contribuables voient les gouvernements gaspiller leur argent, ou s'ils pensent que d'autres échappent injustement à l'impôt, ils peuvent hésiter à payer leurs impôts. En veillant à ce que les impôts soient bien dépensés et perçus de manière équitable, on peut donc aider les citoyens à demander des comptes à leur gouvernement.

Lorsque la société civile s'intéresse davantage à la manière dont les gouvernements allouent et dépensent les impôts, en particulier dans les sociétés où la corruption est un problème, elle peut contribuer à améliorer la chaîne de responsabilité globale entre l'État et les citoyens. Les OSC et les syndicats d'enseignants ont donc un rôle évident à jouer dans le contrôle et le suivi des recettes fiscales et des dépenses publiques.

Dans de nombreux pays à revenus faibles ou intermédiaires, la fiscalité fait l'objet de peu d'informations ou de débats publics, même en période électorale. Il arrive que des personnes riches et influentes évitent de payer l'impôt ou s'y soustraient, que des hommes politiques dépensent de manière corrompue ou volent des fonds publics. Dans ces situations, l'attitude du public à l'égard de la fiscalité est souvent négative.

Graphique 16 : Financer l'avenir: Justice fiscale



>>> Augmenter les dépenses de quelques points de pourcentage peut faire une énorme différence

Tous les pays devraient s'efforcer d'atteindre un ratio impôt/PIB minimum de 20 % afin de fournir des services publics de qualité. Mais même quelques points de pourcentage supplémentaires de recettes peuvent faire toute la différence. Selon le Rapport Mondial sur le Suivi de l'Éducation de l'UNESCO, si les gouvernements de 67 pays à revenus faibles ou intermédiaires avaient modestement augmenté leurs efforts de collecte d'impôts et consacré un cinquième de leur budget à l'augmentation des dépenses d'éducation publique, la part moyenne du PIB consacrée à l'éducation publique passerait de 3 % à 6 %.⁶¹

Le FMI estime que la plupart des pays pourraient augmenter ces ratios de cinq points de pourcentage d'ici 2030.⁶² Bien qu'il soit ambitieux d'augmenter les ratios impôt/PIB de 5 points de pourcentage à moyen terme, cela reste raisonnable dans la plupart des cas. ActionAid a montré que cela permettrait de doubler les dépenses en matière d'éducation, de santé et de certains autres services.⁶³

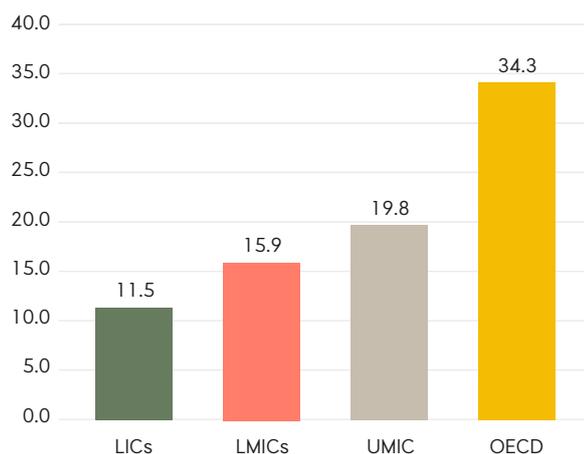
Plus précisément, l'Alliance TaxED⁶⁴ s'est également penchée sur l'augmentation phénoménale que cela pourrait entraîner :

61. Rapport Mondial de Suivi d'EFA (2015). Document de Politique 12. Increasing tax revenues to bridge the education financing gap. <https://www.unesco.org/gem-report/en/node/113>
62. Document d'Analyse Personnel du FMI (2019) Fiscal policy and development: Human, social, and physical investments. Voir www.researchgate.net/publication/330717319_Fiscal_Policy_and_Development_Human_Social_and_Physical_Investments_for_the_SDGs
63. ActionAid (2020). Who Cares for the Future: finance gender responsive public services! Voir : <https://actionaid.org/publications/2020/who-cares-future-finance-gender-responsive-public-services?msclkid=e313f350a92311ec9e3c23eaa10c314b>
64. Pour plus de statistiques, voir les fiches pays de la coalition TaxED ici : <https://actionaid.org/news/2022/launch-factsheets-sustainable-solutions-finance-education>

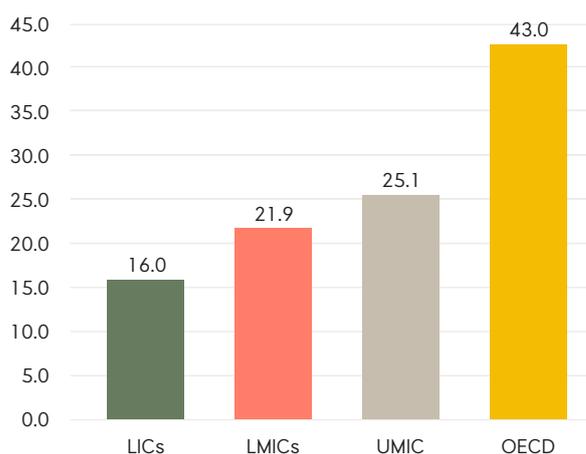
- Le Ghana pourrait lever la somme étonnante de 7,8 milliards de dollars US, dont, si le gouvernement allouait seulement 20 % des nouvelles recettes fiscales, conformément aux références internationales, cela permettrait d'augmenter le budget de l'éducation de 1,5 milliard de dollars US - soit environ la moitié du budget.
- Le Malawi pourrait générer 732,7 millions USD supplémentaires d'ici 2023/34. Aux niveaux de dépenses actuels, seulement 20 % des nouvelles recettes fiscales ainsi générées pourraient augmenter le budget de l'éducation de 146,5 millions USD - soit environ les deux tiers du budget de l'éducation de 2018.
- Le Mozambique pourrait lever 1,3 milliard de dollars US supplémentaires d'ici 2023. Aux niveaux de dépenses actuels, seulement 20 % des nouvelles recettes fiscales ainsi générées pourraient augmenter le budget de l'éducation de 275 millions USD - environ un tiers du budget de l'éducation.
- Le Nigeria pourrait lever 23 milliards de dollars américains supplémentaires d'ici 2023. Aux niveaux de dépenses actuels, seulement 20 % des nouvelles recettes fiscales collectées de cette manière pourraient générer 4,7 milliards de dollars US - soit environ 40 % de l'ensemble du budget fédéral de l'éducation pour 2019.
- La Zambie pourrait obtenir des recettes supplémentaires de 6,2 milliards de dollars US par an d'ici 2023. Si le gouvernement n'en allouait que 20 %, cela augmenterait le budget de l'éducation de 1,2 milliards de dollars US - soit deux fois le montant alloué à l'éducation dans le budget 2021.

PLAN D'ACTION: Connaître le ratio impôts-pib de votre pays ici

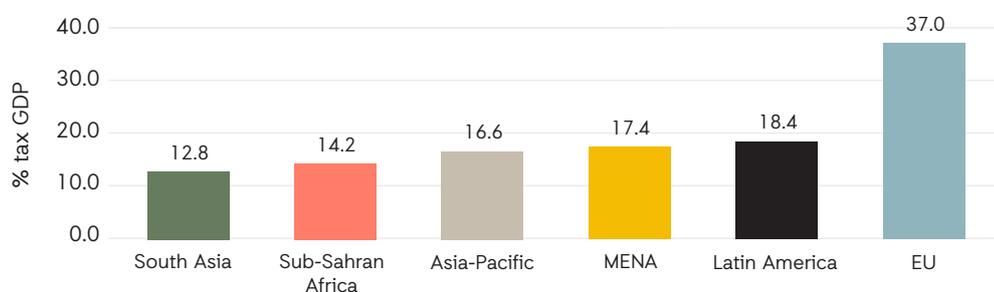
Graphique 17 : Recettes fiscales en % du PIB
Revenus groupes de pays (2020-21)



Graphique 18 : Recettes intérieures en % du PIB
Revenus groupes de pays (2020-21)



Graphique 19 : Recettes fiscales en % du PIB. Groupes de pays régionaux (2020-21)



Source des Graphiques 12-14. Calculs des auteurs, sur la base des données extraites de la base de données fiscales du pilier justice fiscale de l'Indice d'Engagement contre les Inégalités d'Oxfam/DFI.⁶⁵

65. Ces données sur les recettes fiscales sont collectées par DFI, à partir des budgets nationaux, des autorités fiscales et des documents statistiques, de l'OCDE et des documents du Conseil d'administration du FMI. L'auteur a choisi cette source car elle permet d'analyser 161 pays. La méthodologie complète pour la compilation de ces données est disponible ici : <https://oi-files-d8-prod.s3.eu-west-2.amazonaws.com/s3fs-public/2022-10/mn-cri-2022-methodology-note-en.pdf>. Il convient de noter que cela peut entraîner un léger biais à la baisse par rapport à d'autres sources, telles que l'OCDE ou le FMI (c'est-à-dire un pourcentage de recettes fiscales par rapport au PIB plus faible). Les chiffres de l'OCDE portent sur un échantillon de pays beaucoup plus restreint et peuvent exclure certains pays dont les données sont insuffisantes. Quant au FMI, il ne rend compte que des recettes fiscales de l'administration centrale et n'est disponible qu'à partir de 2017, par exemple, sous forme d'un ensemble de données transnationales : LICs: 12% (OECD 2020) or 12.3% (IMF 2017); LMICs 19.2% (OECD 2020) or 16.2% (IMF 2017); UMICs, 21.1%, (OECD 2020) and 18.4% (IMF 2017); HICs 33% (OECD 2020) or 23% (IMF 2017).

➤ Imposition progressive et régressive

Les pays doivent non seulement augmenter leurs recettes fiscales en élargissant leur système d'imposition, mais aussi le faire de manière équitable, c'est-à-dire en veillant à ce que ceux qui ont les moyens de payer davantage soient tenus de le faire. Il existe d'autres solutions pour augmenter les dépenses publiques.

L'une des approches consiste à s'orienter vers un programme fiscal progressif, c'est-à-dire à concevoir une politique dans laquelle les particuliers et les entreprises les plus riches paieraient davantage, en fonction de leurs parts de revenus et de leurs capacités à payer. Cette évolution nécessitera une volonté politique soutenue et une vision à long terme, tant au niveau international qu'au niveau de l'élaboration de la politique fiscale nationale, étant donné que bon nombre des plus riches peuvent exploiter les règles internationales actuelles et échapper à l'impôt.

En revanche, un système régressif, dans lequel une taxe est appliquée de manière uniforme ou sur des biens et services pour lesquels les plus pauvres dépensent une plus grande partie de leurs revenus, prélève un pourcentage plus important du revenu des personnes à faibles revenus que des personnes à revenus moyens ou élevés (où la charge fiscale diminue au fur et à mesure que le revenu augmente).

Impôts progressifs : l'impôt foncier, l'impôt sur les plus-values et les impôts sur le patrimoine (tels que les droits de succession), l'impôt sur le revenu des personnes physiques (qui augmente avec les revenus et exonère les plus bas salaires) et l'impôt sur les grandes entreprises ont tous tendance à être plus progressifs étant donné qu'ils ciblent la richesse et les gros bénéficiaires (parce que la richesse et les bénéficiaires ne sont pas à la portée des personnes à faibles revenus). Ces mesures sont souvent appelées « impôts directs ».

Impôts régressifs : les impôts sur la consommation tels que la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), les droits d'accise, les taxes sur le commerce international et les impôts sur le secteur informel sont régressifs car les pauvres tendent à être plus ciblés par ces impôts. Ces taxes sont souvent appelées « impôts indirects ». La nature régressive de ces impôts peut être minimisée, par exemple si certains produits de base essentiels sont exemptés de la TVA, cela peut en faire un impôt « moins régressif ». Étant donné la prédominance des femmes et des groupes historiquement défavorisés parmi les ménages à faibles revenus, il est également nécessaire de mettre l'accent sur la fiscalité directe pour lutter contre l'aggravation des inégalités entre les sexes et des inégalités intersectorielles.

L'éventail des politiques fiscales doit soutenir les personnes les plus marginalisées et les plus vulnérables, ainsi que celles qui sont confrontées à des inégalités croisées. Il est important de garantir une analyse de genre afin de minimiser et d'atténuer les impacts régressifs des impôts indirects (par exemple la TVA) et des impôts sur l'économie informelle. Une approche fiscale progressive et juste du point de vue du genre permettrait également de redistribuer efficacement les richesses et de contribuer à la réalisation des droits des femmes en imposant ceux qui ont la plus grande capacité de paiement.⁶⁶

Pendant de trop nombreuses années, le FMI et d'autres organismes ont poussé les pays à faibles revenus dotés d'importantes économies informelles à poursuivre la croissance fiscale par le biais de la TVA en particulier, arguant qu'en raison de l'importance du secteur informel, il était trop difficile d'adopter d'autres approches (par exemple, l'impôt sur le revenu des personnes physiques qui ne s'applique généralement qu'au secteur formel). Ce mythe doit être démenti car il est démocratiquement corrosif, en particulier à une époque où l'inégalité des revenus et des richesses ne cesse de croître.

ActionAid a montré qu'il était possible d'augmenter les ratios impôt/PIB tout en poursuivant des réformes fiscales progressives. Le Malawi, le Mozambique et le Nigeria ont montré qu'il existe une marge de manœuvre considérable pour une augmentation significative des recettes. Les réformes proposées, axées sur l'impôt sur le revenu des personnes physiques, les incitations fiscales pour les entreprises, l'impôt foncier et sur les produits de luxe, pourraient se traduire par une augmentation du ratio impôt/PIB de 1 % au Nigeria, de 2 % au Malawi et de 6 % au Mozambique, ce qui est considérable.⁶⁷ Les recherches ont montré qu'il est également possible de rendre moins régressifs des impôts largement considérés comme tels et d'orienter davantage le cadran vers des résultats progressifs ; par exemple, en introduisant des limites à la TVA sur les biens de base consommés par les ménages à faibles revenus.

66. ActionAid (2018). Short-changed: How the IMF's tax policies are failing women. <https://www.actionaid.org.uk/publications/short-changed-how-imfs-tax-policies-are-failing-women>

67. Tax Progressif fiches pays, disponible ici : <https://actionaid.org/publications/2018/progressive-taxation-briefings?msclid=f44289b8b42011ec862f756462d2c4e1>

Alors que le CLADE a montré qu'en Argentine, l'application de mesures progressives de justice fiscale (annualisation de 50 % de l'impôt sur les grandes fortunes, augmentation de 10 % de l'impôt sur la propriété personnelle, réduction de 20 % des dépenses fiscales) se traduirait par une augmentation de 16 % du budget de l'éducation nationale.⁶⁸ Les entreprises multinationales en Argentine échappent également à un total de 1.200 millions de dollars par an en opérant dans des paradis fiscaux, si ce montant était utilisé pour les salaires des enseignants, les salaires pourraient être augmentés de 45%.⁶⁹

Encadré 6. Enseignants - financés par les recettes fiscales

Les systèmes éducatifs nécessitent un financement prévisible et à long terme, car le poste le plus important du budget de l'éducation est celui des enseignants. L'enseignement est fondamentalement une activité à forte intensité de main-d'œuvre. En effet, il est essentiel de disposer d'enseignants qualifiés en nombre suffisant pour assurer une éducation de qualité.⁷⁰ Or, nous manquons cruellement d'enseignants formés et qualifiés - il faudrait au moins 69 millions d'enseignants supplémentaires dans le monde (et 17 millions de plus rien qu'en Afrique) si nous voulons atteindre l'ODD 4.⁷¹ Le nombre d'enseignants du préscolaire doit tripler dans les pays à faibles revenus et doubler dans les pays à revenus moyens inférieurs pour que les objectifs de référence en matière d'éducation de l'ODD 4 puissent être atteints. En outre, le nombre d'enseignants du primaire devra augmenter de près de 50 % dans les pays à faibles revenus.⁷²

Il s'agit là du principal défi financier pour de nombreux ministères de l'éducation : l'ODD 4 ne sera pas atteint sans dépenses récurrentes, c'est-à-dire ce qui permet de payer les enseignants qui nécessite un financement à long terme, d'une année sur l'autre, pour couvrir les salaires. Actuellement, les enseignants constituent de loin la dépense la plus importante dans les budgets de l'éducation - et la dépense budgétaire la plus immuable lorsque les budgets sont réduits (ou du moins n'augmentent pas à cause de l'inflation). Cela signifie que lorsque les budgets sont trop faibles ou ne parviennent pas à suivre l'inflation, il ne reste plus grand-chose pour les autres dépenses. Certains acteurs affirment qu'il faut réduire la masse salariale (c'est-à-dire les salaires des enseignants) pour permettre des dépenses dans d'autres domaines. Mais ce n'est pas ainsi que l'on pourra faire progresser le droit à l'éducation, ni l'ODD 4. Les bas salaires et les mauvaises conditions d'emploi des enseignants contribuent également de manière négative à la réalisation de l'ODD 8 sur le travail décent et de l'ODD 5 sur la justice entre les hommes et les femmes, car l'enseignement est une profession largement féminisée.

Il est préférable d'augmenter la taille du budget global, ce qui nécessitera de mobiliser des montants importants de dépenses récurrentes, et implique automatiquement une augmentation des recettes fiscales, même dans les pays aux revenus les plus faibles. L'aide et les prêts - lorsqu'ils sont harmonisés et accordés sans conditions aux pays qui en ont le plus besoin - peuvent apporter une contribution utile. Il n'est pas judicieux de recruter des enseignants à l'aide d'un financement de projet de trois ans qui devront être licenciés lorsque l'argent de l'aide sera épuisé. Les fonds d'aide ont donc tendance à soutenir des interventions à plus court terme telles que la construction de salles de classe, les programmes d'alimentation scolaire, les bourses d'études pour les filles, les programmes visant à réduire l'abandon scolaire, l'élaboration de programmes d'études, etc. De nombreux gouvernements n'envisagent d'employer de nouveaux enseignants que lorsqu'ils disposent d'une source de revenus sûre et prévisible - et il s'agit presque toujours de recettes fiscales.

PLAN D'ACTION : Sur la fiscalité ici

68. CLADE, Fundación SES Foundation , the Argentine Campaign for the Right to Education (CADE) , Latindadd , and the Tax Justice Network of Latin America and the Caribbean. Proyecto justicia fiscal y derecho a la educación
69. Extrait de : <https://redclade.org/pais/argentina/>
70. Voir: Understanding teachers' impact on student achievement: <https://www.rand.org/education-and-labor/projects/measuring-teacher-effectiveness/teachers-matter.html>. Accessed April 2023.
71. UNESCO (2016) The World needs almost 69 million new teachers to reach the 2030 Education goals. Voir : <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000246124>
72. UNSCO (2023) Can countries afford their national SDG 4 benchmarks? Voir : <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000385004/PDF/385004eng.pdf.multi>

>> Mettre fin aux fuites fiscales

Au niveau national, l'un des moyens de garantir un meilleur rapport impôt-PIB grâce à des impôts progressifs est de mettre fin aux "cadeaux" fiscaux aux multinationales, en supprimant les incitations fiscales dommageables, en empêchant l'abus de l'impôt sur les sociétés et en mettant fin à d'autres flux financiers illicites.

De nombreuses multinationales ne paient pas leur juste part d'impôts. Dans les pays à revenus faibles et moyens, cette situation résulte en grande partie de la mobilité perçue des multinationales, qui a conduit à une concurrence accrue et intensifiée entre les gouvernements nationaux pour tenter d'attirer les entreprises étrangères avec des taux d'imposition sur le revenu des sociétés de plus en plus bas.

Les incitations fiscales accordées aux entreprises représentent la plus grande perte de revenus par rapport aux recettes fiscales potentielles des pays. Malgré de nombreuses études démontrant que la plupart des incitations ne sont pas nécessaires pour attirer les investissements, les gouvernements qui cherchent à obtenir davantage d'investissements étrangers continuent à les utiliser de manière excessive.

L'ampleur des pertes de recettes dues aux incitations fiscales est illustrée dans les deux exemples ci-dessous, produits par l'Alliance TaxED, sur le Sénégal et le Nigeria (voir figure 10). Ces exemples montrent que les pays en développement perdent beaucoup de recettes en raison de l'évasion fiscale pratiquée par les multinationales et des incitations fiscales généreuses (et souvent inutiles) qui leur sont offertes. L'ampleur de l'utilisation des incitations - et ce qui pourrait être réalisé si les fonds perdus étaient plutôt consacrés à l'éducation. Les entreprises peuvent également éviter de payer leur juste part d'impôts en exploitant les avantages fiscaux offerts par les pays ou en pratiquant l'évasion fiscale, que ce soit en exploitant des failles légales (évitement fiscal) ou par des moyens illégaux (fraude fiscale).

Les pays à faibles revenus concluent également des conventions fiscales avec des pays à revenus plus élevés, et sont généralement perdants dans ce processus également (bien que le manque d'informations rende difficile le calcul des pertes de revenus dues à des conventions douteuses).⁷³

Graphique 20 : Evasion fiscale



PLAN D'ACTION: Enqueter sur l'évasion fiscale [ici](#)

73. ActionAid (2016). Mistreated. The tax treaties that are depriving the world's poorest countries of vital revenue. Voir : <https://actionaid.org/publications/2016/mistreated>

Graphique 21 : Revenus perdus à cause des incitations fiscales, Sénégal.



= 238 milliards \$ US

Cet argent pourrait permettre de financer :



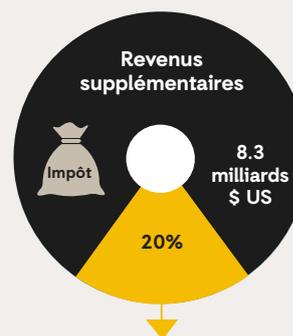
Des places à l'école pour environ la moitié (350 000) des enfants en âge de fréquenter l'école primaire qui ne sont pas scolarisés à l'heure actuelle.

10,000 enseignants (sur le gap des 35.000 qui doit être comblé d'ici 2030)



Doubler le nombre d'enfants bénéficiant d'un repas scolaire gratuit annuellement.

Graphique 22 : Revenus perdus à cause des incitations fiscales, Nigeria



= 1,6 milliards \$ US

Cet argent pourrait permettre de financer :



Des places à l'école pour environ la moitié des enfants non scolarisés au Nigeria (5,2 millions d'enfants) pendant un an.

Le salaire de 55.000 enseignants nouvellement qualifiés



Des repas scolaires gratuits à près de 3 millions d'enfants pendant un an.

Action sur la dette

L'incapacité à maximiser les recettes fiscales est aggravée par le fait que de nombreux pays à faibles revenus s'enfoncent désormais dans des niveaux d'endettement dangereux, qui nécessiteront des paiements que les gouvernements qui s'efforcent d'atteindre les ODD peuvent difficilement se permettre.

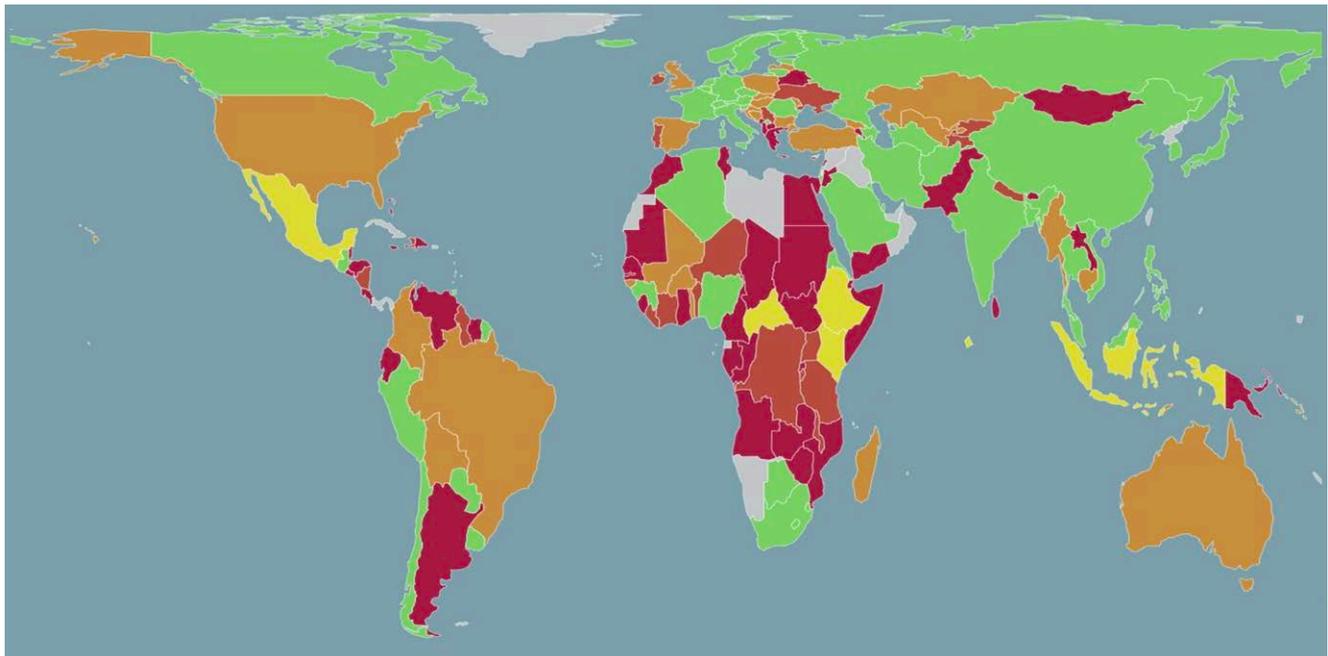
On parle de « crise de la dette » lorsque les paiements de la dette compromettent l'économie d'un pays et/ou la capacité de son gouvernement à protéger les droits économiques et sociaux fondamentaux de ses citoyens. Les crises de la dette peuvent être causées par la dette des gouvernements ou par la dette du secteur privé, c'est-à-dire des entreprises, des banques et des ménages. La dette privée peut conduire à une crise financière, qui transmet ensuite la dette au public.

L'analyse de Jubilee Debt Coalition (JDC) identifie les pays qui risquent une crise de la dette causée par la dette publique, ceux qui sont menacés par la dette privée, et ceux qui sont menacés par les deux (voir encadré ci-dessous).

>>> Comment se porte votre pays ?

L'analyse des risques 2021 de Jubilee Debt Coalition a révélé que 54 pays à travers le monde souffraient d'une crise de la dette. En outre, 22 pays sont menacés par une crise de la dette du secteur privé, 21 par une crise de la dette du secteur public et 14 par une crise de la dette à la fois du secteur privé et du secteur public. Pour des informations plus récentes, voir : <https://data.debtjustice.org.uk/>

Graphique 23 : Pays que Jubilee Debt Campaign classe dans la crise de la dette à risque de surendettement



● En crise de la dette ● Risque de crise de la dette publique et privée ● Risque de crise de la dette privée ● Risque de crise de la dette publique ● Aucun risque identifié ● Sans objet

Source: Jubilee Debt Campaign Debt Portal See: <https://debtjustice.org.uk/countries-in-crisis> taken from here: <https://debtjustice.org.uk/countries-in-crisis>

La mesure de la dette totale est actuellement stupéfiante. La dette publique moyenne (dette extérieure et intérieure) dans le monde a augmenté de 13 % en 2019 et 2021 pour atteindre 97 % du PIB mondial ; au niveau national, l'augmentation de la dette a été la plus marquée là où les pays ont pu emprunter pour financer les réponses du COVID.

Il est important de noter que c'est le niveau des remboursements de la dette qui doit être payé (appelé « service de la dette ») qui pèse le plus sur les recettes annuelles. En 2021, le service moyen de la dette (extérieure et intérieure) représentait 38 % des recettes publiques et 27,5 % des dépenses publiques dans les pays à revenus faibles et intermédiaires. En moyenne, cela représentait deux fois leur niveau de dépenses en matière d'éducation. Au total, en 2021, les pays à faibles revenus et à revenus intermédiaires ont transféré près de 1 000 milliards de dollars à leurs créanciers extérieurs au titre du service de la dette.⁷⁴

Bien que les pays à revenus élevés soient lourdement endettés, les dettes des pays à faibles revenus sont beaucoup plus coûteuses (avec des taux d'intérêt plus élevés et des périodes de remboursement plus courtes) que celles des économies de l'OCDE. Par conséquent, le poids du service de la dette est beaucoup plus élevé, ce qui a pour effet d'évincer les dépenses cruciales en matière de services publics tels que l'éducation. En effet, plus de deux tiers des pays à revenus faibles ou intermédiaires ont un service de la dette très élevé (plus de 15 % des recettes),⁷⁵ ce qui les empêche de dépenser davantage pour l'éducation.

Au cours des cinq dernières années, plus de 30 pays ont déjà connu une crise économique profonde, n'ont pas remboursé leurs dettes et en ont eu besoin d'allègement, le dernier en date étant le Sri Lanka. D'autres pays encore se tournent vers le FMI pour qu'il les renfloue en leur accordant des prêts généralement fondés sur l'austérité, dans l'espoir d'éviter le défaut de paiement (comme l'Égypte, le Ghana et la Tunisie).

Cette situation risque de s'aggraver à mesure que les emprunts COVID se heurtent à d'autres événements mondiaux. En effet, en réponse à l'inflation, les pays riches augmentent leurs taux d'intérêt, ce qui accroît encore les coûts d'emprunt des pays pauvres. En outre, l'appréciation du dollar américain à partir de 2022 rend les dettes libellées en dollars encore plus coûteuses pour les budgets des pays à revenus faibles ou intermédiaires. C'est pourquoi il est essentiel d'agir sur la dette dans les années à venir pour éviter que les budgets ne se contractent et ne réduisent le financement de l'éducation.

74. Oxfam et DFI (2022). Op Cit.

75. Ibid

➤ Les syndicats d’enseignants et les organisations de la société civile (OSC) doivent agir sur la dette

Il sera difficile de faire respecter le droit à l’éducation si les militants de l’éducation ne se contentent pas de travailler à l’augmentation du budget de l’éducation dans les années à venir. Le service de la dette continuera à éroder la capacité des États à allouer un maximum de ressources à l’éducation, à moins que nous ne nous unissions à d’autres pour exiger une action sur la dette.

Tant qu’il y aura une crise de la dette qui signifie que de nombreux pays dépensent plus pour le service de la dette que pour l’éducation, les militants de l’éducation devront travailler avec d’autres personnes dans le monde entier pour faire pression en faveur d’une action internationale audacieuse afin de garantir le droit à l’éducation. Cela demande d’aller bien au-delà de la récente Initiative de Suspension du Service de la Dette (ISSD), qui a offert une aide insuffisante à un nombre trop restreint de pays au plus fort de la crise du COVID.⁷⁶ L’ISSD devait être complété par un “Cadre Commun” pour la restructuration de la dette des pays dont le niveau d’endettement est insoutenable, ce qui aurait permis à tous les créanciers concernés d’offrir un allègement comparable et complet de la dette. Cependant, bien qu’il soit opportun dans la mesure où il tente de coordonner tous les créanciers, ce cadre s’est avéré très décevant dans la mise en œuvre de l’allègement de la dette. Les créanciers privés et multilatéraux n’ont, pour la plupart, pas participé à l’initiative et celle-ci ne couvre pas la dette intérieure. De nombreux pays très endettés n’ont donc pas demandé à bénéficier de ce qui semble n’être qu’un allègement partiel et ceux qui l’ont fait ont constaté que le processus était extrêmement lent, prenant au moins un an.

Nous pensons que tout pays qui dépense plus pour le service de la dette que pour l’éducation devrait être prioritaire pour la renégociation de la dette et l’accès à un nouveau mécanisme d’apurement de la dette. Les militants de l’éducation devraient donc également demander à la communauté internationale de prendre des mesures urgentes pour lutter contre la crise de la dette et se joindre à d’autres pour exiger un nouveau pacte sur la restructuration de la dette - les dettes suspendues doivent être définitivement annulées afin qu’aucun pays ne dépense plus pour le service de la dette que pour l’éducation ou la santé. Il est également nécessaire d’adopter une approche plus large de la viabilité de la dette qui prenne en compte les besoins de financement à long terme, en basant les négociations sur la dette sur l’investissement des pays dans les ODD, les objectifs climatiques, les droits de l’homme et les engagements en matière d’égalité entre les hommes et les femmes.

Au niveau national, les militants de l’éducation peuvent également en savoir plus sur la manière d’agir sur la dette grâce aux exercices pratiques permettant de mieux comprendre les impacts de la dette sur l’offre d’éducation en utilisant la Boîte à Outils sur l’Allègement de la Dette et l’Education de la Campagne Mondiale pour l’Education publiée en 2022.⁷⁷

PLAN D’ACTION : Agir sur le service de la dette [ici](#)

Action contre l’austérité

L’austérité et les contractions du PIB résultant du COVID ont amené les gouvernements à réduire les dépenses publiques, ce qui a conduit les deux tiers des pays à réduire les budgets de l’éducation en 2021.⁷⁸ Depuis lors, une vague d’austérité s’est répandue dans le monde entier. L’Alerte Mondiale contre l’Austérité a dressé un tableau alarmant : 85 % des pays (soit 6,6 milliards de personnes) seront confrontés à l’austérité en 2023.⁷⁹ Cette situation a été fortement influencée par les politiques du FMI qui, dans de nombreux pays à revenus faibles ou intermédiaires, ont exercé des pressions pour que soient adoptées des mesures d’austérité (ou, dans le langage du FMI, de “consolidation fiscale”). De ce point de vue, il s’agit d’une réponse politique nécessaire à la crise de la dette, qui permet à la fois de contenir l’inflation et les déficits.⁸⁰

76. Eurodad (2020) Shadow report on the limitations of the G20 Debt Service Suspension Initiative: Draining out the Titanic with a bucket. Voir : https://www.eurodad.org/g20_dssi_shadow_report

77. GCE and ActionAid (2022). Op Cit.

78. UNESCO et Banque Mondiale (2021). Observatoire pour le Financement de l’Education, 2021 <https://www.worldbank.org/en/topic/education/publication/education-finance-watch-2021>

79. Global austerity alert: Looming budget cuts in 2021-25 and alternative pathways. Initiative for Policy Dialogue. Accessible sur : <https://policydialogue.org/publications/working-papers/global-austerity-alert-looming-budget-cuts-in-2021-25-and-alternative-pathways/>

80. ActionAid, Education International and PSI (2020). The Pandemic and the Public Sector. Voir : <https://actionaid.org/publications/2020/pandemic-and-public-sector>

Cependant, ces mesures d'austérité menacent de faire échouer les efforts visant à réaliser le droit à l'éducation. Il s'agit notamment d'une politique de gel ou de réduction de la masse salariale du secteur public.⁸¹ Les enseignants constituent le groupe le plus important sur la plupart des listes de paie du secteur public, de sorte que les contraintes sur la masse salariale globale ont un impact disproportionné sur les enseignants, entraînant une baisse de leur salaire et bloquant les nouveaux recrutements. Cette situation porte atteinte à la qualité de l'enseignement en limitant le nombre d'enseignants qualifiés, bien rémunérés et motivés. Elle s'appuie également sur des décennies de restrictions des financements publics, qui ont entraîné une baisse des salaires et une détérioration des conditions de travail des enseignants, ce qui a eu des répercussions sur le statut de la profession.⁸²

Il y a plus de 15 ans, ActionAid a documenté l'impact des plafonds de la masse salariale du secteur public imposés par le FMI comme condition explicite des prêts dans les pays à faibles revenus, en montrant comment ils bloquaient les progrès en matière d'éducation.⁸³ Cela a contribué à ce que le Conseil d'Administration du FMI fasse marche arrière et supprime le plafonnement de la masse salariale du secteur public comme condition de prêt dans le monde entier en 2007. Une étude publiée dans le numéro 2021 par ActionAid, Education Internationale et International Services Publics,⁸⁴ montre que ces politiques sont redevenues monnaie courante, qu'elles ne reposent sur aucune base factuelle crédible et qu'elles nuisent gravement aux progrès, non seulement dans le domaine de l'éducation, mais aussi dans celui d'autres objectifs de développement essentiels. L'étude a montré que les prêts ne sont peut-être pas assortis de conditions, mais que le FMI donne des conseils politiques coercitifs aux gouvernements pour qu'ils réduisent ou gèlent les masses salariales du secteur public dans 78 % des 23 pays étudiés. Une recherche détaillée dans 15 pays a révélé que :

- Malgré les affirmations du FMI selon lesquelles la maîtrise de la masse salariale du secteur public n'était jamais que temporaire, les 15 pays étudiés ont tous reçu un coup de pouce pour réduire et/ou geler leur masse salariale du secteur public pendant trois ans ou plus, et huit d'entre eux pour une période de cinq ou six ans.
- Pour ces seuls 15 pays, les réductions recommandées par le FMI s'élèvent à près de 10 milliards de dollars - l'équivalent de la suppression de plus de 3 millions d'enseignants du primaire.
- Dans ces 15 pays seulement, une augmentation d'un point du pourcentage du PIB consacré à la masse salariale du secteur public permettrait de recruter 8 millions de nouveaux enseignants.

Encadré 7. Contraintes liées à la loi sur les salaires dans le secteur public : Impact dans les salles de classe

La limitation des dépenses publiques consacrées aux enseignants entraîne une baisse des salaires des enseignants et aggrave le déficit d'enseignants. Par conséquent, la réduction du financement du personnel de l'enseignement public a un impact sur l'enseignement et l'apprentissage et entrave la fourniture d'une éducation de qualité.

Les recherches menées par Education Internationale au Népal, en Zambie et au Malawi ont montré comment les contraintes liées à la masse salariale du secteur public pouvaient être ressenties en première ligne.⁸⁵

Au Malawi, les enseignants ont indiqué que leurs salaires ne suivaient pas l'inflation et que ceux qui n'étaient pas logés par le gouvernement avaient du mal à payer leur loyer et leurs factures. Le déficit d'enseignants rendait leur charge de travail ingérable et avait un impact sur leur santé mentale.

Au Népal, le financement limité des ressources humaines dans le domaine de l'éducation a conduit à un système d'emploi à deux vitesses. Outre les fonctionnaires, les enseignants contractuels ou temporaires sont employés dans des conditions d'emploi inférieures. Ils ont des salaires inférieurs, des contrats précaires et ne bénéficient pas d'avantages sociaux ou de sécurité sociale. Certains de ces enseignants ont déclaré qu'ils étaient obligés de cumuler plusieurs emplois pour joindre les deux bouts. Leurs mauvaises conditions de travail et leur charge de travail élevée ont augmenté le taux d'attrition, exacerbant ainsi le manque d'enseignants.

81. Ibid.

82. Education Internationale (2021). The Global Report on the Status of Teachers 2021. Voir The Global Report on the Status of Teachers 2021. Voir : <https://www.ei-ie.org/en/item/25403:the-global-report-on-the-status-of-teachers-2021?msclid=c5bcd2feb41b11ecabe7eb22c7dff43e>

83. ActionAid (2007). Confronting the Contradictions: the IMF, wage bill caps and the case for teachers. Voir : <https://actionaid.org/publications/2007/confronting-contradictions>

84. ActionAid, Education Internationale et International Services Publics (2022) The Public Versus Austerity <https://actionaid.org/publications/2021/public-versus-austerity-why-public-sector-wage-bill-constraints-must-end>

85. Education Internationale (2022). Teacher Wage Bill Constraints: Perspectives from the Classroom. Voir : <https://www.ei-ie.org/en/item/26424:teacher-wage-bill-constraints-perspectives-from-the-classroom>

En Zambie, de nombreux enseignants ont déclaré que leur salaire était trop bas pour couvrir le coût de la vie de leur famille et qu'ils avaient pris un deuxième emploi pour couvrir leurs dépenses. Malgré le manque d'enseignants, peu de nouveaux enseignants sont recrutés afin de maintenir la masse salariale à un niveau bas et le manque d'opportunités d'emploi a entraîné une diminution du nombre de candidats souhaitant suivre une formation d'enseignant. Les graves pénuries dans certaines matières telles que les mathématiques et les sciences, ainsi que dans les zones rurales, ont eu un impact négatif sur l'apprentissage des élèves et sur l'égalité des chances en matière d'éducation.

Pour soutenir la réalisation de l'ODD 4, les gouvernements devraient rejeter les contraintes liées à la masse salariale du secteur public et prendre des mesures pour mettre fin au déficit d'enseignants en faisant de l'enseignement une profession plus attrayante. Il est essentiel d'engager un dialogue social avec les syndicats d'enseignants pour s'assurer que les réformes politiques répondent aux besoins des enseignants et soutiennent l'amélioration de l'enseignement et de l'apprentissage.

Réduire les dépenses de main-d'œuvre dans le secteur public fait également partie d'un ensemble plus large de mesures d'austérité qui, prises ensemble, asphyxient le secteur public, par exemple en introduisant des frais d'utilisation (qui font peser davantage de coûts sur les ménages), en externalisant les services et en recourant davantage aux PPP. Bien entendu, l'austérité oblige à réduire les dépenses dans tous les services publics et, comme le montre le rapport de l'Observatoire de l'Austérité, les coupes dans l'éducation ne sont qu'une partie des coupes plus larges dans le secteur public, notamment : le ciblage et la rationalisation de la protection sociale, la privatisation des services publics, les réformes des retraites, les réformes réduisant les cotisations de sécurité sociale et la réduction des dépenses de santé.⁸⁶

Cela signifie également que les militants de l'éducation ne peuvent plus se concentrer uniquement sur les parts de budget - nous devons nous battre, ensemble, pour protéger les services publics, pour éviter les conséquences négatives des politiques d'austérité soutenues par le FMI et la Banque mondiale sur l'économie et les droits de l'homme.

Encadré 8. Austérité Vs Le Droit à l'éducation

Les récessions n'exemptent pas les États de leurs engagements en matière de droits de l'homme, y compris le droit à l'éducation. Cela signifie que les gouvernements doivent agir pour surmonter les obstacles financiers en allouant des ressources suffisantes. Cela implique également que les pays aux revenus les plus faibles doivent être soutenus dans la mise en œuvre de ce droit.

Le droit à l'éducation est inscrit dans le droit international et régional et, parfois, dans le droit national (84 % des pays garantissent l'éducation dans leur constitution et/ou leur législation),⁸⁷ et fait partie de la Charte Internationale des Droits de l'Homme. Chacun des 170 États parties à la Convention Internationale sur les Droits Economiques, Sociaux et Culturels s'est engagé à ce que le droit à l'éducation soit assuré "au maximum de ses ressources disponibles, en vue d'en assurer progressivement le plein exercice... sans discrimination d'aucune sorte".

Or, l'austérité menace cette situation, tout comme le manque de ressources. Dans de tels cas, certains acteurs appellent à un recours accru au secteur privé par le biais, par exemple, de PPP dans le domaine de l'éducation. Cependant, il a également été démontré que cela menaçait le droit à l'éducation, en augmentant la privatisation et la commercialisation de l'éducation. Il peut en résulter une plus grande inégalité dans l'accès à une éducation de qualité.⁸⁸

Or, l'austérité les menace. Le manque de ressources aussi. Dans de tels cas, certains acteurs appellent à un recours accru au secteur privé. Or, il a également été démontré que cela menaçait le droit à l'éducation. L'externalisation vers le secteur privé ou par le biais d'accords de PPP est sans doute le modèle dominant et sera de plus en plus poussé à mesure que le monde sort de la récession mondiale actuelle. Cependant, l'optimisme quant aux bénéfices des PPP peut être mal placé ou exagéré.

86. Ortiz et Cummins (2022) End Austerity: A Global Report on Budget Cuts and Harmful Social Reforms in 2022-25 <https://publicservices.international/resources/publications/end-austerity-a-global-report-on-budget-cuts-and-harmful-social-reforms-in-2022-25?id=13501&lang=en>

87. See: <https://www.unesco.org/en/articles/key-data-girls-and-womens-right-education>

88. ActionAid International, El et PSI (2020). Op Cit.

Action pour transformer les mentalités

Toutes les actions décrites ci-dessus ont un point commun : elles exigent de remettre en question le statu quo économique et le pouvoir de certains acteurs, notamment les points de vue du FMI et de la Banque Mondiale, qui ont un impact significatif sur les perspectives économiques d'un pays, en particulier lorsque les pays doivent accepter les conditions de prêt ou suivre les conseils du FMI en cas de crise de la dette. Tant que les politiques d'austérité - enracinées dans une idéologie hégémonique centrée sur les approches néolibérales - seront le modèle dominant, il est peu probable que les pays à faibles revenus disposent de la liberté fiscale nécessaire pour investir aux niveaux requis pour garantir le droit à l'éducation.

Cela nécessite un changement dans les "conseils" du FMI dans de nombreux pays (alors que même les "conseils" du FMI ont un poids coercitif),⁸⁹ et oblige le FMI à faire face à ses propres dissonances politiques. Par exemple, même lorsque les propres recherches du FMI suggèrent que le néolibéralisme a été surestimé pendant quarante ans et qu'il a étouffé la croissance et le développement qu'il vise à soutenir,⁹⁰ le FMI continue à promouvoir les mêmes vieilles politiques. Pourtant, dans chaque pays, il existe des alternatives claires à l'austérité.⁹¹ La plus évidente est peut-être qu'un gouvernement peut choisir d'augmenter progressivement les recettes fiscales plutôt que de réduire les dépenses, comme nous l'avons vu plus haut. Mais dans la pratique, le FMI n'a pas mis en avant cette recommandation, la plupart des pays connaissant une baisse, une stagnation et/ou une inadéquation de leur ratio impôts/PIB. Et lorsque le FMI donne des conseils sur la fiscalité, la tendance est aux impôts régressifs tels que la TVA, plutôt qu'aux très nombreuses alternatives d'imposition progressive.

Il faut pour cela aller à l'encontre des conseils du FMI, mais aussi, dans de nombreux pays, ceux qui gèrent les leviers fiscaux, notamment les Ministères des Finances, sont également imprégnés de la même vision idéologique du monde (et sont formés dans les mêmes institutions). Il faut donc convaincre le FMI, les gouvernements et les Ministères des Finances d'abandonner les politiques d'austérité et de donner la priorité au secteur public.

Cela nécessitera des mouvements de grande ampleur qui auront le pouvoir de condamner les politiques d'austérité et de promouvoir des alternatives dans le secteur public en :

- Exigeant des actions pour soutenir des programmes plus ambitieux d'annulation et de rééchelonnement de la dette, en aidant les gouvernements à restructurer leurs dettes afin qu'ils puissent donner la priorité aux investissements dans des services publics de qualité.
- Résistant aux politiques d'austérité soutenues par le FMI, en particulier en ce qui concerne la maîtrise de la masse salariale du secteur public, qui contrecarre les actions visant à améliorer et à augmenter le nombre d'enseignants, et faire campagne pour que les gouvernements fixent des objectifs ambitieux pour augmenter la masse salariale du secteur public d'année en année, afin de redynamiser massivement les services publics après des décennies de déclin, en utilisant des critères de référence internationaux pour guider les investissements.
- Changeant les termes du débat sur la manière dont les investissements dans l'éducation sont perçus et traités par les Ministères des Finances et les gouvernements ; notamment, en raison des cycles économiques à court et moyen terme, les Ministres des Finances considèrent les dépenses d'éducation comme de la pure "consommation". Mais à long terme, l'éducation est probablement l'investissement économique le plus solide qu'un pays puisse faire. Il est nécessaire d'adopter une vision à plus long terme où l'investissement dans l'éducation est reconnu pour sa contribution au développement économique et social, en facilitant un dialogue plus stratégique et en reconnaissant qu'il fait partie de l'infrastructure de base d'un pays qui a besoin de protection et d'investissement, même (ou même surtout) au plus fort de la récession.
- Il faut également s'orienter vers une planification économique à long terme qui cible le bien-être et qui prenne en compte de manière significative, dans les plans à moyen terme, les prévisions de rendement à long terme des investissements dans les services publics. Il faudra également créer de nouvelles normes et formules pour aider les Ministères des Finances et les Gouvernements à prendre en compte les rendements bénéfiques à long terme des investissements dans l'éducation et d'autres biens publics.

89. Reinsberg et al. (2021) Compliance, defiance, and the dependency trap: International Monetary Fund program interruptions and their impact on capital markets <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/rego.12422>. Les pays sont pris dans un piège de dépendance : les prescriptions politiques litigieuses entraînent le non-respect des règles, déclenchant des réactions négatives du marché qui laissent les pays avec peu de sources de financement en dehors du FMI, ce qui les conduit finalement à revenir aux portes de l'organisation pour obtenir un nouveau prêt". De Bhumika Mekhala (2021) COVID-19 reveals everything: The intertwined health and economic crisis calls for urgent responses, systemic reform and ideological rethink of the international financial architecture. Extrait de : <https://twm.my/title2/resurgence/2020/343-344/cover02.htm>

90. Voir : <https://www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/2016/06/ostry.htm>. Consulté en Avril 2023.

91. ActionAid International, El et PSI (2020). Op Cit.

Pour y parvenir, les mouvements éducatifs doivent aller au-delà de leurs discussions sectorielles habituelles et s'engager dans des processus de changement plus stratégiques, en établissant des liens avec les Ministères des Finances et les Chefs d'État et en trouvant de nouvelles alliances avec les mouvements pour la justice fiscale et l'impôt.

PLAN D'ACTION: Créer des alliances pour des modèles économiques alternatives [ici](#)

Étude de cas

L'Alliance TaxEd.

L'Alliance TaxEd rassemble, en partenariat, les acteurs mondiaux de la justice fiscale et de l'éducation afin de réaliser une percée transformatrice dans le financement national de l'éducation publique. ActionAid, l'Alliance Mondiale pour la Justice Fiscale (et les réseaux régionaux comme le Réseau pour la Justice Fiscale le Réseau pour la Justice Fiscale Afrique et Impôt et Justice Fiscale Asie), le Réseau pour la Justice Fiscale, Education Internationale et le mouvement plus large de la Campagne Mondiale pour Education créent une alliance solide de la société civile aux niveaux national, régional et mondial afin de plaider en faveur de l'augmentation du financement national des systèmes d'éducation publique d'une manière durable et progressive et de susciter des engagements en ce sens. Ceci est particulièrement important pour les gouvernements à faibles revenus afin qu'ils puissent atteindre l'ODD 4.

S'appuyant sur le travail effectué depuis de nombreuses années en Ouganda, au Ghana, au Kenya, au Malawi, au Mozambique, au Nigeria et en Tanzanie, le projet étend son champ d'action national au Népal, au Sénégal et à la Zambie. Il renforce les capacités des principaux membres de l'alliance à entreprendre l'analyse des données, la recherche collaborative, le suivi budgétaire et le plaidoyer sur l'éducation publique sensible au genre. Il soutient aussi les alliances aux niveaux national, régional et mondial pour l'apprentissage, l'échange d'informations et le plaidoyer. Les mécanismes améliorés de dialogue intersectoriel entre la société civile travaillant sur l'éducation et la fiscalité, avec les ministères des finances et de l'éducation, les autorités fiscales, les groupes éducatifs locaux et les organisations internationales sont soutenus par un vaste programme de recherche qui suit les engagements mondiaux, régionaux et nationaux liés au financement de l'éducation et fournit des preuves et des solutions pour des impôts progressifs afin de financer l'éducation. Au niveau mondial, l'Alliance utilise son vaste réseau et ses liens avec les gouvernements et les parties prenantes internationales pour assurer le suivi et élaborer des recommandations intersectorielles à l'intention des acteurs internationaux de l'éducation, y compris le Partenariat Mondial pour l'Éducation (GPE), afin de renforcer et d'étendre leur travail. Cela permet de maintenir la pression sur les gouvernements pour qu'ils s'engagent à réformer la politique et les pratiques fiscales nationales et à augmenter les recettes durables pour financer l'éducation. Il crée une présence soutenue et très visible au niveau mondial, facilitant les liens entre les acteurs de la société civile, le GPE et les organisations multilatérales telles que le Fonds Monétaire International (FMI) et la Banque Mondiale, autour du rôle de la fiscalité dans le financement de l'ODD 4.

MODULE N° 3.

SENSIBILITE

Résumé du module

Les chiffres globaux des dépenses d'éducation peuvent souvent omettre des informations sur le soutien apporté par le budget aux personnes les plus marginalisées, les plus discriminées ou celles dont les revenus ou la richesse sont les plus faibles.

La sensibilité du budget est liée à la mesure dans laquelle les budgets et les dépenses traitent des inégalités en matière d'éducation.

Le module No3 aidera les militants de l'éducation à :

- Se concentrer sur la manière dont les dépenses permettent de corriger les désavantages et d'améliorer l'équité dans l'éducation - en encourageant une analyse intersectionnelle.
- Comprendre comment la budgétisation intégrant le genre et le handicap peut jouer un rôle dans l'amélioration de l'équité ;
- Aider les militants à comprendre d'autres marqueurs importants de désavantage et comment les analyser dans le budget.

Sensibilite

La sensibilité du budget est liée à la mesure dans laquelle les budgets et les dépenses s'attaquent aux inégalités en matière d'éducation

Graphique 24 : Sensibilite



L'équité par le financement de l'éducation

La sensibilité du budget est liée à la mesure dans laquelle les budgets et les dépenses abordent les inégalités en matière d'éducation. En effet, il est impossible de mettre l'accent sur l'amélioration de l'équité dans l'éducation si les dépenses ne servent pas à corriger les désavantages et à améliorer l'équité.

Les militants de l'éducation ont un rôle particulier à jouer, en tant que superviseurs, porte-parole et amplificateurs des besoins des groupes défavorisés ; ils peuvent dénoncer les décisions financières discriminatoires et plaider efficacement en faveur de changements dans le système fiscal au sens large. Ils peuvent par exemple :

- Examiner le budget sous l'angle de l'équité afin de comprendre le contexte et les types d'inégalités et de désavantages présents.
- Étudier les fonds alloués aux personnes les plus discriminées, notamment en termes d'inégalités croisées autour, par exemple, de l'appartenance ethnique, de la classe sociale et des non-ressortissants (y compris les migrants, les réfugiés et les demandeurs d'asile, qui peuvent être facilement négligés dans la planification budgétaire).

Chaque pays devra surmonter des problèmes qui lui sont propres, souvent liés à des désavantages historiques et à l'héritage du colonialisme et de l'oppression (par exemple, la discrimination à l'encontre des populations autochtones, ou basée sur la région, ou sur des considérations de populations rurales par rapport aux populations urbaines, etc.) qui nécessitera une analyse prudemment équilibrée et contextualisée des financements.

Les inégalités qui se recoupent sont souvent les plus importantes. Par exemple, une jeune fille de 13 ans, handicapée, qui vit avec sa grand-mère après être devenue orpheline, avec ses frères et sœurs plus jeunes dans une zone rurale, dans un ménage en dessous du seuil de pauvreté, subira de multiples désavantages. Pour s'assurer qu'elle peut aller à l'école et y rester, elle peut avoir besoin de :

- La suppression des coûts directs et indirects de l'éducation comme condition préalable à son éducation.
- Une bourse d'études pour l'aider à rester à l'école.
- Sa grand-mère peut avoir besoin d'allocations familiales pour subvenir à ses besoins, de sorte que la jeune fille n'ait pas à travailler.
- Ses frères et sœurs ont besoin d'un accès aux premières années, afin qu'elle n'ait pas à rester à la maison pour s'occuper d'eux.
- Son école pourrait avoir besoin d'une subvention supplémentaire pour s'adapter à ses besoins supplémentaires.
- Un enseignant formé aux approches inclusives

Ce n'est que si tous ces besoins sont satisfaits qu'elle sera dans la même position de départ que ses pairs plus favorisés.

Encadré 9. Une analyse intersectionnelle de l'éducation peut contribuer à corriger les inégalités dans l'éducation

L'intersectionnalité reconnaît que les individus subissent des formes multiples et interdépendantes de discrimination et d'oppression basées sur leurs croisements uniques d'identités sociales multiples telles que la race, le genre, l'orientation sexuelle, la classe sociale, la religion, etc. Elle souligne la nature complexe et interconnectée de ces catégories et leur impact sur les individus et les groupes. L'intersectionnalité dans l'éducation renvoie à l'idée que les différents aspects de l'identité d'un individu (par exemple la race, le sexe, le statut socio-économique, etc.) interagissent et se combinent pour façonner leurs expériences et leurs opportunités dans les systèmes éducatifs. Dans ce contexte, l'intersectionnalité met en évidence les façons dont les approches traditionnelles de l'éducation et de l'inclusion n'ont pas tenu compte des expériences uniques et cumulées des communautés marginalisées. En reconnaissant et en prenant en compte les intersections des identités et des expériences dans l'éducation, les écoles et les établissements d'enseignement peuvent s'efforcer de créer des environnements d'apprentissage plus équitables et plus inclusifs pour tous les élèves. Cela peut impliquer de repenser les programmes et les politiques afin de mieux refléter les diverses perspectives et expériences, ainsi que de fournir un soutien et des ressources aux étudiants issus de communautés marginalisées

Graphique 25 : Le revenu des ménages affecte gravement les résultats scolaires

Les inégalités enracinées dans des pays comme le Cameroun, l'Éthiopie, la Guinée, Haïti, le Libéria, Madagascar, le Malawi, la Mauritanie, le Nigéria et le Soudan du Sud signifient que :

Dans les ménages à faible revenu



1 enfant sur 4 termine ses études primaires

Dans les ménages à revenu ÉLEVÉ



3 enfant sur 4 termine ses études primaires

Crédit : Adapté de l'infographie publique partageable de l'Institut pour l'Éducation de l'UNESCO (UIS) (voir lien)

>> Inégalités dans l'éducation :

Dans la plupart des pays du monde, les jeunes des ménages aux revenus les plus élevés ont tendance à rester plus longtemps dans le système éducatif et à accéder à une éducation de meilleure qualité que ceux des ménages aux revenus les plus faibles. Cependant, un certain nombre de signes de privilèges et d'exclusion demeurent critiques, notamment : les clivages entre zones rurales et urbaines, les écarts de revenus, le sexe, le handicap, les identités linguistiques/ethniques/religieuses/raciales et le lieu de résidence. Les enfants issus de groupes marginalisés, notamment les enfants handicapés ou les groupes ethniques victimes de discrimination, sont souvent les plus susceptibles de ne pas être scolarisés, et leurs besoins spécifiques peuvent être ignorés dans les écoles.

Les statistiques parlent d'elles-mêmes :

- 13% des personnes appartenant au quintile de revenu le plus bas en Afrique subsaharienne terminent le premier cycle de l'enseignement secondaire, contre 70 % des personnes appartenant au quintile de revenu le plus élevé.⁹²
- 40 pays à revenus faibles ou moyens inférieurs ont un taux d'achèvement des études secondaires inférieur à 10 % pour le quintile de revenu le plus bas.⁹³
- Dans au moins 20 pays, principalement en Afrique subsaharienne, pratiquement aucune des jeunes femmes rurales aux revenus les plus faibles n'achève le cycle secondaire.⁹⁴
- Les disparités régionales au sein des pays restent le principal problème d'équité ; par exemple, au Ghana, où le taux d'achèvement du primaire est de 42 % pour les filles de la région du Nord, mais de 79 % pour les filles de la région d'Ashanti.⁹⁵
- On estime qu'un enfant non scolarisé sur trois souffre d'un handicap.⁹⁶
- Au Nigeria, par exemple, les enfants souffrant de plus d'un désavantage ont les pires perspectives d'éducation ; les filles des zones rurales du nord ont moins de 10 % de chances d'obtenir un diplôme d'études secondaires.⁹⁷

92. UIS et GEM, World Inequality Database on Education. Consulté en Mars 2023. Voir : <https://www.education-inequalities.org/indicators> Calculs des auteurs, basés sur les données de l'Institut de Statistique de l'UNESCO (UIS). Extrait en Mars 2023. Voir : <https://uis.unesco.org/> <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000373721>

93. Calculs des auteurs, basés sur les données de l'Institut de Statistique de l'UNESCO (UIS). Extrait en Mars 2023.

94. <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000373721>

95. Coalition TaxEd. Fiche d'information sur le financement de l'éducation, Ghana Voir : <https://actionaid.org/news/2022/launch-factsheets-sustainable-solutions-finance-education>

96. Extrait de : <https://theirworld.org/resources/children-with-disabilities/>. Consulté en Avril 2023.

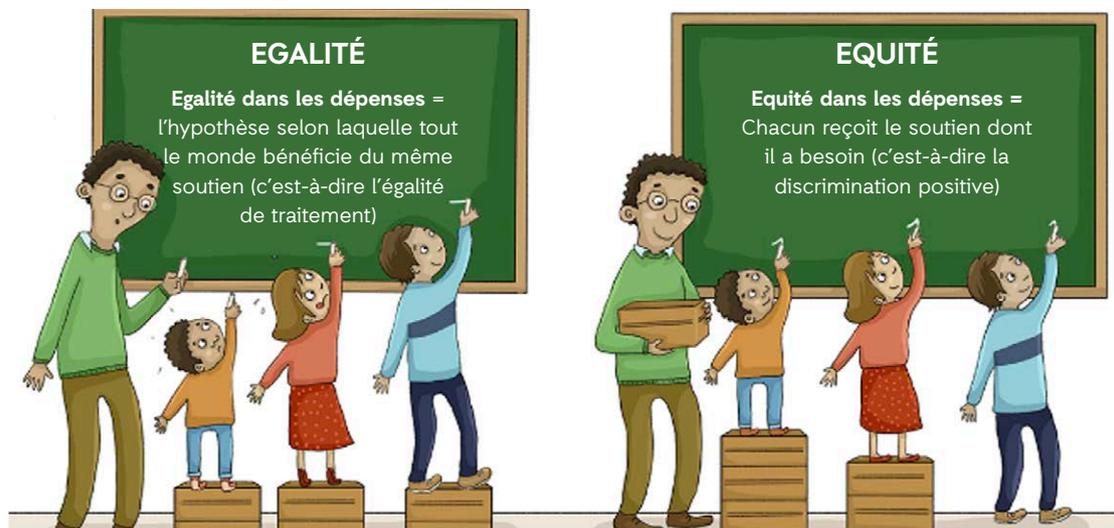
97. Coalition TaxEd. Fiche d'information sur le financement de l'éducation, Nigeria. Voir : <https://actionaid.org/news/2022/launch-factsheets-sustainable-solutions-finance-education>

>> L'égalité dans les dépenses n'est pas la même chose que l'équité dans les dépenses

Il est facile de supposer que si tous les enfants reçoivent un montant égal de dépenses publiques, il y a équité dans le financement de l'éducation : en effet, le financement équitable est souvent considéré comme synonyme de dépenses égales par habitant ou par élève. Cependant, il est peu probable que des dépenses égales par habitant, en particulier dans des circonstances inégales, conduisent à l'équité en matière d'éducation. Pour remédier aux inégalités existantes, il faut généralement prendre des mesures positives en faveur des groupes marginalisés ou défavorisés. Lorsque les gouvernements allouent des ressources budgétaires à des groupes historiquement défavorisés, cela peut jouer un rôle explicitement redistributif et contribuer à réparer des erreurs de longue date.

Toutefois, de nombreux pays continuent de verser des fonds sur la base d'une dépense égale par enfant, ne tenant ainsi pas compte des différences entre les enfants, les écoles, les régions et les besoins des groupes défavorisés. D'autres pays pratiquent une discrimination active, en allouant des fonds disproportionnellement plus faibles à certaines communautés ou systèmes scolaires défavorisés. Plus les enfants et les jeunes sont victimes de discriminations croisées, plus ils sont susceptibles d'avoir besoin de dépenses d'éducation importantes - c'est la raison pour laquelle une analyse intersectionnelle est également nécessaire pour véritablement cerner les inégalités.

Graphique 26 : Equal spending does not always lead to greater equality



Crédit : Voir les infographies de la base de données de l'ISU (voir [lien](#))

>> Planifier et analyser les budgets sous l'angle de l'équité

Les chiffres globaux des budgets de l'éducation manquent souvent d'informations sur l'impact différencié des dépenses publiques sur les différents groupes. De nombreux gouvernements ne disposent d'aucune information sur la manière dont ils ciblent ou sur les personnes qu'ils ciblent dans leur budget de l'éducation, ni d'aucun moyen d'établir un lien avec les politiques et programmes de développement.

Il y a un manque de données (dans la planification et la budgétisation de l'éducation) qui soutiendraient une plus grande équité en identifiant qui reçoit quoi dans les budgets de l'éducation, et qui devrait être ciblé. Par exemple, l'Exercice Pilote de l'Observatoire du Financement de l'Éducation de la GCE dans quatre pays (Honduras, Géorgie, Tanzanie et Somalie) montre qu'aucun de ces pays ne désagrège les données relatives au financement de l'éducation au-delà des marqueurs de genre. Les questions relatives au handicap, à l'ethnicité, la classe sociale, le lieu d'origine, pour n'en citer que quelques-unes, sont négligées.⁹⁸ C'est pourquoi une grande partie de ce module se concentre sur la manière dont les militants de l'éducation peuvent engager les gouvernements à améliorer les budgets de manière à cibler l'iniquité.

Le reste de ce module examine quelques moyens d'aider les activistes à analyser les budgets ou à influencer les budgets des gouvernements à travers le prisme de :

98. GCE. Observatoire du Financement de l'Éducation: Résultats Pilotes. Voir : <https://campaignforeducation.org/en/resources/members-reports/project-learning-brief-somalia-education-financing-observatory-pilot-results>

1. Formules de financement public visant à renforcer l'équité
2. La compréhension de la budgétisation sensible au genre
3. La compréhension de la budgétisation tenant compte du handicap
4. L'analyse des dépenses d'éducation en fonction de leur caractère régressif/progressif et de leurs bénéficiaires, y compris l'analyse de l'équité par niveau d'éducation.

PLAN D'ACTION : Réfléchir à l'équité dans l'éducation [ici](#)

Utiliser la formule de financement pour lutter contre les inégalités (géographiques)

Bien qu'il soit plus coûteux de fournir des services aux zones rurales (où vivent souvent les ménages aux revenus les plus faibles dans de nombreux pays), les allocations budgétaires pour l'éducation vont souvent de manière disproportionnée aux zones où les populations urbaines sont les plus nombreuses. Et ce, bien qu'il soit largement admis que la prestation de services dans les zones rurales coûte plus cher, en grande partie parce qu'il faut payer davantage pour attirer des enseignants qualifiés et expérimentés dans ces régions.

De nombreux pays évitent de payer cette prime en recrutant des enseignants contractuels moins chers dans ces régions plus éloignées. Cependant, ces régions ont tendance à abriter des populations plus défavorisées qui ont besoin des enseignants les plus qualifiés et les plus expérimentés. Il en résulte que les régions qui ont le plus besoin de dépenses sont celles qui en reçoivent le moins.

Certains pays disposent d'une formule qui détermine le budget de l'éducation, souvent avec un biais de redistribution explicite vers les régions défavorisées (c'est-à-dire les inégalités géographiques). Il existe un certain nombre d'exemples de tentatives d'utilisation de formules de financement pour surmonter ce problème - avec plus ou moins de succès - mais certains de ces exemples sont utiles pour voir comment on tente de résoudre ce problème dans différents pays.

- Au **Royaume-Uni**, par exemple, une formule fondée sur les besoins relatifs comprend une prime pour les enfants issus de milieux défavorisés et à faibles revenus, les repas scolaires gratuits servant d'indicateur de la pauvreté des ménages.
- En **Afrique du Sud**, où le budget est décentralisé au niveau national, provincial et municipal, il existe également une formule avancée de financement par équité/ressources, qui inclut à la fois les recettes et les dépenses.
- En **Éthiopie**, les formules de dépenses décentralisées utilisées par le gouvernement national pour les transferts aux régions comportent un certain nombre de dispositions, notamment un supplément de 10 % pour les régions montagneuses et un transfert par habitant plus élevé pour les populations pastorales. Des indemnités de sujétion de 30 % en moyenne sont également intégrées dans les estimations des coûts salariaux pour le personnel travaillant dans des zones reculées. Comme la formule tient compte de l'écart entre les niveaux de scolarisation actuels et les niveaux cibles, elle inclut une prime implicite pour les régions ayant une importante population non scolarisée.
- De même, le **Viêt Nam** utilise actuellement une formule de dépenses équitables dans l'éducation qui alloue des fonds sur la base de facteurs tels que la population estudiantine, le statut des minorités régionales et ethniques, et le niveau de pauvreté dans une région donnée. Cette formule vise à garantir que les ressources sont réparties équitablement à travers le pays et que les élèves des zones défavorisées reçoivent un soutien adéquat pour accéder à une éducation de qualité. La formule est revue et mise à jour périodiquement pour refléter les changements démographiques et socio-économiques.
- En 2011, l'**Équateur** a franchi une étape supplémentaire en adoptant une loi de planification et de budgétisation qui impose une "approche de l'égalité" dans l'élaboration des politiques - à l'image de la Constitution Equatorienne de 2008 - et qui exige du Ministère des Finances qu'il indique comment toutes les propositions budgétaires soumises à l'Assemblée Nationale contribueront à "combler les écarts en matière d'équité". En 2011, pour donner vie à cette loi, une unité a été créée au sein du Ministère des Finances, la Direction Nationale de l'Équité Fiscale (NDFE), et le Ministère a développé un système de classification qui code le budget en fonction de différents thèmes et politiques

fondés sur l'équité - par sexe, ethnie, groupe d'âge, handicap et classe - connu sous le nom de "classificateurs d'équité" pour saisir la contribution de toutes les dépenses aux objectifs nationaux visant à réduire les inégalités.⁹⁹

PLAN D'ACTION : Repartir les dépenses par région [ici](#)

Budgétisation sensible au genre (BSG)

Dans le domaine de l'éducation, la budgétisation de l'éducation sensible au genre est un moyen pour les gouvernements de se concentrer sur l'inégalité (par genre). Il convient de noter qu'il ne s'agit pas d'un "budget pour les filles ou les femmes", ou (comme c'est souvent le cas dans l'éducation) d'initiatives budgétaires spécifiques pour "l'éducation des filles". La budgétisation sensible au genre utilise plutôt une analyse qui vise à garantir la réalisation des engagements en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. En effet, un budget sensible au genre est un budget qui fonctionne pour tout le monde - femmes, hommes, filles et garçons - en assurant une distribution équitable des ressources et en contribuant à l'égalité des chances pour tous.

Cela signifie qu'il faut réfléchir à l'impact discret d'un budget sur les femmes, les hommes, les filles et les garçons. Les éléments à prendre en compte sont les suivants :

- Comment l'argent est collecté (c'est-à-dire la TVA qui pourrait avoir un impact disproportionné sur les femmes).
- Comment les recettes sont perdues (c'est-à-dire si les hommes riches évitent de payer des impôts parce qu'ils peuvent utiliser leur pouvoir pour éviter les impôts, par exemple en utilisant des échappatoires par le biais d'une comptabilité de " planification fiscale ").
- Comment l'argent est dépensé (y compris les dépenses pour les services publics tels que l'éducation).
- Si les dépenses répondent aux besoins de tous, tout en contribuant à combler le fossé entre les hommes et les femmes.
- Comment les décisions relatives à la collecte et à la dépense d'argent affectent le travail de soins non rémunéré et le travail de subsistance, ainsi que la répartition de ces derniers entre les sexes.

La budgétisation sensible au genre est à la fois un engagement de longue date des gouvernements et est utilisée par l'ODD 5 comme indicateur pour mesurer les efforts des gouvernements pour atteindre l'égalité des sexes. Malgré cela, le suivi par ONU Femmes de l'indicateur de l'ODD (5.1), en 2018, seuls 13 pays ont déclaré disposer de systèmes de suivi complets.¹⁰⁰

Pourtant, nous savons que dans de nombreux pays, les garçons et les hommes continuent d'obtenir une plus grande part des budgets de l'éducation. Par exemple, une étude menée par l'UNGEI et le Fonds Malala a révélé que si les filles et les garçons ont tendance à bénéficier d'un financement égal par élève au niveau de l'école primaire (voir figure 14 ci-dessous), les filles et les femmes commencent à recevoir de moins en moins d'argent aux niveaux supérieurs de l'éducation. Cela s'explique par le fait que de nombreuses filles et jeunes femmes abandonnent prématurément leurs études en raison des sociétés patriarcales qui considèrent que l'éducation des jeunes femmes a moins de valeur que celle des garçons et des hommes.¹⁰¹

Il existe des exemples illustrant la manière dont les gouvernements ont tenté d'utiliser la BSG dans la pratique :

- En Indonésie, une déclaration budgétaire doit préciser l'impact attendu des programmes sur l'égalité entre les femmes et les hommes.
- Le Mexique offre un exemple de résultats en matière d'égalité des sexes inclus dans la loi budgétaire.¹⁰² En 2006, la loi nationale sur le budget et la responsabilité financière a été promulguée et stipule que les dépenses publiques doivent être basées sur un critère d'égalité des sexes.

99. Loi budgétaire appelée Código Orgánico de Planificación y Finanzas Públicas, Consejo Nacional para la Igualdad Intergeneracional (2014) "Institucionalidad y Estrategias para el Seguimiento del Gasto Público en la Niñez en Ecuador," présentation de "Seminario Internacional: Inversión en la Infancia: Una apuesta por la equidad a 25 años de la CDN" tenu à Lima, Pérou les 2-3 Octobre. Ministère des Finances (2014a) *Clasificador de Orientación de Gasto en Políticas de Igualdad en Infancia, Niñez y Adolescencia*, Quito: Ministerio de Finanzas. Ministère des Finances (2014b) "Nota de Descripción de los Clasificadores de Orientación de Gasto en Políticas de Igualdad en Infancia, Niñez y Adolescencia," Quito: Ministerio de Finanzas.

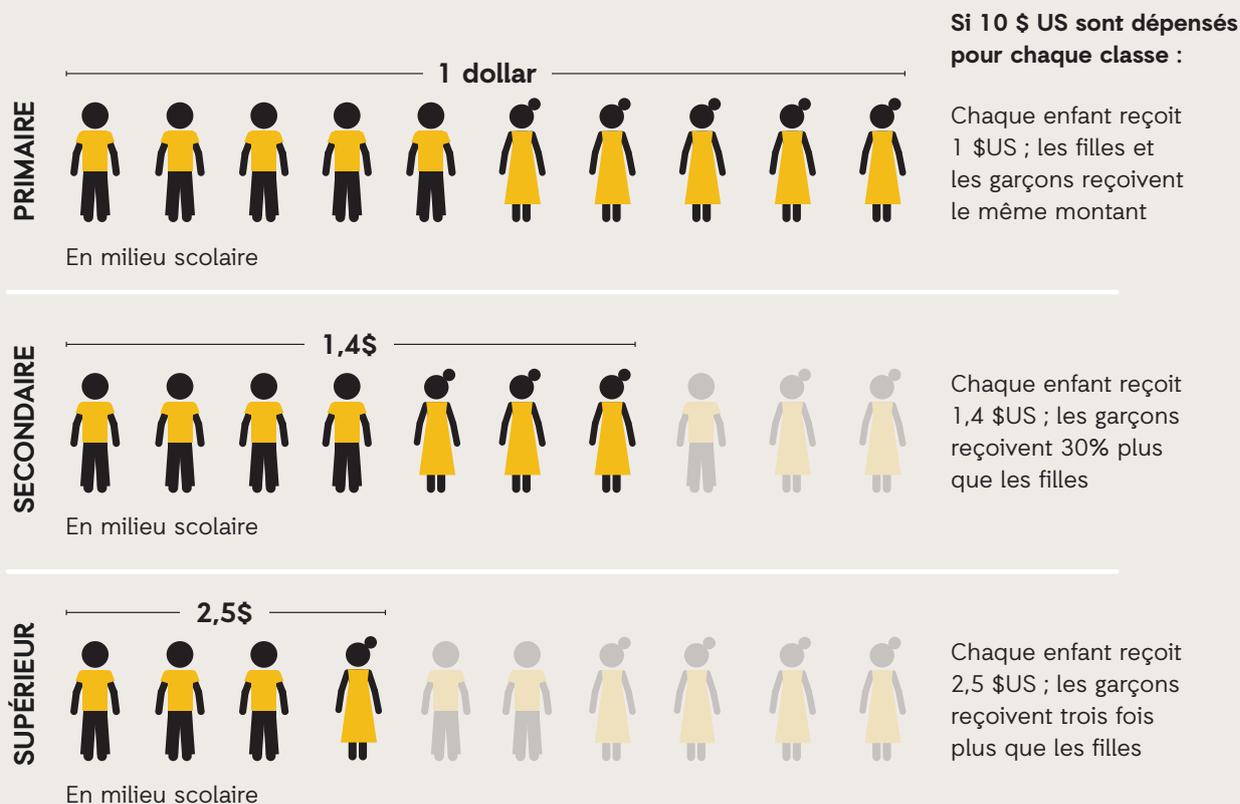
100. Voir : <https://unstats.un.org/wiki/display/SDGeHandbook/Indicator+5.c.1> Consulté en Mars 2023. Seuls 70 pays ont renseigné cet indicateur, ce qui peut fausser les résultats.

101. UNGEI et Fonds Malala (2023). Spending Better for Gender Equality in Education. How can financing be targeted to improve gender equality in education? <https://www.ungei.org/publication/spending-better-gender-equality-education>

102. Ibid

- L'Équateur a une longue histoire en matière de BSG : récemment, il est apparu clairement que les femmes et les filles devançaient les garçons dans l'enseignement primaire et secondaire, avec un taux d'inscription plus élevé et de meilleurs résultats - ce qui permet maintenant d'examiner de manière plus nuancée comment cela peut s'appliquer aux différences entre les garçons et les filles pour parvenir à l'égalité des sexes.¹⁰³

Graphique 27 : En utilisant une formule par élève, les garçons bénéficient davantage de chaque dollar dépensé que les filles qui abandonnent l'école.



Credit: Adapted from the UNGEI and MALALA fund: Spending better for gender quality in education report (2023)

Il est prouvé que la Budgétisation Sensible au Genre (BSG) peut avoir des effets positifs sur l'égalité des sexes dans l'éducation. Il s'agit notamment de :

- L'accroissement de la scolarisation et du maintien des filles à l'école : Il a été démontré que la BSG permet d'augmenter la scolarisation et le maintien des filles à l'école en fournissant des ressources et des programmes ciblés pour lever les obstacles spécifiques qui empêchent les filles d'accéder à l'éducation, tels que le manque de moyens de transport, d'installations sanitaires et de sécurité.
- L'amélioration de la qualité de l'éducation pour les filles et les garçons : Il a été démontré que la BSG améliore la qualité de l'éducation pour les filles et les garçons en répondant aux besoins et aux expériences fondés sur le genre dans le secteur de l'éducation, comme la formation des enseignants à des pratiques d'enseignement sensibles au genre, l'amélioration des infrastructures et des ressources scolaires, et la lutte contre la violence basée sur le genre dans les écoles.
- La réduction de la violence basée sur le genre dans les écoles : La BSG peut réduire la violence sexiste dans les écoles en fournissant des ressources et programmes pour répondre aux besoins et expériences spécifiques des filles et des femmes, comme la formation des enseignants et du personnel scolaire, l'amélioration des infrastructures et des ressources scolaires, et la mise en œuvre de politiques et procédures visant à prévenir et à répondre à la violence basée sur le genre dans les écoles.
- Politiques et programmes plus sensibles et sexospécifiques dans le domaine de l'éducation : Il a été démontré que la BSG conduit à des politiques et programmes plus sensibles au genre dans le domaine

103. UN Women (2009). Gender Responsive Budgeting in Ecuador. Voir : https://www.unwomen.org/sites/default/files/Headquarters/Media/Publications/UNIFEM/Evaluation_GRB_Programme_Ecuador_en.pdf

de l'éducation, car les gouvernements et les décideurs en matière d'éducation sont plus susceptibles de prendre en compte les besoins et expériences des filles et des garçons, ainsi que des femmes et des hommes, lors de l'élaboration des politiques et des programmes d'éducation.

- L'utilisation plus efficace et efficiente des ressources publiques pour l'éducation : Il a été démontré que la BSG conduit à une utilisation plus efficace et efficiente des ressources publiques pour l'éducation, car elle garantit que les ressources publiques sont utilisées pour répondre aux besoins et expériences spécifiques des différents sexes dans l'éducation, plutôt que d'être utilisées de manière aveugle ou neutre du point de vue du genre.

Ces exemples démontrent les effets positifs de la BSG sur l'égalité des sexes dans l'éducation et soulignent l'importance de prendre en compte les besoins et expériences des filles et des garçons, ainsi que des femmes et des hommes, lors de l'élaboration des politiques et programmes d'éducation et de l'allocation des ressources. Les OSC effectuent également leur propre analyse budgétaire en fonction du genre pour tenter d'influencer les politiques gouvernementales - ce que nous examinerons plus loin.

PLAN D'ACTION: Planifier le plaidoyer de BSG [ici](#)

Budgétisation tenant compte du handicap

La Budgétisation Intégrant le Handicap (DIB)¹⁰⁴ est une autre façon de cibler un groupe marginalisé et de veiller à ce que les budgets répondent aux besoins des personnes handicapées (bien qu'il s'agisse d'une forme de budgétisation rarement utilisée par les gouvernements). Lorsqu'un budget tient compte du handicap, cela signifie que les besoins des personnes handicapées en matière d'accès et de participation sont consciemment pris en compte et que des fonds sont alloués pour répondre à ces besoins. L'objectif devrait être de veiller à ce que les élèves handicapés puissent suivre les mêmes cours que les élèves non handicapés à l'école locale (pour garantir une éducation inclusive à l'échelle du système), avec un soutien ciblé supplémentaire, en utilisant une "double approche" (voir ci-dessous).

Bien entendu, la budgétisation inclusive peut également s'appliquer à tout autre groupe marginalisé - ce type d'analyse vaut donc également pour le soutien à d'autres groupes. Les budgets gouvernementaux qui s'efforcent d'être inclusifs garantissent des ressources suffisantes pour l'éducation inclusive afin que tous les apprenants aient un accès égal à une éducation de qualité et puissent participer pleinement à l'apprentissage au même titre que les étudiants sans handicap (ou autres désavantages). Cela signifie que ces élèves bénéficient des mêmes possibilités d'apprentissage dans le même système scolaire que tous les autres élèves.

➤➤ Approche double - intégrer l'inclusion dans l'ensemble du système éducatif

Les budgets gouvernementaux consacrés à l'éducation devraient suivre une double approche de l'inclusion des personnes handicapées, visant à transformer l'ensemble du système éducatif dans une optique d'inclusion et à fournir des mesures de soutien ciblées en cas de besoin.

- **Piste 1 - Changements au niveau du système.** Les exemples d'investissements au niveau du système qui feront progresser l'inclusion du système éducatif comprennent :
 - Veiller à ce que tous les enseignants soient formés aux approches de l'éducation inclusive
 - Veiller à ce qu'il y ait suffisamment d'enseignants et d'assistants d'enseignement pour que tous les apprenants puissent être accueillis.
 - Mettre à jour les politiques existantes afin d'inclure des aménagements raisonnables pour les examens
 - Garantir des politiques concernant les adaptations minimales de l'infrastructure scolaire pour tous les apprenants
 - Réformes des programmes scolaires permettant un enseignement inclusif.

¹⁰⁴. Une partie de cette section et de ces concepts est adaptée de, GCE, ActionAid and Light for the World (2022) Gender Responsive Disability-Inclusive Education Budgeting. Voir, <https://actionaid.org/publications/2022/gender-responsive-disability-inclusive-education-budgeting>

– Les aménagements raisonnables dans les systèmes universels sont un principe inscrit dans la Convention Relative aux Droits des Personnes Handicapées (CDPH).¹⁰⁵

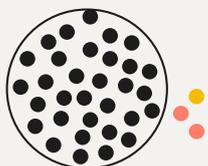
- **Piste 2 - Soutien ciblé pour les besoins spécifiques des apprenants handicapés.** Par exemple, avec des lignes budgétaires supplémentaires (c'est-à-dire pour le braille et le centre de production de livres accessibles) et l'adaptation du programme ou de l'enseignement à des besoins spécifiques.

Inévitablement, cela signifie que les écoles supportent des coûts d'éducation par personne plus élevés pour les étudiants handicapés. Une étude a montré que le financement nécessaire par élève handicapé est, en moyenne, 2,5 fois plus élevé que pour un élève non handicapé. Dans ce contexte, les différentes catégories de handicap peuvent avoir des poids différents : le financement des élèves à mobilité réduite coûte deux fois plus cher que celui des élèves non handicapés, tandis que le financement des élèves aveugles est trois fois plus élevé.¹⁰⁶

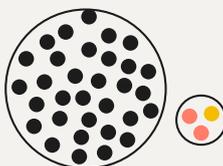
Si l'on considère les coûts par habitant, cela ne tient pas compte des changements requis au niveau du système dans son ensemble. Comme l'a souligné une étude multipays réalisée en Afrique subsaharienne en 2021 par ActionAid, Education Internationale et Light for the World - "Bedrock of Inclusion" -, pour que les approches inclusives puissent être intégrées dans un système éducatif, il faut disposer d'un nombre suffisant d'enseignants formés et qualifiés et de personnel d'appui spécialisé dans le domaine de l'éducation. Dans ces contextes, il est peu probable qu'il y ait suffisamment d'enseignants (dotés des bonnes compétences) pour mettre en œuvre des approches inclusives. Sans enseignants formés aux approches inclusives - en nombre suffisant pour avoir le temps et l'espace d'adapter leur enseignement aux besoins de tous les apprenants - il ne pourra jamais y avoir d'éducation inclusive. C'est pourquoi les budgets consacrés à une éducation véritablement inclusive doivent prévoir un financement suffisant pour un personnel enseignant capable d'enseigner de manière inclusive.¹⁰⁷

Graphique 28 : Un résumé des données probantes sur l'éducation inclusive

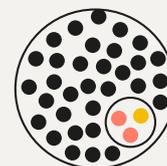
Adapté de : Principe T. (2018) *Rethinking Disability: A primer for educators and education unions.*



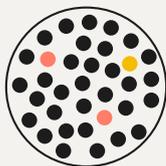
Il y a **Exclusion** lorsque les élèves sont directement ou indirectement empêchés ou se voient refuser l'accès à l'éducation sous quelque forme que ce soit.



Il y a **Ségrégation** lorsque l'éducation des élèves handicapés est dispensée dans des environnements séparés conçus ou utilisés pour répondre à des manquements particuliers ou divers, isolés des élèves non handicapés.



L'Intégration est un processus qui consiste à placer des personnes handicapées dans les établissements d'enseignement ordinaires existants, pour autant qu'elles puissent s'adapter aux exigences normalisées de ces établissements.



L'inclusion implique un processus de réforme systémique qui englobe des changements et des modifications dans le domaine des contenus, des méthodes d'enseignement, des approches, des structures et stratégies de l'éducation afin de surmonter les obstacles, dans le but d'offrir à tous les élèves de la tranche d'âge concernée une expérience et un environnement d'apprentissage équitables et participatifs qui correspondent le mieux à leurs exigences et préférences.

Placer des élèves handicapés dans des classes ordinaires sans les accompagner de changements structurés, par exemple au niveau de l'organisation, du programme et des stratégies d'enseignement et d'apprentissage, ne constitue pas une inclusion. En outre, l'intégration ne garantit pas automatiquement le passage de la ségrégation à l'inclusion.

105. Voir : www.un.org/development/desa/disabilities/convention-on-the-rights-of-persons-with-disabilities/article-24-education.html. Consulté en Avril 2023

106. UNICEF (2014). Financing of Inclusive Education. http://www.inclusiveeducation.org/sites/default/files/uploads/booklets/IE_Webinar_Booklet_8.pdf

107. ActionAid, Education Internationale et Light for the World (2021). Bedrock of Inclusion: why investing in the education workforce is critical to the delivery of SDG4. Voir : <https://actionaid.org/publications/2020/bedrock-inclusion>

Encadré 10. Participation des organisations de personnes handicapées (OPH) à l'analyse budgétaire¹⁰⁸

L'engagement des OPH dans l'analyse budgétaire et le plaidoyer est essentiel pour plusieurs raisons :

- **Rien sur nous sans nous** : Il est du devoir du gouvernement de consulter les OPH pour toute question politique ayant un impact sur les personnes handicapées. Les OPH doivent être en mesure d'être des interlocuteurs efficaces pour tirer le meilleur parti de cet engagement. S'engager dans le processus budgétaire permet d'acquérir de nouvelles compétences et connaissances et de gagner en crédibilité vis-à-vis des autorités publiques et des élus.
- **Une demande soutenue** : Garantir que des ressources publiques adéquates seront allouées et utilisées efficacement pour l'inclusion de toutes les personnes handicapées prendra de nombreuses années. Les OPH sont les seuls acteurs ayant l'objectif et l'intérêt à long terme nécessaires pour développer et soutenir la demande d'une augmentation et d'une amélioration des dépenses publiques en faveur de l'inclusion.
- **Responsabilisation** : L'analyse budgétaire et le plaidoyer permettent de suivre la volonté politique du gouvernement, le niveau de priorité accordé à l'inclusion des personnes handicapées et l'effort de mise en œuvre de la CDPH des Nations Unies, qui intègre une analyse fondée sur les droits.
- **Encadrer le débat sur les ressources** : La limitation des ressources est un argument récurrent avancé par les gouvernements pour expliquer leur manque de progrès en matière d'inclusion des personnes handicapées. Souvent, les mesures requises sont jugées inabordables. L'analyse par les OPH des dépenses publiques existantes, l'analyse des lacunes et le chiffrage des mesures leur permettront de négocier et de recadrer le débat sur les ressources en proposant une voie réaliste.
- **Garantir l'équité** : Les gouvernements ont tendance à donner la priorité à l'augmentation des dépenses dans les services et programmes existants, qui peuvent ne pas répondre aux besoins des groupes les plus marginalisés, et ces derniers peuvent ne pas avoir accès aux débats budgétaires. En développant un consensus entre toutes les circonscriptions sur les principales demandes budgétaires, les OPH peuvent contribuer à une plus grande équité dans l'utilisation des ressources entre les groupes et à l'égalité des sexes au fil des ans.

PLAN D'ACTION : Planifier votre plaidoyer pour la DIB [ici](#)

>>> Les réunir : Plaider pour que les gouvernements disposent de budgets tenant compte de la dimension genre et/ou du handicap.¹⁰⁹

La budgétisation sensible au genre et la budgétisation inclusive du handicap requièrent une approche similaire de la part des gouvernements. Les militants de l'éducation peuvent jouer un rôle clé dans le plaidoyer en faveur des budgets sensibles au genre et ceux intégrant le handicap :

- Montrer ce qu'il est possible de faire grâce à leur propre analyse.
- S'engager auprès des ministères des finances et de l'éducation pour plaider en faveur du changement.
- Jouer un rôle de catalyseur en présentant les concepts aux autorités gouvernementales concernées, à travers l'éducation et d'autres ministères/agences gouvernementales concernés, tels que ceux responsables de l'égalité des sexes.

Par exemple, une étude sur les budgets sensibles au genre dans l'éducation a montré que les efforts de la société civile pour mener une analyse de genre du budget ont joué un rôle clé pour influencer les gouvernements. Par conséquent, à la fin de chaque étape, nous avons examiné les rôles que les militants de l'éducation peuvent jouer dans chaque domaine (et un diagramme qui montre également comment cela est lié au cycle budgétaire) ;

¹⁰⁸. Alliance Internationale pour les Personnes Handicapées. La Nouvelle Normalité. Voir : www.internationaldisabilityalliance.org/sites/default/files/budget_advocacy_for_a_new_normal_.pdf

¹⁰⁹. Lors du sommet TES de 2022, les organisations de la société civile ont lancé un Appel à l'Action sur l'Inclusion des Personnes Handicapées, qui peut également soutenir les efforts de plaidoyer nationaux. Voir : <https://knowledgehub.sdg4education2030.org/CTAInclusion>

et à la fin de cette section, nous incluons des exercices pour influencer les gouvernements et mener des activités de la société civile pour déterminer l'état actuel de la situation et les priorités.

PREMIÈRE ÉTAPE : Effectuer une analyse de genre ou du handicap pour éclairer l'élaboration du budget.

Collecter et analyser des données sur les besoins et expériences spécifiques des filles et des garçons, ainsi que des femmes et des hommes, ce qui implique également de collecter des informations sur le handicap, les taux de scolarisation et de rétention, la qualité de l'éducation et la discrimination à l'école. Dans la plupart des pays, il existe des données ventilées par sexe. Il est impossible d'établir un budget pour l'éducation inclusive en matière de handicap s'il n'existe pas d'informations de base sur le nombre d'enfants handicapés et le type de handicap. Les recensements de population et l'utilisation du Module de Fonctionnement de l'Enfant du Washington Group / UNICEF dans les ménages et d'autres enquêtes peuvent fournir des données utiles.

- **Rôle des militants de l'éducation** : Si les données n'existent pas, les OSC doivent plaider en faveur d'une amélioration des données. Si elles existent, elles peuvent envisager de les utiliser pour faire des suggestions sur les priorités (de plus amples informations sur les modèles de financement qui soutiennent l'éducation inclusive peuvent être trouvées sur le site de l'UNICEF, Financement de l'Éducation Inclusive).

DEUXIÈME ÉTAPE : Impliquer les parties prenantes.

Engager un large éventail de parties prenantes, y compris les agences gouvernementales, les organisations de la société civile, les enseignants, les étudiants et les parents, afin d'identifier leurs besoins spécifiques et leurs expériences dans le secteur de l'éducation, et de s'assurer que leurs perspectives sont prises en compte lors de l'élaboration d'une budgétisation sensible au genre ou d'un budget favorisant l'intégration des personnes handicapées.

- **Rôle des militants de l'éducation** : Se pencher sur l'élaboration d'une analyse, travailler avec les communautés pour examiner ce qu'elles pensent être nécessaire.

TROISIÈME ÉTAPE : Élaborer un cadre de budgétisation sensible au genre.

Développer un cadre pour la BSG et l'éducation inclusive du handicap qui prenne en compte les besoins et expériences spécifiques des différents sexes dans le secteur de l'éducation. Ce cadre devrait inclure les mesures spécifiques qui seront prises pour remédier aux inégalités entre les sexes ou pour garantir que les enfants handicapés puissent aller à l'école, et examiner le coût de ces mesures.

- **Rôle des militants de l'éducation** : Élaborer des modèles de calcul des coûts qui peuvent être mis à l'échelle : examiner l'apport dans le cadre ; faire pression sur les parlementaires pour obtenir des ressources par rapport au cadre ou plaider en faveur des ressources identifiées dans le cadre.

QUATRIÈME ÉTAPE : Allouer des ressources

Les ressources devraient être allouées à des initiatives et programmes spécifiques qui répondent aux besoins et expériences spécifiques des différents sexes ou des enfants handicapés, comme la fourniture de ressources et de programmes ciblés pour augmenter le taux de scolarisation et de rétention, l'amélioration de la qualité de l'éducation pour les filles et les garçons, la réduction de la violence basée sur le genre dans les écoles, ou l'extension des méthodes d'enseignement et des programmes scolaires inclusifs.

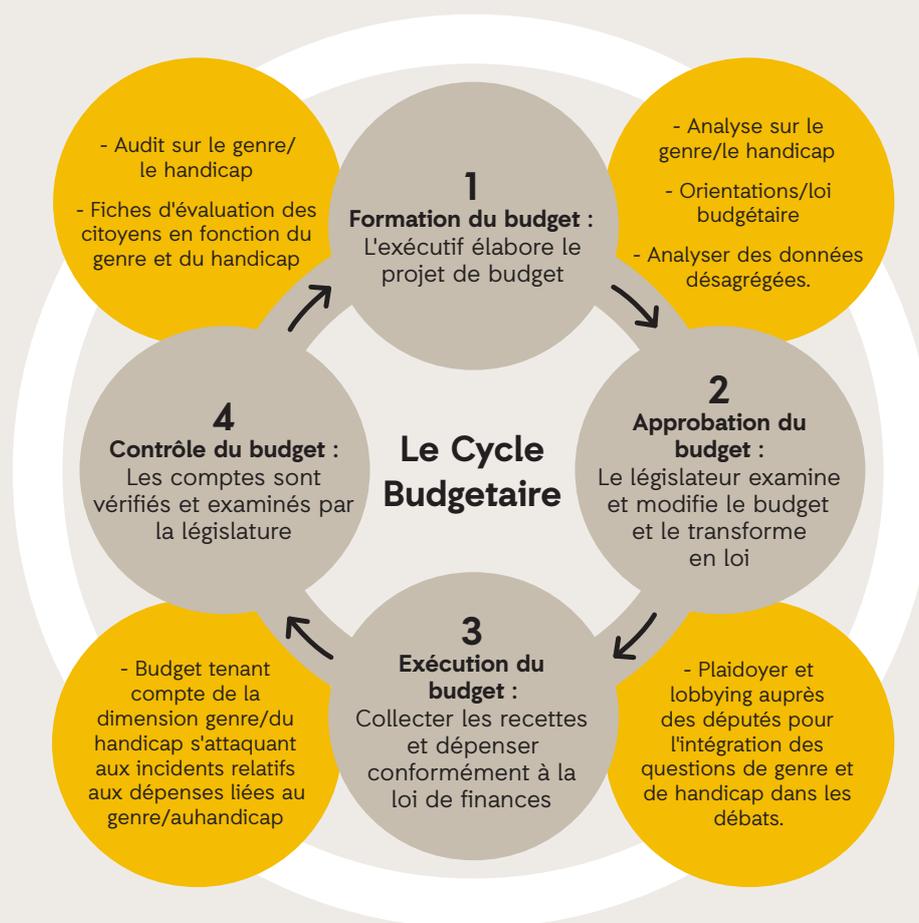
- **Rôle des militants de l'éducation** : Continuer à faire campagne pour une augmentation des ressources et veiller à ce que les engagements se transforment en argent et en allocations.

CINQUIÈME ÉTAPE : Suivre et évaluer

Suivre et évaluer la mise en œuvre et l'impact des BSG et des mesures d'intégration des personnes handicapées, et procéder aux ajustements nécessaires pour s'assurer qu'ils atteignent les objectifs fixés et ont un impact positif.

- **Rôle des militants de l'éducation** : Réaliser des audits citoyens ; identifier ce qui a fonctionné et ce qui n'a pas fonctionné ; examiner l'absorption du budget et identifier les blocages, etc.

Graphique 29 : Le cycle budgétaire



Inégalité et budgets de l'éducation : investir dans les différents niveaux d'éducation

Dans de nombreux pays, les différents niveaux de revenus des ménages sont le principal facteur déterminant les résultats scolaires d'un enfant. Les personnes aux revenus les plus faibles sont généralement celles qui consacrent le moins de temps à l'éducation - elles sont presque toujours les plus nombreuses à ne pas être scolarisées et à progresser le moins - et qui consomment donc le moins de budgets publics. Cette inégalité de financement est encore aggravée par le fait que les niveaux d'enseignement supérieurs reçoivent souvent plus de fonds que les niveaux primaire et secondaire.

Par exemple, en Éthiopie, l'enseignement supérieur représente 40 % du budget de l'éducation. Cela équivaut à des dépenses par habitant 50 fois supérieures à celles de l'enseignement primaire et 16 fois supérieures à celles de l'enseignement secondaire.¹¹⁰ En effet, dans les pays à revenus faibles et moyens, un enfant du quintile de revenu le plus bas a sept fois moins de chances de terminer l'école secondaire qu'un enfant du quintile de revenu le plus élevé. En outre, le quintile de revenu le plus bas n'a pratiquement aucune chance d'aller à l'université, et l'enseignement supérieur est presque exclusivement accessible aux ménages les plus riches. En effet, comme le souligne une étude, dans de nombreux pays, l'accès à l'université est "protégé par la richesse" au niveau mondial.¹¹¹

110. Pris à partir de : World Education Inequality Database from UIS and GEM: <https://www.education-inequalities.org/indicators>

111. Voir ici : <https://www.timeshighereducation.com/news/university-access-protected-wealth-richest-globally>

Graphique 30 : Les dépenses peuvent aggraver des inégalités préexistantes



Les gouvernements dépensent plus pour l'éducation des personnes à revenus élevés que pour celle des personnes à faibles revenus.

Même dans les pays à revenus élevés, seuls les trois quarts des enfants des ménages des quintiles de revenu les plus bas terminent l'enseignement secondaire, contre 90 % des enfants des familles aux revenus les plus élevés. Et dans les pays de l'OCDE, l'écart de performance entre les élèves issus des milieux socio-économiques les plus élevés et les plus bas peut atteindre trois à quatre années de scolarité.¹¹²

Ces schémas conduisent à une répartition très inégale des ressources publiques. Un rapport de l'UNICEF sur la situation dans les différents pays en 2023, qui examine des ensembles de données globales pour tous les pays entre 2010 et 2021, a noté que :

- Le quintile des apprenants aux revenus les plus faibles ne bénéficie que de 16 % du financement public de l'éducation, contre 28 % pour le quintile des apprenants aux revenus les plus élevés.
- 30 % des pays ne parviennent pas à consacrer ne serait-ce que 15 % des ressources publiques consacrées à l'éducation aux apprenants issus des 20 % de ménages aux revenus les plus faibles.
- Parmi les pays à faibles revenus, seuls 11 % des financements publics de l'éducation vont aux apprenants les plus modestes, tandis que 42 % vont aux plus aisés.
- Dans 1 pays sur 10, les apprenants des 20 % des ménages aux revenus les plus élevés reçoivent quatre fois ou plus le montant des dépenses publiques d'éducation par rapport à ceux des ménages aux revenus les plus faibles. Tous ces pays se trouvent en Afrique.

Graphique 31 : Répartition moyenne du financement de l'éducation publique par milieu de richesse de l'apprenant, mise à jour 2022

Groupe de revenu du pays	Nombre de pays	% des ressources éducatives atteignant les apprenants issus de ménages à faible revenu	% des ressources éducatives atteignant les apprenants des 20 % des ménages les plus riches
Revenu élevé	33	17%	23%
Revenu intermédiaire de la tranche supérieure	23	17%	23%
Revenu intermédiaire de la tranche inférieure	28	15%	27%
Faible revenu	18	11%	42%
Totaux	102	16%	28%

Source: UNICEF report: Transforming education with equitable financing (2023)

112. Voir : <https://www.oecd.org/pisa/>

Une façon d'analyser qui bénéficie des dépenses est d'utiliser l'Analyse de l'Incidence des Bénéfices. L'Analyse de l'Incidence des Bénéfices (AIB) est une méthode utilisée pour évaluer la répartition des bénéfices des dépenses publiques en matière d'éducation - en superposant les données relatives aux dépenses publiques avec les données des enquêtes auprès des ménages afin de déterminer qui bénéficie de quelles dépenses (voir l'encadré 11). Un certain nombre d'études de la BIA réalisées sur de nombreuses années confirment les conclusions de l'étude de l'UNICEF : Les gouvernements qui dépensent davantage pour l'enseignement supérieur alors que l'enseignement primaire et secondaire n'a pas encore été "massifié" bénéficieront très probablement aux enfants des ménages à revenus élevés, ce qui représente des dépenses régressives dans la plupart des pays à faibles revenus. Par exemple, une étude menée dans 31 pays d'Afrique subsaharienne et d'Asie du Sud a révélé un schéma général de dépenses d'éducation "en faveur des riches", augmentant avec le niveau d'éducation.¹¹³ Ces données et d'autres suggèrent que, dans l'ensemble, dans de nombreux pays, les dépenses sont souvent progressives aux niveaux inférieurs et régressives aux niveaux supérieurs - c'est ce que constate le projet "Commitment to Equity" dans de nombreux pays.¹¹⁴

Encadré 11. Analyse de l'incidence des bénéfices : Qui reçoit quoi ?

L'analyse de l'incidence des bénéfices est une méthode utilisée pour évaluer la répartition des bénéfices des dépenses publiques en matière d'éducation. Elle permet de déterminer qui bénéficie réellement de l'investissement du gouvernement dans l'éducation, et dans quelle mesure. En analysant les données sur le revenu des ménages, le niveau d'éducation et d'autres facteurs pertinents, l'analyse de l'incidence des bénéfices peut permettre de déterminer si les dépenses publiques en matière d'éducation atteignent les populations les plus défavorisées et améliorent leur accès à une éducation de qualité. Ces informations peuvent être utilisées pour éclairer les décisions politiques et pour améliorer le ciblage et l'efficacité des dépenses d'éducation. Ces informations peuvent être utilisées pour éclairer les décisions politiques et améliorer le ciblage et l'efficacité des dépenses d'éducation. Une analyse de l'incidence des bénéfices examine qui (en termes de groupes socio-économiques) reçoit quel bénéfice de l'éducation, en utilisant des ensembles de données d'enquêtes auprès des ménages sur l'utilisation de l'éducation, et une certaine mesure du statut socio-économique combinée à des coûts unitaires alloués aux services d'éducation. Lorsque les taux d'utilisation sont combinés avec les coûts unitaires des différents services, la distribution des bénéfices de l'utilisation des services peut être estimée et comparée.

>> Financement de différents niveaux d'éducation

Ce qui précède présente un défi financier difficile, en particulier dans les pays à faibles revenus où la population jeune augmente, que les ministères de l'éducation et des finances devront relever dans les années à venir. Comme les populations jeunes continuent d'augmenter dans de nombreux pays à faibles revenus, il y aura à la fois beaucoup plus de jeunes qui poursuivront leurs études jusqu'à l'école secondaire et qui voudront accéder à l'enseignement supérieur. En effet, il y a actuellement environ 220 millions d'étudiants de l'enseignement supérieur dans le monde, contre 100 millions en 2000. D'ici 2025, 70 % des étudiants du monde entier proviendront probablement de pays non membres de l'OCDE. La croissance récente indique que, par exemple, en Amérique Latine et dans les Caraïbes, le nombre d'étudiants dans les programmes d'enseignement supérieur a doublé au cours de la dernière décennie.

En outre, de nombreux pays doivent encore concentrer leur attention vers le bas pour soutenir l'égalisation de l'éducation, vers les toutes premières années de la scolarité, où le budget public est souvent très faible - en effet, dans de nombreux pays, il n'y a que peu de dispositions publiques pour l'éducation de la petite enfance. Pourtant, l'investissement dans l'éducation préscolaire s'est avéré, dans un certain nombre de pays,¹¹⁵ l'une des actions les plus égalitaires pour aider les enfants issus de familles à faibles revenus à rattraper leurs camarades à revenus plus élevés et à éviter les écarts qui se creusent souvent par la suite. À l'heure actuelle, 6 % seulement du budget mondial, dont 2 % seulement dans les pays à faibles revenus, sont alloués à l'enseignement préscolaire, ce qui est bien trop peu et inférieur aux engagements pris dans la Déclaration de Tachkent en 2022 (voir l'Encadré 12). Il ne

113. Ilie, S et Rose, P (2018) Who benefits from public spending on higher education in South Asia and sub-Saharan Africa?, Compare: A Journal of Comparative and International Education, 48:4, 630-647, DOI: 10.1080/03057925.2017.1347870

114. Un résumé d'études de cas d'un certain nombre de pays peut être trouvé ici : <https://commitmenttoequity.org/>

115. Il existe un bon résumé des preuves dans : World Bank (2018). World Development Report 2018: Learning to Realize Education's Promise. <https://www.worldbank.org/en/publication/wdr2018>

fait aucun doute qu'un financement plus important sera nécessaire à ce niveau pour garantir que le financement de l'éducation permette d'égaliser les chances des enfants issus de familles à faibles revenus qui commencent leur scolarité avec un désavantage qui peut être surmonté grâce à des investissements dans une EPPE de qualité.

Le droit à l'éducation exige que le gouvernement trouve des moyens de financement à tous les niveaux et, dans de nombreux pays, un équilibre délicat entre les différents intérêts sera nécessaire pour s'assurer que les inégalités préexistantes ne sont pas exacerbées, tout en cherchant à augmenter la taille du budget à allouer aux niveaux supérieurs et inférieurs pour répondre à ces différents besoins. L'exercice "plan d'action" ci-dessous a pour but d'aider à explorer ces choix politiques difficiles.

Encadré 12. La Déclaration de Tachkent engage les gouvernements à consacrer au moins 10 % du budget de l'éducation à l'éducation de la petite enfance.

L'ODD 4 reconnaît que, si elle est bien développée, l'Education et la Protection de la Petite Enfance (EPPE) peut être un acte significatif de préparation à l'éducation de base et un moyen important de réaliser le droit à l'éducation. En effet, le développement d'une Education et d'une Protection de la Petite Enfance (EPPE) de qualité est l'un des moyens les plus efficaces d'égaliser les chances d'apprentissage tout au long de la vie.¹¹⁶

La participation à l'enseignement préscolaire a augmenté de manière significative au cours des dix dernières années, passant de 46 % en 2010 à 61 % en 2020. Cependant, les taux de participation atteignent à peine 20 % dans les pays à faibles revenus et un jeune enfant de moins de 5 ans sur quatre n'a jamais bénéficié d'une forme d'éducation préscolaire, ce qui représente 33 millions d'enfants sur 134 millions.¹¹⁷

Dans l'ensemble, le sous-financement chronique reste un problème majeur. En moyenne, 6,6 % des budgets de l'éducation aux niveaux national et infranational sont alloués à l'enseignement préscolaire dans le monde. Les pays à faibles revenus, en moyenne, n'investissent que 2 % des budgets de l'éducation dans l'enseignement préscolaire. En 2021, seuls 22 % des États membres des Nations Unies avaient rendu l'enseignement préscolaire obligatoire et 45 % seulement offraient au moins une année d'enseignement préscolaire gratuit. L'un des principaux obstacles à l'extension de l'EPPE est également le manque d'enseignants et de personnel qualifiés dans l'enseignement préscolaire. L'UNESCO estime que 9,3 millions d'éducateurs à temps plein supplémentaires sont nécessaires pour rendre l'enseignement préscolaire universel d'ici 2030.¹¹⁸

Pour surmonter ces problèmes, la Conférence de l'UNESCO sur l'Education et la Protection de la Petite Enfance, qui s'est tenue en Ouzbékistan en Novembre 2022, a lancé la Déclaration de Tachkent, dans laquelle les pays se sont engagés à investir au moins 10 % de leurs dépenses totales d'éducation dans l'enseignement préscolaire. La Déclaration s'engage également à faire en sorte que les salaires et les conditions de travail du personnel préscolaire soient au moins équivalents à ceux des enseignants du primaire, et réaffirme l'engagement de garantir au moins une année d'enseignement préscolaire gratuit, conformément à l'ODD 4.

PLAN D'ACTION: Équité des choix politiques et financement de différents niveaux d'éducation [ici](#)

116. Britto, P. R., Lye, S. J., Proulx, K., Yousafzai, A. K., Matthews, S. G., Vaivada, T., Perez-Escamilla, R., Rao, N., Ip, P., Fernald, L. C. H., MacMillan, H., Hanson, M., Wachs, T. D., Yao, H., Yoshikawa, H., Cerezo, A., Leckman, J. F., Bhutta, Z. A. and the Early Childhood Development Interventions Review Group. 2017. Nurturing care: promoting early childhood development. *The Lancet*, Vol. 389, No. 10064.

117. UNESCO (2022). Education starts early: progress, challenges and opportunities; conference background report. Voir : <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000383668>

118. Britto, P. R., Lye, S. J., Proulx, K., Yousafzai, A. K., Matthews, S. G., Vaivada, T., Perez-Escamilla, R., Rao, N., Ip, P., Fernald, L. C. H., MacMillan, H., Hanson, M., Wachs, T. D., Yao, H., Yoshikawa, H., Cerezo, A., Leckman, J. F., Bhutta, Z. A. and the Early Childhood Development Interventions Review Group. 2017. Nurturing care: promoting early childhood development. *The Lancet*, Vol. 389, No. 10064.

MODULE N° 4.

CONTROLE

Résumé du module

Le module No 4 s'attache à comprendre pourquoi la responsabilité budgétaire est l'un des outils les plus puissants pour réaliser le droit à l'éducation, tout en explorant la manière de demander aux gouvernements de rendre compte de leurs engagements en matière de dépenses par le biais d'un travail de suivi budgétaire, en veillant à ce que les fonds parviennent aux communautés et aux écoles auxquelles ils sont destinés - et en tirant la sonnette d'alarme si ce n'est pas le cas.

Le module aidera les militants de l'éducation à :

- Introduire le rôle essentiel des organisations de la société civile, des syndicats d'enseignants, des communautés et des individus dans le contrôle des dépenses et des budgets de l'éducation, afin de demander des comptes à leurs gouvernements.
- Explorer les possibilités de contrôle des dépenses publiques à différents stades du cycle budgétaire et à différents niveaux (c'est-à-dire national, régional, de district).
- Explorer différentes méthodologies et approches pour examiner les budgets et dépenses, et demander des comptes aux gouvernements, en mettant particulièrement l'accent sur le suivi budgétaire, tout en aidant les militants à réfléchir à la collaboration avec d'autres sur le travail budgétaire, à l'identification de partenaires, à la collecte d'informations sur le budget, etc.
- Explorer les possibilités de contrôle des dépenses publiques aux différents niveaux de l'éducation (c'est-à-dire l'EPPE, le primaire, le secondaire et l'enseignement supérieur).

Controle

Le **contrôle** du budget permet de s'assurer que les fonds alloués à l'éducation arrivent là où ils sont nécessaires, en temps voulu !

Graphique 32 : Controle



>> Le rôle de la société civile et des syndicats d'enseignants dans l'examen des budgets

Dans de nombreux pays, les budgets gouvernementaux ne sont pas transparents et l'inefficacité et la corruption font que l'argent ne parvient pas aux écoles auxquelles il est destiné, en particulier dans les zones défavorisées. Un engagement actif et un examen minutieux des processus budgétaires, associés à un suivi par la société civile ou les syndicats d'enseignants, peuvent contribuer à créer une boucle de responsabilisation susceptible d'inverser la tendance.

Les OSC et les syndicats d'enseignants peuvent faciliter l'examen du budget de plusieurs façons :

- Exiger la transparence des budgets
- Influencer la prise de décision budgétaire pour qu'elle soit plus pertinente et réponde mieux aux besoins.
- Accroître l'équité des dépenses par le biais, par exemple, d'audits d'équité et de l'intégration d'une perspective de genre dans les budgets
- Le suivi du budget pour garantir l'impact des allocations et de l'utilisation du budget.
- Former les communautés, les associations de parents d'élèves et les comités de gestion des écoles au niveau local pour qu'ils s'engagent dans le travail budgétaire, y compris, avec les parlementaires locaux, grâce aux connaissances budgétaires acquises lors de la formation.
- Engager les communautés dans un suivi participatif, par exemple par le biais d'audits sociaux et de fiches d'évaluation des citoyens qui peuvent aider à évaluer l'efficacité et la qualité des écoles publiques.
- Condamner les escroqueries telles que les enseignants fantômes sur les feuilles de paie.

Etude de cas

L'Observatoire financier du CLADE : faciliter la justice fiscale au niveau régional

Pour faciliter la surveillance par la société civile des budgets de l'éducation en Amérique Latine et dans les Caraïbes, la Campagne Latino-Américaine pour le Droit à l'Éducation (CLADE), met systématiquement à jour les données de son Système de Suivi régional du Financement du Droit Humain à l'Éducation dans la région.¹¹⁹ Lancée en 2017, la plateforme présente des données et analyses comparatives sur le financement de l'éducation publique dans 20 pays de la région, sur une période de plus de vingt ans, entre 1998 et 2021. Les indicateurs sont organisés en trois dimensions d'analyse : l'effort financier public, la disponibilité des ressources par personne en âge d'être scolarisée et l'accès équitable à l'école.

Le rapport 2022, qui résume les dernières conclusions, met en évidence les défis de la région en matière d'"effort financier public" (mesuré par le respect de la part du budget de 20 % ou de 6 % du PIB). Tout d'abord, seuls deux pays ont dépassé les 6 % du PIB depuis 2019 : le Costa Rica (6,75 %) et Cuba (10,41 %). Le deuxième indicateur rapporte les dépenses d'éducation aux dépenses totales du gouvernement, avec un objectif de référence estimé à 20 %. Seuls quatre pays dépassent l'objectif de 20 % : Costa Rica (21,5%), Cuba (26,8%), Guatemala (21,1%) et Honduras (24,6%). En ce sens, l'effort financier public est encore loin d'atteindre les objectifs de l'Agenda 2030 pour l'éducation.

L'indicateur "disponibilité des ressources" mesure les dépenses par habitant par rapport à la référence de l'OCDE de 7 469,60 USD (en prix constants de 2017 à parité de pouvoir d'achat). Alors que sur la période 1998-2000, les pays de la région dans son ensemble allouaient en moyenne 1 180 USD par personne en âge d'être scolarisée, ce chiffre atteindra 2 500 USD en 2019-2021. En d'autres termes, le montant a considérablement augmenté (plus que doublé) en un peu plus de deux décennies, mais il ne représente toujours qu'un très faible pourcentage de l'allocation faite par les pays de l'OCDE (environ un tiers).

Enfin, en ce qui concerne la dimension "accès équitable à l'école", il existe des différences significatives dans la région en termes d'accès à l'éducation en fonction des niveaux de revenus. Si l'on évalue les valeurs moyennes pour la période triennale la plus récente pour laquelle des données sont disponibles (2018-2020), la fréquentation moyenne du quintile ayant le revenu le plus élevé est de 86 % de la population d'âge scolaire, tandis que dans le quintile ayant le revenu le plus faible, elle est de 74%.¹²⁰

119. Voir : <https://monitoreo.redclade.org/>

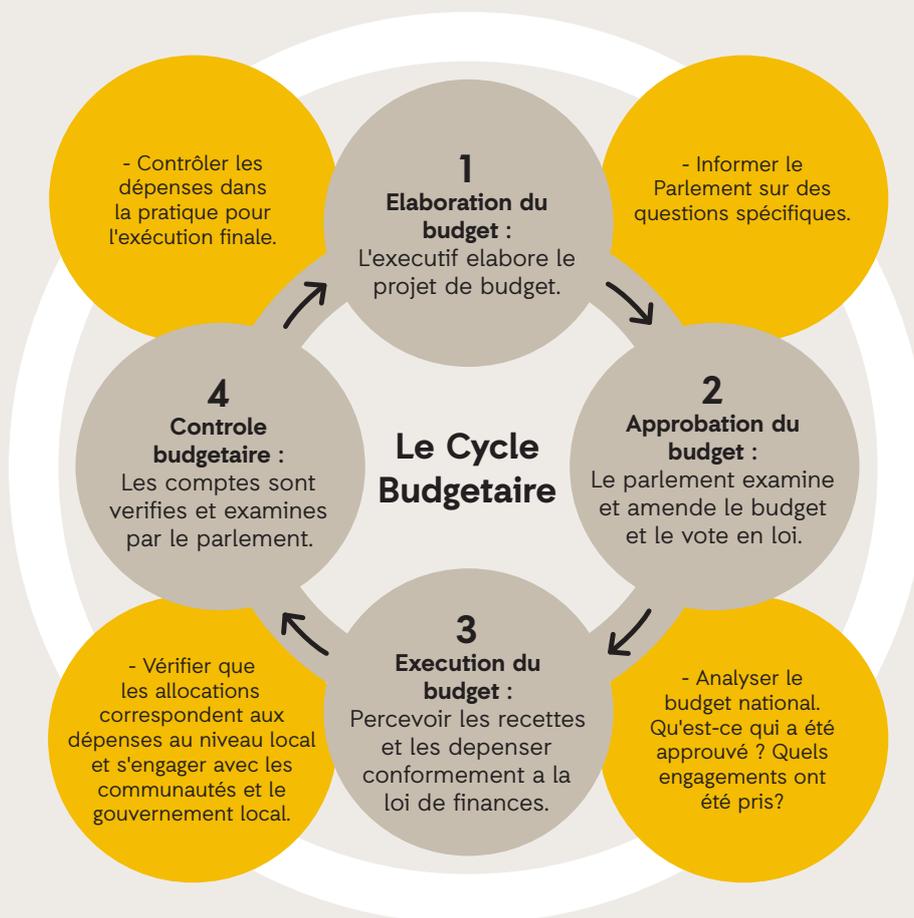
120. CLADE (2022). Financing of the Human Right to Education in Latin America and the Caribbean. <https://monitoreo.redclade.org/>

>> Engagement dans le cycle budgétaire - espaces d'engagement pour les militants de l'éducation

Les militants de l'éducation s'engagent depuis longtemps dans des actions de plaidoyer autour du budget, comme le montrent certaines des études de cas présentées dans cette section. Les possibilités pour la société civile ou les syndicats d'enseignants de participer aux divers processus budgétaires varient considérablement d'un pays à l'autre, certains ayant beaucoup d'espace et d'autres peu. Mais des points d'entrée existent dans presque tous les pays, et il est donc vital pour les militants de l'éducation de bien comprendre le calendrier budgétaire de leur gouvernement respectif. Il s'agit notamment de savoir quels documents budgétaires officiels sont publiés, quels sont les espaces d'engagement potentiels, dans quelle mesure le gouvernement est susceptible d'être réceptif et quels sont les aspects du gouvernement sur lesquels il est possible d'exercer une influence. Il est également important de savoir quand (c'est-à-dire à quelles étapes du processus budgétaire) les différentes activités de plaidoyer peuvent avoir une influence.

Graphique 33 : Le cycle budgétaire

(Les cercles gris représentent les cycles budgétaires et les moyens d'influence sont représentés par les cercles jaunes.)



>>> 1. Formulation du budget

C'est à ce moment-là que l'exécutif commence à formuler le budget. À ce stade, les militants de l'éducation peuvent publier des analyses dans l'espoir d'influencer ce processus. Les syndicats d'enseignants en particulier peuvent s'engager dans un dialogue social avec le parlement/les ministères, notamment en ce qui concerne les salaires et les conditions résultant des décisions relatives aux recettes/au budget.

Dans les pays qui publient une déclaration pré-budgétaire, ils peuvent le faire :

- Répondre à la présentation des priorités budgétaires, aux médias.
- Engager le dialogue et le débat autour des prévisions de recettes qui sous-tendent les choix du budget (c'est-à-dire influencer les positions de l'exécutif en matière de politique fiscale) et travailler avec d'autres OSC/Syndicats pour les remettre en question/en cause.

>>> 2. Approbation du budget

C'est à ce moment que le plan budgétaire peut être débattu, modifié et approuvé par le pouvoir législatif. La phase d'approbation du budget est généralement le moment où l'attention du public sur le budget est la plus forte. Elle offre donc aux militants de l'éducation une excellente occasion d'influencer le processus budgétaire. La prise de décision du Parlement peut être influencée par :

- La publication d'une synthèse critique du budget
- Le travail avec les parlementaires ou les commissions parlementaires pour influencer les réaffectations ou les changements apportés à la proposition de budget.
- L'engagement avec les médias pour mettre en évidence les domaines spécifiques où les choses doivent changer à court terme, et également profiter de la couverture médiatique pour des changements plus difficiles et à plus long terme - c'est-à-dire la politique fiscale.

>>> 3. Execution du budget

C'est à ce moment-là que les priorités budgétaires sont exécutées et que l'argent circule dans le système. À ce stade, la société civile peut :

- Effectuer une analyse du suivi budgétaire
- Organiser des groupes locaux de défense du budget pour analyser les dépenses dans une région.
- Suivre ce qui est dépensé au niveau de l'école

>>> 4. Contrôle du budget

C'est à ce moment-là que les dépenses réelles du budget sont contrôlées et évaluées en termes d'efficacité. La société civile peut profiter de cette étape pour :

- Reconsolider les données au niveau national pour mettre en évidence les écarts entre ce qui a été budgétisé et les dépenses réelles, c'est-à-dire où l'argent arrive et où il n'arrive pas.
- Vérifier que les fonds ont été dépensés comme prévu, en recherchant par exemple l'impact sur des groupes de population spécifiques (tels que les communautés urbaines et rurales, ou les enfants handicapés).
- Identifier la fraude, la corruption et le gaspillage.
- Utiliser les données/résultats de la recherche comme base pour les auditions publiques, etc. afin d'influencer les allocations budgétaires de l'année suivante.

PLAN D'ACTION: Etudier les responsabilités en matière de dépenses à différents niveaux [ici](#)

>>> Analyse budgétaire aux niveaux national et infranational

L'analyse budgétaire peut aider à déterminer l'origine des recettes et la manière dont le gouvernement a l'intention de dépenser les fonds publics.

De nombreux groupes de la société civile s'efforceront d'analyser l'allocation budgétaire chaque année afin d'en surveiller la part et de voir si elle augmente ou diminue. L'analyse du budget peut également permettre de déterminer si les domaines politiques prioritaires déclarés sont réellement pris en compte et dans quelle mesure l'allocation est sensible à leurs besoins, si le budget est adéquat et justifiable par rapport aux politiques du gouvernement, ou si le budget est équitable.

Au niveau national/sous-national, les organisations de la société civile et les syndicats d'enseignants ont également un rôle à jouer pour démystifier les budgets et exiger une plus grande transparence lorsque les informations ne sont pas disponibles. Lorsque les gouvernements sont ouverts et responsables, il y a beaucoup plus de chances que les fonds soient dépensés efficacement et comme promis - et si les individus ou les communautés ne sont pas convaincus que les budgets alloués seront correctement dépensés, ou que leurs impôts sont correctement dépensés, il est alors difficile de plaider pour plus de ressources. Cependant, les informations sur les budgets sont souvent limitées, difficiles à trouver ou présentées de manière dense ou complexe.

Au niveau national, les militants de l'éducation peuvent jouer un rôle important en plaidant pour des politiques et des pratiques qui favorisent la transparence et la responsabilité dans les recettes et les dépenses du gouvernement. Il est également utile de simplifier le budget afin que tous les individus et toutes les communautés puissent comprendre ce qui est prévu. Les groupes fortement ancrés dans les communautés peuvent jouer un rôle important en aidant à ouvrir le processus d'élaboration du budget, à démystifier les budgets et à rendre les informations budgétaires plus accessibles et plus compréhensibles pour les citoyens.

Autres activités spécifiques qui examinent les recettes dans le cadre de la défense du budget :

- Analyser la relation entre le service de la dette, les recettes fiscales et les dépenses.
- Effectuer une analyse budgétaire indépendante afin d'identifier les lacunes dans la planification et l'affectation du budget, ainsi que les différences entre les ressources engagées et ce qui a été réellement dépensé.
- Former au niveau national ou sous-national pour surveiller et demander des comptes au gouvernement (cela peut inclure l'engagement de coalitions ou de syndicats en dehors de vos propres secteurs ou d'alliés dans un domaine similaire).
- Travailler avec les commissions parlementaires pour être équipé d'analyses et d'informations, y compris les allocations aux groupes marginalisés en soulignant les lacunes ou les besoins nationaux dans les budgets de l'éducation, ou en plaidant à travers les ministères pour soutenir les plus marginalisés (par exemple, les budgets inclusifs pour le handicap).
- Reconsolider les données au niveau national à partir d'une analyse plus locale afin d'exposer les écarts entre le budget et les dépenses réelles chaque année à la fin du cycle budgétaire.

Encadré 13. Élaborer un "Guide du budget de l'éducation à l'usage des citoyens"

Les rapports budgétaires sont souvent très longs et rédigés dans un langage technique compliqué, ce qui peut rendre difficile leur analyse, voire leur compréhension, par des particuliers ou de petits groupes locaux. Dans un certain nombre de pays, les gouvernements produisent désormais des "budgets citoyens" simplifiés, courts et faciles à lire (pour en savoir plus, consultez le Projet Budgétaire International).¹²¹

Cependant, ils se concentrent généralement sur le budget national et peuvent ne pas contenir beaucoup de détails sur le budget de l'éducation ou sur les dépenses prévues aux niveaux local et provincial. Un moyen utile de rendre un budget plus compréhensible pour le public est de développer un "Guide de la Population"¹²² pour le budget de l'éducation.

Idéalement, des informations budgétaires simples devraient être fournies par le gouvernement. Cependant, si elles ne sont pas disponibles, les militants de l'éducation peuvent décider de produire un guide simple du budget de l'éducation dans le cadre du processus de suivi du budget de l'éducation. Ce guide pourrait contenir des informations sur :

121. Voir : <https://internationalbudget.org/publications/citizens-budgets/#:~:text=Citizens%20Budgets%20are%20designed%20to,specialist%20readers%20understand%20the%20information.>

122. Nous avons utilisé le terme "guide de la population" ici pour le distinguer du « guide du citoyen » produit par les gouvernements et pour aller au-delà du terme "citoyen" afin d'inclure la garantie du droit à l'éducation, au-delà des citoyens, aux demandeurs d'asile, aux réfugiés et aux apatrides.

- Le cycle budgétaire
- Le montant des fonds que recevra le secteur de l'éducation et une comparaison avec d'autres secteurs.
- Les sommes allouées aux différents niveaux d'éducation (petite enfance, éducation à la prise en charge et au développement, primaire, secondaire, tertiaire, etc.)
- Quel montant a été réservé aux familles à faibles revenus et aux autres groupes marginalisés
- Comment l'argent est déboursé
- Qui est responsable des dépenses d'éducation aux différents niveaux et à chaque étape.

Le guide peut être présenté de différentes manières, allant d'une simple brochure avec des images et des illustrations à un rapport plus complet. L'élaboration d'un tel guide peut permettre à une organisation d'approfondir son expertise et ses connaissances sur le processus budgétaire. Il permettra également de partager facilement ces connaissances avec d'autres organisations et citoyens impliqués dans le processus de suivi budgétaire (soit en tant que membres d'une équipe de suivi budgétaire, soit en tant que répondants), ou avec les membres du grand public qui sont affectés par les décisions de budgétisation.

Une fois le budget national adopté, des transferts financiers sont effectués du niveau national au niveau provincial, du district, local ou de l'école. Cependant, cet argent ne parvient pas toujours à l'école.

Suivre l'argent à travers le système, du niveau national au niveau de l'école, peut impliquer :

- Une analyse des allocations nationales et informations sur le moment où les décaissements sont effectués
- La détermination de la qualité des décaissements effectués par le biais du système au niveau provincial/régional/de l'État ou du district, par exemple en s'engageant auprès du bureau de l'éducation du district.
- Le suivi de la mise en œuvre au niveau de l'école, c'est-à-dire où l'argent est dépensé et où il ne l'est pas.

Dans les pays où les principales décisions relatives aux budgets de l'éducation sont prises au niveau infranational (généralement au niveau de l'État ou de la région), il convient également de mettre l'accent sur le suivi des dépenses à partir de ce niveau. Les revenus générés au niveau infranational sont un facteur de plus en plus important dans les allocations budgétaires globales. Dans ce cas, il est essentiel de s'assurer que les militants de l'éducation suivent de près les fonds alloués au niveau de l'État, par le biais de transferts de l'État aux organismes locaux, et les revenus collectés au niveau local.

» Suivi du débloqué des fonds par l'autorité centrale

Une fois le budget approuvé, le Trésor Public débloque les fonds pour le ministère, le département ou l'agence concerné(e). Les transferts, qui peuvent être effectués sous forme de paiements trimestriels ou mensuels à partir d'un fonds de recettes central, peuvent être effectués au moyen de mandats officiels (formulaire d'autorisation du gouvernement) qui sanctionnent le débloqué des fonds et spécifient les postes budgétaires sur lesquels l'agence peut engager des dépenses.

La période de 12 mois pendant laquelle un budget est en vigueur est appelée année budgétaire ; elle ne coïncide pas nécessairement avec l'année civile. Au cours de l'exercice, les comptables ou leurs délégués enregistrent toutes les opérations de recettes et de dépenses en suspens effectuées au cours de l'année, et ces opérations enregistrées constituent la base des rapports budgétaires et comptables en cours d'année. En fin d'exercice, une fois toutes les opérations enregistrées, le comptable établit le compte définitif des opérations financières de l'entité pour l'année.

C'est ainsi que fonctionnent la plupart des pays. L'accès à ces budgets dépend du niveau de transparence du système. Toutefois, une bonne pratique consisterait pour un gouvernement à publier des rapports en cours d'année afin qu'ils soient examinés, puis à communiquer les comptes définitifs dans un rapport de fin d'année. Dans certains cas, des montants considérables de fonds alloués peuvent rester inutilisés en raison de décaissements tardifs. Il a été démontré que de tels retards laissent parfois aux gouvernements locaux un délai trop court pour mettre en œuvre efficacement les fonds. Si la corruption peut être un problème, elle n'est souvent pas la seule raison, divers problèmes d'absorption entravant les dépenses.

Les syndicats d'enseignants et la société civile ont un rôle important à jouer pour contribuer à la fluidité de l'argent et remédier aux blocages. Ils peuvent, par exemple :

- Identifier, en aval, les points où les blocages sont préoccupants.
- Exiger des mesures pour rectifier toute inexactitude ou divergence dans les dépenses.
- Ajouter une obligation de rendre compte de l'exécution des engagements
- Soulever les questions relatives à la sous-utilisation des dépenses, à la dénonciation de l'utilisation abusive des budgets, à la dénonciation de la corruption, etc.
- Vérifier que les fonds ont été dépensés comme prévu en examinant les rapports d'audit et en identifiant les domaines de sous-utilisation des fonds (par programme, dans l'ensemble du système ou géographiquement).

Etude de cas

Analyse du budget pour l'allocation de fonds à l'éducation inclusive au Malawi¹²³

En mars 2020, le Plan d'Investissement dans le Secteur de l'Éducation Nationale (NSIE) 2020-2030 a été approuvé. Il s'engage à fournir une éducation inclusive en définissant des objectifs ambitieux en matière d'inclusion. L'un des domaines privilégiés est la formation des enseignants et le développement professionnel continu. Le NSIE estime certains besoins pour progresser vers l'éducation inclusive, avec un modèle chiffré joint au plan. Le besoin financier total de 22 milliards de MK sur cinq ans (29 millions de dollars US estimés dans la stratégie, soit environ 8 millions de dollars US par an) est probablement bien en deçà des besoins réels. Le NSIE 2020-30 souligne la nécessité d'augmenter les allocations budgétaires pour l'éducation inclusive et alloue environ 8,6 % de son budget total sur dix ans à "l'éducation inclusive, au genre et à d'autres questions transversales".

L'analyse effectuée par la Civil Society Education Coalition (CSEC) du Malawi sur le plan de mise en œuvre quinquennal plus détaillé montre qu'un total d'un peu moins de 10 milliards MK (13,3 millions USD), soit 0,2 % du budget quinquennal total, a été effectivement alloué à divers types de formation, y compris le braille, la langue des signes et la formation diplômante à l'enseignement inclusif. Bien qu'il s'agisse d'une amélioration significative par rapport aux années précédentes, il est peu probable que cela soit suffisant car, dans certains cas, la comparaison entre les allocations budgétaires et le nombre d'enseignants à former révèle des allocations d'à peine 7650 MK (10,21 USD) par personne. L'analyse de la Coalition de la Société Civile pour l'Éducation au Malawi (CSEC) a révélé que le budget 2018 allouait un total de 260 milliards MK à l'"éducation des besoins spéciaux", dont environ un tiers au niveau central (86 millions MK) et deux tiers au niveau décentralisé (174 millions MK). Cela signifie que le gouvernement du Malawi fournit une maigre ressource par habitant estimée à seulement 1 982,69 MK (2,64 USD) par apprenant ayant des besoins spéciaux par an. Depuis qu'elle a réalisé cette analyse, l'équipe du CSEC plaide pour que les engagements pris dans le cadre de la NSIE se concrétisent par le biais d'allocations budgétaires et de dépenses.

Encadré 14. Remettre en cause le mythe de la "capacité d'absorption" et débloquer les flux de financement

Une multitude de blocages empêchent les fonds d'atteindre les objectifs fixés dans le domaine de l'éducation. Ces fonds sont ensuite reversés au Trésor Public.

Il peut s'agir de :

- Capacité institutionnelle limitée : Cela peut se produire pour diverses raisons. Un département peut ne pas avoir la capacité de déployer un projet, ou le personnel peut être insuffisant pour fournir un certain service.
- Manque d'expertise technique : Il peut s'agir d'un déficit de personnel formé et qualifié pour gérer les budgets de l'éducation et mettre en œuvre les programmes éducatifs. Par exemple, il peut y avoir de l'argent pour les manuels scolaires, mais les procédures d'achat peuvent être trop longues, ou la faiblesse des chaînes d'approvisionnement peut entraver les dépenses.

123. ActionAid, Education International, Light for the World Institution. 2020. The bedrock of inclusion: Why investing in the education workforce is critical to the delivery of SDG4. Lessons from five African countries

- Corruption : La corruption peut également constituer un obstacle majeur à une absorption efficace du budget dans certains pays.
- D'infrastructures ou des chaînes d'approvisionnement inadéquates : Une mauvaise infrastructure peut également limiter la capacité d'absorption, car elle peut rendre difficile la fourniture de services d'éducation à des communautés éloignées ou difficiles à atteindre, ou il peut y avoir peu de capacité à dépenser de l'argent pour, par exemple, construire de nouvelles écoles, car il n'y a pas d'entrepreneurs qui peuvent construire selon les normes du gouvernement dans certaines régions.

Il est donc utile que les organisations de la société civile et les syndicats d'enseignants puissent jouer un rôle en aidant à déterminer où se situent les blocages (c'est-à-dire par le biais du suivi budgétaire) afin qu'ils puissent contribuer à la planification. Cependant, les militants de l'éducation doivent être prudents et ne pas tomber dans le "mythe de l'absorption" qui peut être utilisé pour restreindre le financement international ou le financement sectoriel - tiré du même livre de jeu qui conduit à l'imposition de mesures d'austérité.

Si l'"absorption" peut être un problème, elle ne peut servir d'excuse pour couper ou restreindre le financement là où il est le plus nécessaire - en particulier pour le personnel enseignant. En outre, il convient de noter que, dans le secteur de l'éducation, les taux d'exécution du budget sont considérablement plus élevés que dans d'autres secteurs,¹²⁴ - puisqu'ils se situent régulièrement autour ou au-dessus de 90 %, dans tous les groupes de revenus des pays.¹²⁵ Toutefois, si l'on ventile ces données par type de dépenses, on constate que les dépenses récurrentes pour les salaires (c'est-à-dire pour le personnel enseignant) dans les pays du monde entier ont tendance à être entièrement exécutées, mais que les taux d'exécution sont considérablement plus faibles pour les biens/services et les dépenses d'investissement (en particulier dans les pays à faibles revenus).¹²⁶ Dans les pays qui dépendent de l'APD pour soutenir l'éducation, cela peut également indiquer que l'aide n'est pas bien alignée sur les plans sectoriels, ce qui la rend plus difficile à absorber.¹²⁷

Souvent, on affirme que les pays à faibles revenus ont des problèmes d'"absorption", ce qui devient une justification pour limiter les dépenses supplémentaires ou l'APD - ce qui s'inscrit dans les contraintes fiscales plus larges imposées par la Banque Mondiale, le FMI et d'autres donateurs puissants, et approuvées par les Ministères des Finances. Dans le domaine de l'éducation, comment un pays peut-il absorber plus d'argent s'il ne peut pas le consacrer à la seule chose pour laquelle il peut clairement "absorber" plus de dépenses ? C'est-à-dire les enseignants.

Suivi du budget à l'école

Au niveau local, une priorité majeure pour les organisations est de suivre les budgets de l'éducation afin de savoir quel argent est censé arriver et ce qui arrive réellement dans chaque école. Les chefs d'établissement peuvent souvent jouer un rôle central en soutenant le travail de suivi budgétaire au niveau de l'école.

Il s'agit de vérifier si l'argent est arrivé, quel en est le montant, quand il est arrivé et si cela correspond aux informations recueillies au niveau de la zone. Malheureusement, dans de nombreux cas, les écoles ne reçoivent leur financement qu'au milieu de l'année scolaire, en raison de la lenteur des décaissements du centre en aval. Cela peut signifier que les écoles n'ont pas d'argent pendant une partie de l'année et qu'elles doivent soudainement le dépenser très rapidement, auquel cas elles peuvent ne pas être en mesure de le dépenser de manière appropriée ou de l'absorber en totalité. Dans ce cas, un élément clé de tout plaidoyer serait d'aider à rendre ce processus plus fluide et plus rapide.

124. Document de référence, UNESCO EFA Monitoring Report (2015) Trends in government expenditure for public education. Voir : <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000232476>

125. Par exemple, EFW les a situées autour de 94% au niveau mondial. UNICEF/UNESCO/World Bank (2022). Education Finance Watch, 2022.

126. Par exemple, the budget execution rates were 101% in HICs/UMICs and 102% in LICs/LIMCs in 2019 for wages; 87% and 79%, respectively for capital expenditure; and, 86% and 79% for goods and services (recurrent)

127. Dans de nombreux pays, l'APD est classée comme "dépenses d'investissement", ce qui signifie que, dans le domaine de l'éducation, certains des taux de capacité "d'absorption" pourraient bien être liés à des fonds de donateurs mal alignés sur les plans sectoriels. La Banque Mondiale et d'autres institutions ont également tendance à mettre en place des politiques de passation de marchés très restrictives qui se sont également avérées ralentir les taux d'exécution du budget en ce qui concerne les biens et les services.

Renforcer la capacité des comités de gestion des écoles et des associations de parents d'élèves à comprendre les budgets et à soutenir la planification peut être très utile, tout comme l'affichage des budgets des écoles sur les panneaux d'affichage. Plus le budget fait l'objet d'un examen indépendant, plus il est facile de faire valoir que les nouveaux investissements dans l'éducation atteindront les endroits où ils sont nécessaires et feront la différence.

Le suivi du budget peut être effectué au niveau de l'école pour vérifier si les fonds alloués sont arrivés à l'école et ont été dépensés conformément au plan, et pour identifier les contributions financières apportées par les parents et d'autres personnes.

L'idéal est de procéder de manière participative avec les parents, les enfants et d'autres acteurs clés activement impliqués dans le processus dès le départ. L'Encadré 15 présente un aperçu simple de la méthodologie et une liste de certaines des questions auxquelles il faut répondre.

Encadré 15. Suivi du budget à l'école : Une méthodologie

Constituer l'équipe de suivi du budget. Cette équipe doit comprendre des parents et d'autres parties prenantes clés, ainsi que des personnes ayant des compétences en matière de suivi budgétaire et des connaissances sur le budget spécifique qui fait l'objet du suivi.

Décider à qui s'adresser. Les personnes interrogées peuvent être des enfants, des parents, des enseignants, des membres d'associations de parents d'élèves et de comités de gestion scolaire, des responsables de l'éducation au niveau de la zone, des fonctionnaires locaux, etc.

Utiliser une combinaison d'approches de collecte de données pour obtenir les informations nécessaires. Il peut s'agir de :

- L'analyse documentaire - obtenir et examiner les principaux documents budgétaires et plans relatifs à l'école.
- D'entretiens - réaliser des entretiens avec des personnes telles que le chef d'établissement qui détiennent de nombreuses informations sur le budget et les dépenses de l'école.
- D'enquête - concevoir et réaliser une enquête simple qui peut être utilisée pour recueillir des informations sur les installations de l'école, les enseignants et les élèves, le budget, les dépenses, les contributions apportées par les parents, etc.
- Groupe de discussions - réunir un groupe de parties prenantes pour explorer une question particulière relative à l'affectation du budget de l'école et aux dépenses.
- D'ateliers - réunir un groupe de parties prenantes pour explorer des questions relatives au budget et aux dépenses de l'école dans le cadre d'un atelier.

Résumer et valider les résultats et les partager avec les principales parties prenantes. Décider ensuite de la marche à suivre, en collaboration avec les parties prenantes concernées.

Questions relatives au suivi du budget de l'école :

- Quel a été le budget gouvernemental de l'éducation alloué à l'école ?
- L'école a-t-elle reçu du gouvernement toute l'allocation prévue au budget ?
- Quelles autres sources de financement l'école a-t-elle reçues ?
- Quels sont les fonds qui ont été dépensés jusqu'à présent ? Et sur quels postes ces fonds ont-ils été dépensés ?
- L'école a-t-elle préparé un plan pour l'année ? L'argent a-t-il été dépensé conformément au plan ?
- L'école dépense-t-elle des fonds non couverts par les ressources gouvernementales ? Par exemple, pour l'électricité, l'agent de sécurité, l'eau, l'impression des copies d'examen ? Dans l'affirmative, d'où proviennent ces fonds ?
- Quelle est la contribution attendue des parents au coût de l'éducation ?

Etude de cas

Améliorer les conditions de travail des enseignants dans les zones reculées de la Gambie

En 2012, le syndicat des enseignants (GTU) et la coopérative de crédit des enseignants (GTUCCU) de la Gambie ont constaté que les enseignants de certaines zones rurales et difficiles d'accès étaient contraints de parcourir de longues distances, souvent pendant plusieurs jours et en utilisant des moyens de transport peu sûrs, pour percevoir leurs salaires auprès des banques qui leur sont attribuées. Souvent, les paiements étaient retardés. Cela se traduisait par des journées d'enseignement perdues et démotivait les enseignants, les rendant plus réticents à travailler dans les zones reculées.

Les discussions entre le GTU et le gouvernement ont abouti à l'implication de la GTUCCU pour faciliter un paiement plus efficace des salaires des enseignants, en garantissant le respect des délais de paiement. L'implication de la coopérative de crédit a permis de préfinancer les salaires lorsque le gouvernement était en retard dans leur traitement, garantissant ainsi que les enseignants soient payés à temps. En outre, cela a permis de mettre au jour des anomalies dans le système, c'est-à-dire des cas où des "enseignants fantômes" percevaient des salaires. Le GTUCCU a également mis en place un nouveau programme d'achat de motocyclettes pour les enseignants.

Ce moyen de transport plus sûr a permis aux enseignants d'atteindre les zones reculées de manière plus efficace. En conséquence, les enseignants ont commencé à recevoir leurs salaires à temps, l'absentéisme a été réduit et les enseignants sont devenus plus motivés pour accepter des postes dans des écoles très éloignées. Cet exemple démontre également le rôle que la société civile et les syndicats d'enseignants peuvent jouer en tant qu'acteurs mutuels et efficaces dans le suivi et le dialogue concernant le budget de l'éducation au niveau local.

Source: Education Internationale (2015) Les enseignants évaluent l'éducation pour tous : Perspectives de la salle de classe¹²⁸

PLAN D'ACTION : Planifier votre travail de suivi du budget [ici](#)

Etude de cas

Etude de cas. Bangladesh: Former des analystes budgétaires au niveau local

ActionAid Bangladesh est engagé dans le travail budgétaire depuis plus de 20 ans, en aidant les groupes de suivi des écoles à élaborer des plans scolaires et des budgets alternatifs, puis en établissant des liens avec le gouvernement pour répondre aux demandes des groupes.

Un exemple de ce travail est la collaboration avec les communautés pour analyser le budget de l'école, y compris les aspects qui ne figurent pas dans ce budget, tels que les enseignants et les manuels scolaires, qui sont budgétisés au niveau central. Étant donné que les postes de dépenses les plus importants sont gérés au niveau central, le budget de l'école est souvent très limité et consiste principalement en des fonds collectés auprès des parents ou des tuteurs, qui sont dépensés pour des intrants scolaires supplémentaires, tels que les agents de sécurité, les jardins scolaires et l'entretien des bâtiments. Il peut donc être restrictif de comprendre le budget uniquement en termes de dépenses au niveau de l'école.

Toutefois, cette approche encourage également les communautés locales à défendre leurs intérêts au niveau national. En commençant par une analyse du budget familial (pour illustrer la façon dont chacun établit son budget dans la vie), les analystes budgétaires au niveau local ont travaillé avec les membres de la communauté pour examiner les atouts de l'école (qualité des bâtiments, enseignants, taille des classes, nombre d'heures de contact, etc.). Cet examen a été suivi d'un exercice de visualisation permettant aux parties prenantes de décrire l'école de leurs rêves. En comparant les atouts actuels et les intrants nécessaires à l'école de leurs rêves, le groupe a été en mesure d'identifier les lacunes et d'élaborer des plans pour les combler. À partir de là, les groupes de suivi des écoles ont pu préparer des plans annuels pour l'école et demander le budget nécessaire aux autorités locales et nationales.

128. Voir : http://download.ei-ie.org/Docs/WebDepot/EI_EFA_Assessment_2015.pdf

Les avantages sont évidents : les comités de gestion des écoles ont été réactivés et les parents se sont beaucoup plus impliqués dans les écoles. Toutefois, l'exemple de l'école de Chitmorom illustre les limites de cette approche. Ici, le besoin de deux enseignants supplémentaires a été identifié, mais la politique gouvernementale de centralisation du recrutement et de l'affectation n'a pas permis d'embaucher ces enseignants.

Examiner les dépenses publiques à différents niveaux et identifier les lacunes

Examiner minutieusement les dépenses par niveau d'éducation est également une fonction importante pour les organisations de la société civile. Il s'agit par exemple de déterminer les montants alloués à l'enseignement primaire par rapport à l'enseignement secondaire, ou de vérifier si un pays est sur le point de respecter la Déclaration de Tachkent, qui prévoit d'allouer 10 % à l'enseignement préscolaire.

Cela sera plus ou moins facile à faire, en fonction de la manière dont un pays classe son budget. Par exemple, un certain nombre de pays classent l'"enseignement général" séparément de l'enseignement supérieur, souvent avec des lignes budgétaires et des ministères distincts. Presque toujours, le préscolaire est la donnée financière la plus difficile à analyser, car certains pays ne la collectent pas, tandis que d'autres pays fusionnent l'éducation préscolaire et le développement de la petite enfance avec l'enseignement primaire. En outre, il est souvent réparti entre différents ministères et ne peut pas être entièrement pris en compte. Enfin, certains pays répartissent les coûts administratifs globaux de l'éducation (y compris ceux du ministère central) entre les différents niveaux d'enseignement, tandis que d'autres ne le font pas (en les laissant dans la catégorie "autres").

Il est essentiel que les militants de l'éducation fassent également pression sur leurs gouvernements pour qu'ils aient une image claire non seulement du budget global de l'éducation, mais aussi de la manière dont il est réparti entre les différents niveaux, ce qui peut également permettre d'examiner le degré d'équité du budget (comme exploré dans le Module No3) et d'identifier les lacunes aux différents niveaux (comme le montre l'étude de cas ci-dessous).

Etude de cas

Quels sont les investissements nécessaires pour garantir le droit à l'éducation d'ici 2030 en Argentine ?

Fundación SES a lancé une étude pour analyser les besoins d'investissement en Argentine entre 2020 et 2030 : "Le droit à l'éducation en chiffres : quel est l'investissement nécessaire pour le réaliser dans les 10 prochaines années ? Objectifs d'investissement pour la réalisation du droit à l'éducation d'ici 2030 en Argentine".¹²⁹ Le but de cette étude était d'identifier les investissements nécessaires pour atteindre les objectifs et les buts qui garantissent le droit à l'éducation des niveaux préscolaire, primaire et secondaire en Argentine pour la période 2020-2030.

L'évaluation des coûts a établi des objectifs et des cibles basés sur la réalisation de la "justice éducative", notamment : des investissements équitables en termes d'infrastructures, des enseignants formés et bien rémunérés, des méthodes pédagogiques appropriées soutenues par des technologies de l'information et de la communication actualisées, ainsi que la création d'environnements sûrs, sains, respectueux de l'égalité des sexes, inclusifs et équipés de manière adéquate pour faciliter l'apprentissage en dialogue avec leur contexte. La justice dans l'éducation exige également une planification qui prenne en compte les défis des personnes socialement défavorisées tout au long de leur éducation.

Le modèle de calcul des coûts comprend deux étapes : i) le calcul des indicateurs physiques du flux d'inscriptions, et ii) le calcul des coûts par composante, y compris les dépenses par poste.

¹²⁹. Voir : <https://funds.es.org.ar/biblioteca/financiamiento-educativo-como-garante-del-derecho-a-la-educacion/>
Note – there is also 130 missing as different conclusion

Le rapport conclut que d'ici 2030, les investissements dans l'éducation devront doubler. Si cela ne se produit pas, et si la tendance actuelle à la baisse des investissements dans l'éducation se poursuit d'ici à 2030 :

- Plus de 2 millions d'enfants seraient exclus du système scolaire préscolaire
- Au niveau primaire, si aucune mesure n'était prise, 18 985 élèves seraient exclus du système chaque année et seuls 14 % pourraient accéder à la journée prolongée ou à temps plein d'ici à 2030.
- Au niveau secondaire, les taux de redoublement et d'abandon sont élevés chaque année, ce qui nécessite une réforme en profondeur à ce niveau.

Source: Education International (2015) Teachers Assessing Education For All: Perspectives from the classroom



Cours d'alphabétisation au Népal.
CRÉDIT : ACTIONAID NEPAL

CONCLUSION & APPEL A L'ACTION

Cette boîte à outils a pour but d'aider les activistes à réfléchir et à développer leurs propres campagnes ou travaux de plaidoyer sur le financement de l'éducation. L'espoir est qu'en travaillant sur un ou plusieurs modules et sur les exercices de planification et d'action correspondants, elle inspirera l'action. L'outil de "planification de l'action" ci-dessous vise également à aider les individus et les organisations à réfléchir à la manière dont les 4S (partage, taille, sensibilité et contrôle) ou un sujet spécifique dans l'un des modules, résonne particulièrement avec les défis d'un pays, ou avec l'objectif et la capacité d'une organisation. Mais cette boîte à outils espère également inspirer les militants à se rassembler et à faire campagne pour un financement plus progressif de l'éducation publique - enraciné dans la justice économique et sociale. Ainsi, même si nous pensons qu'il est vital pour les militants de l'éducation de faire entendre leur voix et d'améliorer leur compréhension au sein de leur propre organisation, il est également nécessaire d'établir des liens avec d'autres personnes qui détiennent des connaissances et une expertise spécifiques.

Cette boîte à outils est également lancée au moment où la communauté éducative se réunit pour la Semaine Mondiale d'Action en 2023, qui lance un appel à la mobilisation pour "décoloniser le financement de l'éducation" - ce qui tombe à point nommé pour tirer parti de l'élan donné par le Sommet sur la Transformation de l'Éducation. Pour décoloniser le financement de l'éducation, les militants de l'éducation doivent sortir de la bulle de l'éducation et plaider en faveur d'une action transformatrice auprès des Chefs d'État et des Ministres des Finances. Nous devons nous attaquer aux causes structurelles du sous-financement chronique de l'éducation, qui découlent d'une distorsion de la dynamique du pouvoir aux niveaux national et international.

Ces agendas nécessitent d'aller au-delà des circonscriptions habituelles et de tendre la main à d'autres OSC et syndicats du secteur public (c'est-à-dire aux mouvements pour la justice en matière d'endettement et de fiscalité) afin de constituer de vastes circonscriptions pour le changement/la campagne. Nous avons besoin que les militants de l'éducation joignent leurs forces à celles des mouvements sur l'impôt, la dette et contre l'austérité, et qu'ils trouvent une cause commune avec ceux qui travaillent sur d'autres services publics. Dans le même temps, les crises actuelles - climatique, économique et post-COVID - sont la meilleure occasion que nous ayons eue depuis une génération de forcer une remise en question (pays par pays si nécessaire) pour placer les progrès de l'éducation au centre des stratégies nationales de développement plutôt que comme une réflexion après coup et montrer que le modèle actuel ne fonctionne plus. Ce n'est qu'en travaillant ensemble que nous pourrons changer les termes du débat - et réaliser le droit à l'éducation.

PLAN FOR D'ACTION: Décider sur quels 4s votre campagne/plaidoyer devrait se concentrer [ici](#)

ANNEXE 1: "LES BASES DU BUDGET"

>> Il est essentiel de s'engager dans les budgets

Les informations contenues dans cette annexe devraient aider les militants qui souhaitent analyser le budget de leur propre gouvernement en leur présentant des informations budgétaires de base - elles sont destinées à aider les militants qui n'ont jamais effectué d'analyse budgétaire auparavant.

Comprendre comment les budgets sont établis et qui a le contrôle sur la planification ou les dépenses est essentiel pour un plaidoyer réussi et pour obliger les gouvernements à rendre des comptes. Le budget est un document public produit par un gouvernement qui exprime ses engagements en matière de dépenses et de politique fiscale afin de garantir le droit à l'éducation (et d'autres droits).

Les processus budgétaires sont à la fois politiques et techniques. Idéalement, le budget national devrait faire l'objet d'un examen et d'un débat approfondis. Les organisations de la société civile et les syndicats d'enseignants ont un rôle essentiel à jouer pour garantir un contrôle indépendant des budgets gouvernementaux et des recettes qui les financent ; en travaillant en collaboration avec les législateurs, les auditeurs, les médias et le grand public, ils peuvent également jouer un rôle important en demandant à l'exécutif de rendre compte de la manière dont il utilise les ressources publiques.

Il est donc essentiel de comprendre le fonctionnement d'un gouvernement à différents niveaux (national, régional, au niveau du district et de l'école), les relations entre ces niveaux et les niveaux auxquels les décisions sont prises, ainsi que la manière d'accéder aux budgets et de les lire. En d'autres termes, il faut commencer par comprendre les "bases du budget".

>> Questions clés à répondre au moment d'entamer le travail budgétaire

Quelles sont les priorités du gouvernement pour améliorer l'éducation ?

Quelles actions ou politiques le gouvernement s'est-il engagé à mettre en œuvre ? Quelles sont les principales priorités ? Y a-t-il des engagements qui sont particulièrement sous-financés ?

Qui fixe le budget de l'éducation ?

Qui fixe l'agenda et les budgets de l'éducation ? Le Ministre des Finances fixe-t-il les plafonds sectoriels ? Quel ministère supervise chaque aspect du budget de l'éducation ? Fixent-ils le budget, et avec quelles autres parties du gouvernement ? Au niveau infranational, qui établit les budgets et les plans ? Quels sont les processus de définition des budgets au sein des parlements ? Quels sont les espaces de débat et de prise de décision garantis pour la participation ?

Qui dépense le budget ?

Quelles sont les agences chargées de dépenser le budget de l'éducation ? À quel niveau du gouvernement se situent-elles ? Qui dépense l'argent au niveau infranational ? Qui contrôle les dépenses budgétaires et s'occupe des changements qui doivent être apportés ? Quels sont les espaces et les procédures permettant de contrôler et d'examiner les dépenses budgétaires ? S'agit-il uniquement d'instances gouvernementales ? Comment et quand les OSC peuvent-elles s'engager ?

>> Systèmes centralisés et décentralisés

La différence entre un système centralisé ou décentralisé est importante à saisir. Dans de nombreux pays, la démocratisation s'est accompagnée d'un processus de décentralisation, qui rapproche la budgétisation des communautés.

Dans un **système centralisé**, le pouvoir est concentré au niveau du ministère central ou national, qui décide de la manière dont les ressources sont utilisées tout au long du système, jusqu'au niveau de l'établissement. La seule influence que la société civile peut avoir au niveau local est de s'assurer que l'argent est bien dépensé. Dans ce cas, le plaidoyer en faveur d'une amélioration des allocations budgétaires ou d'une augmentation des programmes spécifiques doit être mené au niveau national.

Dans un **système décentralisé**, l'autorité est transférée du centre vers les régions ou les districts, en vue de créer une plus grande autonomie. Certains pays ont un caractère fédéral où la prise de décision est répartie entre le centre et les provinces. Dans d'autres pays, les décisions d'allocation sont prises au niveau central, seule la responsabilité de la mise en œuvre étant décentralisée.

Les problèmes liés aux dépenses d'éducation peuvent survenir aux niveaux décentralisés. Cela peut se produire même si la planification et les dépenses au niveau national sont efficaces, car les autorités locales n'ont parfois pas la capacité de dépenser les fonds de manière efficace. Les cas de corruption sont également plus susceptibles de se produire au niveau local. Cependant, si la décentralisation peut compliquer le suivi des budgets au niveau national, elle peut créer des opportunités pour l'implication du législateur local et une plus grande participation des citoyens.

La mesure dans laquelle la société civile peut s'engager avec les acteurs clés aux différents niveaux dépendra du niveau de décentralisation du gouvernement dans le pays, et de qui détient le pouvoir à différents niveaux du système pour la budgétisation et les dépenses. C'est pourquoi il est important de comprendre la responsabilité des différents acteurs aux différents niveaux. Lorsque l'administration est fortement décentralisée, en particulier si la budgétisation a lieu au niveau infranational, il sera plus important de s'engager dans les processus de budgétisation du gouvernement local, car cela maximisera les chances d'exercer une influence directe.

PLAN D'ACTION : Enquêter sur le budget de votre gouvernement [ici](#)

>>> **Le cycle budgétaire** (voir figure 17 du Module No4 pour une représentation visuelle de ce cycle)

Le processus budgétaire de chaque pays a ses propres caractéristiques, reflétant l'organisation de l'exécutif, les pouvoirs du législateur, ainsi que l'indépendance et l'efficacité des institutions de contrôle.

Le processus budgétaire comporte quatre étapes auxquelles tous les gouvernements tendent à adhérer (du moins dans une certaine mesure).

Étape 1 : formulation du budget

La première étape du cycle budgétaire est celle où le pouvoir exécutif formule les plafonds de dépenses, établissant le montant total de l'argent dont le gouvernement dispose pour le budget de l'année en cours. Pendant ce temps, un bureau au sein du Ministère des Finances coordonne et gère les propositions et les besoins des départements concurrents.

Étape 2 : approbation du budget

La deuxième étape du cycle budgétaire intervient lorsque le budget de l'exécutif est discuté au sein du parlement et qu'il est ensuite promulgué. Au cours de la phase de promulgation, les assemblées législatives examinent, modifient et adoptent le budget. Le degré d'implication du législateur varie d'un pays à l'autre (c'est-à-dire selon que le système est parlementaire ou présidentiel), ainsi que les pouvoirs du législateur en vertu de la constitution. Dans de nombreux pays, le pouvoir législatif a moins d'influence sur les recettes que sur les dépenses.

Étape 3 : exécution du budget

Au cours de la phase de mise en œuvre, de nombreux gouvernements publient des rapports annuels sur les dépenses et les recettes, afin de montrer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs budgétaires. Le niveau de détail et l'actualité des informations fournies varient d'un pays à l'autre. L'exécutif soumet fréquemment un budget supplémentaire au corps législatif, proposant des ajustements au budget adopté au cours de l'année, et produit des chiffres de dépenses budgétaires révisés. En revanche, les politiques de recettes sont rarement ajustées en milieu d'année.

Étape 4 : contrôle du budget

La dernière étape du cycle budgétaire comprend un certain nombre d'activités gouvernementales visant à évaluer la manière dont le budget a été dépensé. C'est une occasion précieuse pour les OSC et les groupes budgétaires d'obtenir des informations sur l'efficacité des initiatives budgétaires, ainsi que de faire progresser la responsabilité en vérifiant si les pouvoirs législatif et exécutif réagissent de manière appropriée aux conclusions des rapports d'audit. Chacune des étapes du cycle budgétaire crée des opportunités différentes pour la participation de la société civile. Celles-ci sont examinées dans le module sur le contrôle du budget par les citoyens.

>> Documents budgétaires

Les bonnes pratiques internationales recommandent que les gouvernements publient huit rapports budgétaires à différents moments du cycle budgétaire. Quatre des huit rapports budgétaires clés concernent les étapes de formulation et d'approbation du processus budgétaire :

- Déclaration pré-budgétaire
- Proposition de budget de l'exécutif
- Budget adopté
- Budget des citoyens

Les autres rapports concernent l'exécution et le contrôle du budget par le gouvernement :

- Rapports en cours d'exercice
- Examen à mi-année
- Rapport de fin d'année
- Rapport d'audit

Dans certains cas, l'accès aux documents peut s'avérer difficile. Il ne s'agit pas seulement de savoir si les gouvernements publient des documents budgétaires ou permettent l'engagement du public dans les processus budgétaires, mais aussi dans quelle mesure les informations sont accessibles et lisibles et dans quelle mesure le budget est clairement ventilé. Souvent, les gouvernements ne fournissent pas suffisamment d'informations pour permettre au public d'établir les liens entre les intrants et les extrants, qui sont nécessaires pour suivre efficacement les dépenses. Par exemple, il peut y avoir un manque d'information sur la manière dont les dépenses sont ventilées en fonction des différents groupes ou des lieux géographiques.

>> Classifications budgétaires

La classification du budget a un impact direct sur la transparence et la cohérence du budget, car elle détermine la manière dont le budget est enregistré, présenté et rapporté. Une classification budgétaire correcte est importante pour :

- La formulation des politiques et l'analyse des performances.
- L'allocation efficace des ressources entre les secteurs
- Garantir le respect des ressources budgétaires (approuvées par le législateur).

Il existe quatre types de classifications budgétaires :

1. La classification **administrative** identifie l'entité qui est responsable de la gestion des fonds publics concernés, comme le Ministère de l'Éducation ou, à un niveau inférieur, les départements de l'enseignement primaire et, à un niveau encore plus bas, les écoles.
2. La classification **fonctionnelle** organise les activités de l'État en fonction des finalités et des grands objectifs auxquels elles sont destinées (par exemple, l'éducation). Elle est indépendante de la structure administrative ou organisationnelle du gouvernement. Une telle classification est particulièrement utile pour analyser l'allocation des ressources entre les secteurs.
3. La classification **économique** identifie le type de dépenses encourues, par exemple les salaires, les biens et services, les transferts et paiements d'intérêts, ou les dépenses en capital.
4. La classification par **programme** exige que le budget soit organisé autour d'un ensemble de programmes et de sous-programmes, avec des objectifs politiques clairs et axés sur les résultats et les produits. Ce type de système de classification est de plus en plus populaire car il lie le financement aux résultats plutôt qu'aux intrants.

ANNEXE TWO: ACRONYMES

AAI	ActionAid International
ACEA	Campagne arabe pour l'éducation pour tous
ANCEFA	Campagne du réseau africain pour l'éducation pour tous
ASPBAE	Association Asie-Pacifique Sud pour l'éducation de base et l'éducation des adultes
CLADE	Campaña Latinoamericana por el Derecho a la Educación (Campagne latino-américaine pour le droit à l'éducation)
CSEC	Coalition de la société civile pour l'éducation (Malawi)
CSO	Organisation de la société civile
DSSI	Initiative de suspension du service de la dette
IE	Internationale de l'éducation
ICESCR	Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels
GCE	Coalition mondiale pour l'éducation
GPE	Partenariat mondial pour l'éducation
PIB	Produit intérieur brut TBS
GTU	Syndicat des enseignants gambiens
GTUCCU	Union de crédit des enseignants gambiens
HICs	Pays à revenus élevés
IFI	Institutions financières internationales
FMI	Fonds monétaire international
JDC	Campagne du Jubilé pour la dette
LIC	Pays à faibles revenus
MICs	Pays à revenus intermédiaires
NGO	Organisation non gouvernementale
OD	Aide publique au développement
OECD	Organisation de coopération et de développement économiques
PPP	Partenariats public-privé
PSI	Internationale des services publics
PTA	Association de parents d'élèves
SDG	Objectifs de développement durable
DTS	Droits de tirage spéciaux
SDG	Objectifs de développement durable
SMC	Comité de gestion scolaire
UDHR	Déclaration universelle des droits de l'homme
UNCRC	Convention des Nations unies sur les droits de l'enfant
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
VAT	Taxe sur la valeur ajoutée



Séance de questions-réponses sur la fiscalité à Tréba, au Ghana.
CREDIT: ACTIONAID GHANA



GLOBAL CAMPAIGN FOR
EDUCATION
www.campaignforeducation.org



act:onaid

